

TOGO

Questionnaire  
Unifié des  
Indicateurs de  
Bien-Être

2015

*Avril 2016*

## **COORDONNATEUR NATIONAL**

Kokou Yao N'guissan, Directeur Général de l'INSEED

## **DIRECTEUR TECHNIQUE**

Akoly Gentry, Directeur des Échanges et de la Coordination

## **ÉQUIPE TECHNIQUE**

Akoly Gentry, Tchilabalou Telou, Ayikoué Agbobly-Atayi, Essopha Kokoloko,  
Tchapo Gbandi, Komla Houessou, Yaovi Kazoule, Toulassi Kossi

## **ÉQUIPE DE RÉDACTION DES OUTILS DE COLLECTE**

Akoly Gentry, Tchilabalou Telou, Komi Agbeti, Sénah Koupogbe, Souradji Fankeba,  
K. Dزيدépo bika, Souleymane Djato, Ayikoué Agbobly-Atayi, Essopha Kokoloko,  
Tchapo Gbandi, Komla Houessou, Yaovi Kazoule, Toulassi Kossi

## **TRAITEMENT INFORMATIQUE**

Akoly Gentry, Tchilabalou Telou, Ayikoué Agbobly-Atayi, Essopha Kokoloko,  
Tchapo Gbandi, Komla Houessou, Yaovi Kazoule, Toulassi Kossi

## **ÉQUIPE DE RÉDACTION DU RAPPORT FINAL**

Akoly Gentry, Tchilabalou Telou, Ayikoué Agbobly-Atayi, Essopha Kokoloko,  
Tchapo Gbandi, Komla Houessou, Yaovi Kazoule, Toulassi Kossi

## **CARTOGRAPHIE**

Tafiki Geraldo, O. Yodo Tchakorom, Komi Tchamekor, Saïbou Anzoumana Sanda, I. Abdoul-Kérim  
Bindaoudou, Komlan Amevo, Nouridine Abdoulaye, Ayawo Zoglo Djadou

## **ÉQUIPE DE SENSIBILISATION**

Tchambago Ourna, Akindele Febon, Souradji Fankeba, Raouf Kpekpassi, K. Tomguilam Tchalla

## **ASSISTANCE INTERNATIONALE**

Félicien Accrombessy, Economiste/Statisticien principal, Banque mondiale

## **CONSULTANTS NATIONAUX**

Ayikoué Agbobly-Atayi, Essopha Kokoloko,  
Tchapo Gbandi, Komla Houessou, Yaovi Kazoule, Toulassi Kossi

## **SONDAGE**

Akoly Gentry, Tchilabalou Telou

**(Avril 2016)**



# TABLE DES MATIERES

<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>iii</b>
<b>Liste des graphiques .....</b>	<b>viii</b>
<b>Liste des tableaux.....</b>	<b>viii</b>
<b>Liste des annexes.....</b>	<b>ix</b>
SIGLES ET ABBREVIATIONS .....	XIV
AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS .....	XV
RÉSUMÉ ANALYTIQUE.....	1
INTRODUCTION.....	4
<b>DÉFINITION DES CONCEPTS .....</b>	<b>5</b>
I.1 MÉNAGE ET CHEF DE MÉNAGE.....	5
I.2 GROUPE SOCIO – ÉCONOMIQUE .....	5
I.3 SOUS-EMPLOI.....	6
I.4 ACCÈS À L’EAU .....	6
I.5 ASSAINISSEMENT ET ÉNERGIE .....	7
I.6 SCOLARISATION ET ALPHABÉTISATION.....	7
I.7 SANTÉ .....	8
<b>CHAPITRE I. CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET DE LA POPULATION .....</b>	<b>9</b>
I.1 CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DES CHEFS DE MÉNAGE .....	9
I.1.1 Sexe des chefs de ménage .....	9
I.1.2 État matrimonial des chefs de ménage .....	9
I.1.3 Niveau d’instruction des chefs de ménage .....	10
I.1.4 Groupe socio-économique des chefs de ménage.....	11
I.1.5 Religion des chefs de ménage .....	11
I.1.6 Age moyen des chefs de ménage .....	12
I.2 TAILLE DU MÉNAGE .....	13
I.3 LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE .....	13
I.4 REPARTITION DE LA POPULATION PAR AGE ET PAR SEXE.....	14

<b>CHAPITRE II. ÉDUCATION.....</b>	<b>16</b>
II.1 ALPHABETISATION .....	16
<b>II.2 NIVEAU D’INSTRUCTION DE LA POPULATION .....</b>	<b>17</b>
II.3 FREQUENTATION SCOLAIRE .....	17
II.3.1 Enseignement primaire.....	17
II.3.2 Enseignement secondaire .....	18
II.3.3 Les raison de non fréquentation .....	18
II.4 TYPE D’ECOLES FREQUENTEES .....	18
II.5 ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES SCOLAIRES .....	19
II.5.1 Accès à l’école primaire .....	19
II.5.2 Accès à l’école secondaire .....	19
II.6 SATISFACTION PAR RAPPORT AUX SERVICES D’ÉDUCATION.....	19
II.6.1 Satisfaction par rapport aux services d’éducation au primaire .....	19
II.6.2 Satisfaction par rapport aux services d’éducation au secondaire.....	19
II.6.3 Raisons d’insatisfaction par rapport aux services d’éducation .....	20
<b>CHAPITRE III. SANTÉ .....</b>	<b>21</b>
III.1 MORBIDITÉ .....	21
III.2 HANDICAP.....	22
<b>III.3 ACCÈS GÉOGRAPHIQUE AUX SERVICES DE SANTÉ.....</b>	<b>23</b>
III.4 UTILISATION DES SERVICES DE SANTÉ.....	23
III.5 RAISONS DE LA NON UTILISATION DE SERVICE DE SANTÉ.....	24
III.6 PROBLÈMES DE SERVICE DE SANTÉ OU DE NON SATISTFACTION .....	25
<b>CHAPITRE IV. EMPLOI.....</b>	<b>26</b>
IV.1 SITUATION DANS L’EMPLOI.....	26
IV.1.1 Taux d’activité.....	26
IV.1.2 Emploi et type d’employeurs .....	27
IV.2 BRANCHE D’ACTIVITE.....	27
IV.3 SOUS-EMPLOI .....	28
IV.3.1 Taux de sous-emploi .....	28
IV.3.2 Statut dans le sous-emploi.....	29
IV.4 CHÔMAGE .....	30
<b>CHAPITRE V. POSSESSIONS DE TERRES.....</b>	<b>31</b>

V.1	POSSESSION DE TERRES .....	31
V.1.1	Terres possédées.....	31
V.1.2	Superficies des terres possédées.....	31
V.2	REPARTITION DES PARCELLES POSSEDEES .....	32
V.2.1	Répartition des parcelles possédées selon le type de terrains par domaine.....	32
V.2.2	Répartition des parcelles possédées suivant le mode d'acquisition.....	33
V.2.3	Répartition des parcelles possédées avec document selon le type de document	34
<b>CHAPITRE VI. HABITAT ET ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE.....</b>		<b>36</b>
VI.1	HABITAT .....	36
VI.1.1	Statut d'occupation du logement.....	36
VI.1.2	Combustible pour la cuisine .....	37
VI.1.3	Mode d'éclairage.....	37
VI.1.4	Type d'aisance.....	38
VI.1.5	Source d'approvisionnement en eau de boisson .....	39
VI.1.6	Type de matériau du sol .....	39
VI.1.7	Type de matériau des murs.....	40
VI.1.8	Type de matériau du toit.....	40
VI.1.9	Mode d'évacuation d'ordures ménagères et des eaux usées .....	40
VI.1.9.1	<i>Ordures ménagères</i> .....	40
VI.1.9.2	<i>Eaux usées</i> .....	41
VI.2	ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE.....	41
VI.2.1	Accès à l'eau .....	41
VI.2.1.1	<i>Accès à la principale source d'eau de boisson</i> .....	41
VI.2.1.2	<i>Taux d'utilisation de l'eau potable</i> .....	41
VI.2.2	Accès au marché de produits alimentaires .....	42
VI.2.3	Accès aux transports communs .....	43
<b>CHAPITRE VII. GENRE.....</b>		<b>45</b>
VII.1	GENRE ET EXPÉRIENCE MATRIMONIALE.....	45
VII.1.1	Type de mariage .....	45
VII.1.2	Raisons de séparation des couples.....	46
VII.2	GENRE ET ÉPARGNE .....	46
VII.3	GENRE ET VIOLENCE DOMESTIQUE .....	47

VII.3.1	Causes des violences faites aux femmes .....	47
VII.3.2	Manifestation des violences faites aux femmes .....	48
VII.3.3	Genre et prise de décision.....	48
<b>CHAPITRE VIII. PAUVRETE SUBJECTIVE .....</b>		<b>49</b>
VIII.1	PAUVRETE SUBJECTIVE .....	49
VIII.1.1	Besoins minima vitaux .....	49
VIII.1.1.1	<i>Besoins alimentaires</i> .....	49
VIII.1.1.2	<i>Besoins en logement</i> .....	50
VIII.1.1.3	<i>Besoins vestimentaires</i> .....	50
VIII.1.1.4	<i>Besoins en soin de santé</i> .....	51
VIII.1.2	Satisfaction des besoins minima globaux .....	51
VIII.2	PAUVRETE SUBJECTIVE ET CLASSEMENT DES MENAGES SUR L'ECHELLE DU BIEN-ETRE .....	52
VIII.2.1	Appréciation des ménages de leur propre situation de bien-être.....	52
VIII.2.2	Appréciation des ménages de la situation de bien-être de leurs voisins.....	53
VIII.2.3	Appréciation des ménages de la situation de bien-être de leurs amis.....	53
VIII.3	PERCEPTION DE LA SITUATION FINANCIERE DES MENAGES.....	54
<b>CHAPITRE IX. CHOCS ET STRATEGIES DE SURVIE.....</b>		<b>56</b>
IX.1	CHOCS SUBIS PAR LES MENAGES.....	56
IX.1.1	Ménages affectés par les chocs .....	56
IX.1.2	Conséquences des chocs sur les ménages .....	57
IX.1.3	Effet des chocs sur le revenu des ménages .....	57
IX.1.4	Effet des chocs sur les avoirs ou actifs des ménages .....	57
IX.1.5	Effet des chocs sur la production agricole des ménages .....	58
IX.1.6	Effet des chocs sur l'achat des produits des ménages .....	58
IX.1.7	Stratégie de survie .....	58
<b>CHAPITRE X. SECURITE ALIMENTAIRE.....</b>		<b>60</b>
X.1	MENAGES EN DIFFICULTE ALIMENTAIRE .....	60
X.2	CHANGEMENTS DANS LES HABITUDES ALIMENTAIRES DES MENAGES 60	
X.3	NOMBRE DE REPAS PRIS PAR JOUR AU SEIN DES MENAGES.....	61
X.4	INSUFFISANCE DE NOURRITURE DANS LES MENAGES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS.....	61

## Table des matières

X.5 CAUSES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE .....	62
X.6 STRATEGIES UTILISEES POUR PALLIER AUX PROBLEMES DE PENURIE ALIMENTAIRE.....	63
<b>ANNEXES .....</b>	<b>64</b>

## Liste des graphiques

Graphique I-1 : Répartition (%) des membres des ménages selon le lien de parenté avec le chef de ménage.....	14
Graphique I-2 : Pyramide des âges de la population.....	15
Graphique IV-1 : Statut dans le sous-emploi suivant le sexe, le milieu de résidence et le groupe d'âge.....	29
Graphique V-1 : Répartition (en %) des terres possédées selon la superficie par milieu de résidence.....	32
Graphique VI-1: Evolution du taux d'accès aux services de transports.....	43
Graphique X-1 : Evolution de la proportion des ménages qui ont connu une insuffisance de nourriture, au cours des 12 derniers mois qui ont précédé les enquêtes (2011 et 2015).....	62
Graphique X-2 : Proportion des ménages selon les stratégies d'adaptation à la pénurie alimentaire.....	63

## Liste des tableaux

Tableau I.1 : Répartition des chefs de ménages résidents selon le sexe par milieu et domaine de résidence.....	9
Tableau I.2 : Age moyen des chefs des ménages selon le milieu de résidence, le domaine et le sexe.....	12
<b>Tableau II.1:</b> Taux d'alphabétisation (%) de la population par tranche d'âge et selon le sexe	16
<b>Tableau III.1 : Répartition (%) des personnes malades selon le sexe par domaine et milieu de résidence</b> .....	22
Tableau V.1 : Répartition des parcelles possédées selon le type de terrains par domaine.....	33
Tableau V.2 : Répartition des parcelles possédées suivant le mode d'acquisition.....	33
Tableau V.3 : Répartition des parcelles possédées avec document selon le type de document.....	34
Tableau VI.1 : Evolution du taux d'accès à l'électricité.....	38
Tableau VI.2 : Evolution du taux d'utilisation de l'eau potable de 2011 à 2015.....	42
Tableau VI.3 : Proportion (%) des ménages ayant accès au marché de produits alimentaires le plus proche selon le milieu de résidence.....	43

## Liste des annexes

### Chapitre 1

<b>Annexe 1.1 : Répartition des ménages résidents selon certaines caractéristiques du chef de ménage</b> .....	65
Annexe 1. 2: Statut matrimonial des chefs de ménages résidents selon le milieu, le domaine de résidence et le sexe du chef de ménage.....	66
Annexe 1. 3: Plus haut niveau d'instruction des chefs de ménages selon le milieu, le domaine de résidence et le sexe du chef de ménage.....	67
Annexe 1. 4 : Religion des chefs de ménages selon le milieu, le domaine de résidence et le sexe du chef de ménage.....	68
<b>Annexe 1. 5 : Groupes socioéconomiques des chefs de ménages selon le milieu, le domaine de résidence et le sexe du chef de ménage</b> .....	69
Annexe 1. 6: Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, par région, par taille, par terres et bétail détenus.....	70
Annexe 1. 7: Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence, le domaine, le groupe socio-économique, le sexe, l'état matrimonial du chef de ménage.....	70
Annexe 1. 8: Répartition (%) de la population par grands groupes d'âges et par milieu de résidence.....	71
Annexe 1. 9: Répartition (%) de la population par grands groupes d'âges et par sexe.....	71
Annexe 1. 10: Répartition (‰) de la population par âge selon l'âge et le sexe.....	71
Annexe 1. 11 : Répartition (%) des membres de ménages selon le lien de parenté avec le chef du ménage.....	72

### Chapitre 2

Annexe 2. 1 : Indicateurs d'éducation et d'alphabétisation par lieu de résidence, groupe socio-économique et sexe.....	73
Annexe 2. 2 : Répartition (%) des élèves fréquentant actuellement l'école par milieu de résidence, par domaine, groupe socioéconomique et par sexe selon les raisons d'insatisfaction.....	74
Annexe 2. 3: Répartition (%) des enfants de 6 à 18 ans par milieu de résidence, par domaine, par groupe socio-démographique et par sexe selon les raisons de non fréquentation actuelle	75
Annexe 2. 4: Répartition (%) des enfants de 6 à 18 ans par milieu de résidence, par domaine, par groupe socio-économique et par sexe selon le type d'écoles fréquentées.....	77
Annexe 2. 5: Répartition (%) de la population selon le niveau d'instruction.....	78

### Chapitre 3

Annexe 3. 1 : proportion (%) de la population malade ou blessée au cours des quatre dernières semaines précédant l'enquête par types de maladie/blessure selon le milieu, le sexe, le groupe d'âge.....	79
---	----

## Table des matières

Annexe 3. 2 : Répartition (%) des personnes handicapées selon le type d'handicap principal par milieu de résidence, région, groupe socio-économique .....	80
Annexe 3. 3 : Répartition (%) de la population malade ou blessée au cours des quatre dernières semaines précédant l'enquête selon l'accès, l'utilisation des services médicaux et la situation des services médicaux et la satisfaction des personnes .....	82
Annexe 3. 4 : Répartition (%) de la population malade ou blessée ayant consulté un praticien de santé au cours des quatre dernières semaines et qui n'ont pas satisfaites et raisons de leur mécontentement .....	83
Annexe 3. 5 : Répartition (%) des personnes malades n'ayant pas consulté un praticien de santé au cours des quatre dernières semaines et les raisons pour la consultation .....	84

## Chapitre 4

Annexe 4. 1 : Répartition(%) de la population active selon la situation dans l'emploi par sexe, par domaine, par milieu de résidence et par tranche d'âge .....	85
Annexe 4. 2: Répartition (%) de la population âgée de 15 à 64 ans selon le principal employeur par sexe, par domaine, par milieu de résidence et par tranche d'âge.....	86
Annexe 4. 3: Répartition (%) de la population âgée de 15 à 64 ans dans chaque type d'employeur principal par sexe, par domaine, par milieu de résidence et par tranche d'âge...	87
Annexe 4. 4: Répartition (%) de la population en âge de travailler selon la branche d'activité par sexe, par domaine, par milieu de résidence et par tranche d'âge .....	88
Annexe 4. 5: Répartition (%) de la population sous-employée selon les types d'employeurs par sexe, par domaine, par milieu de résidence et par tranche d'âge .....	89
Annexe 4. 6: Taux (%) de sous-emploi selon le type de population par sexe, par domaine, par milieu de résidence et par tranche d'âge .....	90
Annexe 4. 7 : Répartition (%) de la population sous-employée selon le statut dans l'emploi par sexe, par domaine, par milieu de résidence et par tranche d'âge .....	90
Annexe 4. 8 : Répartition (%) de la population sous-employée selon les branches d'activité par sexe, par domaine, par milieu de résidence et par tranche d'âge .....	91

## Chapitre 6

Annexe 6. 1 : Proportion (%) des ménages selon le statut d'occupation du logement .....	92
Annexe 6. 2 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage et le combustible utilisé pour la cuisine.....	93
Annexe 6. 3: Répartition (%) des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau à boire et le type de toilette .....	95
Annexe 6. 4: Répartition (%) des ménages selon la nature du sol des pièces d'habitation.....	97
Annexe 6. 5 : Répartition (%) des ménages selon la nature du toit et du mur des pièces d'habitation .....	98
Annexe 6. 6 : Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères.....	100

## Table des matières

Annexe 6. 7: Répartition (%) des ménages selon le temps nécessaire pour atteindre la source d'eau à usage domestique et l'établissement le plus proche .....	102
Annexe 6. 8 : Répartition (%) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre le marché alimentaire et les transports publics les plus proches .....	104
Annexe 6. 9: Répartition (%) des ménages selon le temps nécessaire pour atteindre le centre de santé le plus proche .....	106

## Chapitre 7

Annexe 7. 1 : Répartition (%) des chefs de ménages et leurs époux (ses) par sexe et le type de mariage selon le milieu de résidence, le domaine et le niveau d'instruction du chef de ménage .....	107
Annexe 7. 2: Répartition (%) des femmes chef de ménage et épouses des chefs de ménage par degré d'ancienneté de la femme dans l'union selon le milieu de résidence, domaine et niveau d'instruction du chef de ménage .....	108
Annexe 7. 3 : Répartition (%) des chefs de ménages et leurs époux (ses) ayant contracté une union antérieure par sexe.....	109
Annexe 7. 4: Répartition (%) des chefs de ménages et leurs époux (ses) suivant les raisons de la dernière séparation par milieu de résidence, domaine et niveau d'instruction .....	110
Annexe 7. 5 : Répartition ( ) des chefs de ménages et leurs époux (ses) suivant les raisons de séparation par milieu de résidence, domaine et niveau d'instruction .....	112
Annexe 7. 6 : Répartition (%) des chefs de ménages et leurs époux (ses) selon la source principale de l'épargne par milieu de résidence et le niveau d'instruction .....	113
Annexe 7. 7 : Proportion (%) des chefs de ménages et leurs époux (ses) selon la mise au courant de l'existence d'épargne et de besoin d'autorisation pour son utilisation par milieu de résidence, domaine et le niveau d'instruction.....	114
Annexe 7. 8: Répartition (%) des chefs de ménages et leurs époux (ses) selon le type de dépense avec autorisation effectuée par milieu de résidence, domaine et le niveau d'instruction .....	115
Annexe 7. 9 : Répartition (%) des chefs de ménages et leurs époux (ses) selon la détention d'un compte dans une banque ou dans une autre institution d'épargne par milieu de résidence, domaine et le milieu de résidence .....	116
Annexe 7. 10 : Répartition (%) des chefs de ménages et son conjoint (es) selon les causes entraînant qu'une Femme soit frappée par milieu de résidence, domaine et niveau d'instruction .....	117
Annexe 7. 11 : Répartition ( ) des chefs de ménages et leurs époux (ses) selon le type de violence conjugale de résidence, région et niveau d'instruction .....	118
Annexe 7. 12: Répartition des ménages (%) suivant la prise de décision selon le milieu de résidence, le domaine et le niveau d'instruction .....	119

## Chapitre 8

## Table des matières

Annexe 8. 1: Répartition des ménages (%) suivant leur degré de satisfaction des besoins alimentaires selon le milieu de résidence, le domaine, le sexe et la taille des ménages .....	126
Annexe 8. 2 : Répartition des ménages (%) suivant leur degré de satisfaction des besoins en logement selon le milieu de résidence, le domaine, le sexe et la taille du ménage.....	127
Annexe 8. 3: Répartition des ménages (%) suivant leur degré de satisfaction des besoins vestimentaires selon le milieu de résidence, le domaine, le sexe et la taille du ménage .....	128
Annexe 8. 4 : Répartition des ménages (%) suivant leur degré de satisfaction des besoins en santé selon le milieu de résidence, le domaine, le sexe et la taille des ménages.....	129
Annexe 8. 5 : Répartition des ménages (%) suivant leur appréciation de leur situation de bien-être selon le milieu de résidence, le sexe et la taille du ménage .....	130
Annexe 8. 6: Répartition des ménages (en %) suivant leur appréciation de la situation de bien-être des voisins selon le milieu de résidence, le domaine, le sexe et la taille du ménage .....	131
Annexe 8. 7 : Répartition des ménages (%) suivant leur appréciation de la situation de bien-être des amis selon le milieu de résidence, le domaine, le sexe et la taille du ménage.....	132
Annexe 8. 8 : Répartition des ménages (%) suivant l'utilisation faite du revenu actuel selon le milieu de résidence, le domaine, le sexe et la taille du ménage .....	133
Annexe 8. 9: Répartition des ménages (%) suivant leur degré de satisfaction des besoins vitaux selon le milieu de résidence, le sexe et la taille du ménage .....	134

## Chapitre 9

Annexe 9. 1 : Répartition (%) des ménages qui ont été affectés par au moins un choc au cours des douze derniers mois précédant l'enquête .....	135
Annexe 9. 2: Répartition des ménages par choc subi et selon le milieu de résidence .....	136
Annexe 9. 3: Effet des chocs sur les revenus des ménages .....	137
Annexe 9. 4: Effet des chocs sur les avoirs ou actifs des ménages .....	138
Annexe 9. 5: Effet des chocs de la production agricoles des ménages .....	139
Annexe 9. 6 : Effet des chocs sur l'achat des produits des ménages .....	140
Annexe 9. 7: Proportion des ménages ayant développés au moins une stratégie de survie... ..	140
Annexe 9. 8 : Stratégies des ménages face aux chocs les plus récurrents.....	141

## Chapitre 10

Annexe 10. 1: Proportion des ménages (%) ayant des difficultés à subvenir aux besoins alimentaires par domaine et par groupes socio-économiques du CM.....	142
Annexe 10. 2 : Proportion (%) des ménages qui ont eu un changement dans leur habitude alimentaire par milieu de résidence, domaine et groupe socio-économique du chef de ménage. ....	143
Annexe 10. 3 : Proportion des ménages (%) selon le groupe d'âge et selon le nombre de repas pris par jour au cours des 7 derniers jours.....	144
Annexe 10. 4 : Proportion(%) des ménages qui ont eu à faire face aux manques de nourriture au cours des 12 derniers mois.....	145
Annexe 10. 5 : Proportion des ménages selon les causes de l'insécurité alimentaire .....	146

## Table des matières

Annexe 10. 6 : Proportion des ménages par moyens d'adaptation à la pénurie alimentaire ..	147
Annexe 10. 7 : Proportion des ménages selon le nombre de stratégies adoptées pour faire face à la pénurie alimentaire .....	148
Annexe 10. 8 : Répartition des ménages selon ceux qui mangent moins en cas de pénurie.	149

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACBF	African Capacity Building Foundation
BM	Banque Mondiale
CHP	Centre Hospitalier Préfectoral
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CM	Chef de Ménage
CMS	Centre Médico-Social
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
INSEED	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
ODD	Objectifs du Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
QUIBB	Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
TNS	Taux Net de Scolarisation
UE	Union Européenne
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
UP	Unité Primaire
USP	Unité de Soins Périphérique

## AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

Le QUIBB (Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être) est une enquête auprès des ménages, initiée par la Banque Mondiale (BM), soutenue par l'Etat et d'autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Il a pour objectif principal l'élaboration des indicateurs pour la formulation, le suivi des politiques, programmes et projets de développement pour l'amélioration des conditions de vie des ménages.

La réalisation de l'enquête QUIBB 2015 intervient après la deuxième enquête QUIBB 2011 dont les résultats ont permis d'établir le profil de pauvreté du Togo, et de produire des indicateurs essentiels pour la formulation et l'adoption du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) complet et sa mise en œuvre. Cette troisième édition permettra de produire non seulement des indicateurs de référence pour les Objectifs de Développement Durable (ODD), mais aussi de disposer des indicateurs de bien-être des populations pour apprécier leur évolution entre 2011 et 2015 ainsi qu'une évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dont l'échéance est courant l'année de l'enquête. L'enquête QUIBB 2015 s'est déroulée du 15 Août au 05 Septembre 2015 grâce à l'appui financier et technique du Gouvernement Togolais et de la Banque Mondiale. D'autres partenaires au développement tels que le PNUD et l'UNICEF y ont aussi contribué.

Ce rapport présente les résultats de l'enquête QUIBB 2015 et sera suivi d'une analyse approfondie des différents thèmes abordés. Ces résultats fournissent des données actuelles sur les indicateurs de conditions de vie des ménages et sur les indicateurs d'accès, d'utilisation et de satisfaction par rapport aux principaux services sociaux et économiques. Ils permettent également d'appréhender les principaux indicateurs de base relatifs à l'alphabétisation des adultes, à l'éducation des jeunes, à la santé, à l'accès à l'eau potable, à l'emploi, à la perception de la situation économique des ménages et aux indicateurs de base sur la pauvreté.

Au terme de cette enquête qui vient enrichir la banque de données sur les conditions de vie des ménages au Togo, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) tient à adresser ses sincères remerciements :

- au Gouvernement Togolais, aux partenaires techniques et financiers tels que la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le PNUD et l'UNICEF pour toutes les ressources mises à la disposition de l'INSEED pour la réalisation et le succès de cette enquête ;

## Sigles et abréviations

- aux consultants nationaux et au chargé de programme de la Banque mondiale dont les expertises ont été déterminantes pour la réalisation de cette enquête ;
- au personnel d'encadrement technique pour tous les efforts consentis pour le succès de l'opération ;
- aux autorités administratives et traditionnelles qui, par la sensibilisation et la mobilisation, ont facilité l'adhésion de la population à l'opération ;
- aux chefs de ménage sélectionnés dont l'entière collaboration a facilité la collecte des données sur le terrain ;
- aux agents de terrain, pour le sérieux dont ils ont fait preuve durant toute la phase de collecte.

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques espère que les informations obtenues à partir de cette enquête QUIBB 2015 seront judicieusement exploitées par les planificateurs, chercheurs, décideurs politiques et autres utilisateurs.

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'enquête QUIBB (Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être) a pour objectif principal la production d'indicateurs récents et fiables pour alimenter la SCAPE, évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des OMD, constituer des données de référence pour les ODD et satisfaire les besoins des partenaires au développement. Les principaux résultats de cette enquête sont consignés dans cette partie et concernent les indicateurs relatifs à l'alphabétisation des adultes, à l'éducation des jeunes, à la santé, à l'emploi, à la situation économique des ménages, à l'accès aux infrastructures de base et à l'habitat.

### • ÉDUCATION ET ALPHABÉTISATION

Le taux d'alphabétisation des adultes au niveau national est de 63,3%. Ce taux montre qu'au Togo, plus de la moitié de la population est alphabétisée. Selon le milieu de résidence, la population urbaine (79,8%) est plus alphabétisée que la population rurale (49,2%). De plus, les hommes sont plus alphabétisés (76,7%) que les femmes (51,0%).

Le taux net de fréquentation scolaire au primaire (84,8%) a progressé par rapport aux résultats obtenus lors du QUIBB 2011 (81,8%). Quel que soit l'âge, les garçons (86,3%) ont un taux net de fréquentation primaire plus élevé que les filles (83,6%). Ce taux est nettement plus élevé en milieu urbain (91,4%) qu'en milieu rural (81,5%). Par rapport à 2011, le taux de scolarisation a augmenté quel que soit le milieu de résidence. En 2011, il était de 88,3% en milieu urbain contre 78,8% en milieu rural.

Au niveau du secondaire, le taux net de scolarisation (TNS) est de 49,1 %. Il est plus élevé chez les garçons (55,2%) que chez les filles (42,0%). Le niveau de scolarisation au secondaire est faible en milieu rural (39,3%) par rapport à celui du milieu urbain (63,0%).

Le taux d'accès au primaire est appréciable (90,6%) et cela quel que soit le milieu de résidence. Il est de 95,6% en milieu urbain et 80,6% en milieu rural.

Le taux d'accès au secondaire est très faible par rapport à celui enregistré au primaire et se chiffre à 63,8%. La différence est importante entre le milieu urbain (85,3%) et le milieu rural (44,1%).

## Résumé analytique

Un peu moins de quatre élèves sur dix (36,4%) du cours primaire ne sont pas satisfaits des prestations de services fournis. Selon le milieu de résidence, près de 47,6% des élèves en milieu urbain et 28,4% en milieu rural ne sont pas satisfaits. La principale raison de non satisfaction évoquée est l'effectif pléthorique des classes (31,8%). Les autres motifs de non satisfaction concernent la médiocrité de l'enseignement (17,5%), le mauvais état des infrastructures scolaires (11,4%), le manque de livres (10,0%).

Au niveau du secondaire, près de 59,5% des élèves ne sont pas satisfaits des services fournis (75,3% en milieu rural et 61,3% en milieu urbain). Les principales raisons d'insatisfaction sont les mêmes que celles évoquées au niveau primaire.

### • SANTÉ

Au cours des quatre dernières semaines qui ont précédé l'enquête, 23,9% de la population a été malade ou blessée. Ce taux a légèrement augmenté par rapport à celui de 2011 où il était de 20,6%. La première cause de morbidité est le paludisme (56,5% de la population a souffert de paludisme). La proportion des personnes malades ou blessées est moins élevée en milieu urbain (22,1%) qu'en milieu rural (25,1%).

La proportion des personnes n'ayant pas consulté un service de santé est de (37,3%).

Le taux d'accès de la population aux structures sanitaires est de 68,9%. Ce taux est de 86,2% en milieu urbain et de 53,0% en milieu rural.

### • EMPLOI

Au cours des sept derniers jours qui ont précédé l'enquête, 76,8% d'actifs ont participé à la production des biens et services et 23,2% d'actifs n'ont pas travaillé. Selon le milieu de résidence, la proportion d'actifs occupés est de 68,4% en milieu urbain contre 84,4% en milieu rural.

Le chômage touche 3,4% de la population active. Selon les milieux de résidence, le taux de chômage est plus que le quadruple en milieu urbain 6,2% qu'en milieu rural 1,3%. Contrairement à la situation en 2011, selon le genre, les hommes sont plus exposés au chômage (4,0%) que les femmes (2,7%).

## Résumé analytique

Au niveau des branches d'activités, les résultats révèlent que la branche agriculture, élevage et sylviculture emploie plus que les autres branches. Un peu plus de la moitié (54,1%) de la population occupée travaille dans cette branche suivie du commerce (15,2%).

Le taux de sous-emploi au niveau national est de 24,9%. Selon le sexe, les hommes sont plus en situation de sous-emploi (25,8%) que les femmes (24,1%). Le taux de sous-emploi est moins élevé en milieu rural (22,9%) qu'en milieu urbain (27,7%).

### • HABITAT

Selon les résultats de l'enquête, 34,1% des ménages sont propriétaires de leur logement dont seulement 3,0% possèdent un titre foncier. La proportion des ménages locataires est de 26,1%. Les ménages qui sont logés dans des maisons familiales représentent 37,9%. En milieu rural, près de 48,7% des ménages sont propriétaires de leur logement contre seulement 18,1% en milieu urbain. Le milieu urbain se caractérise aussi par une forte proportion de locataires (49,9%).

Au niveau de la principale source d'énergie utilisée pour faire la cuisine, les données de l'enquête révèlent que sur le plan national 50,4% des ménages utilisent le bois de chauffe et 40,2% le charbon de bois. La plupart des ménages vivant en milieu rural utilisent le bois de chauffe pour la cuisine (86,9%) alors que les ménages urbains utilisent principalement le charbon de bois (71,4%).

Entre 2011 et 2015, il est noté une augmentation de l'utilisation des sources de combustibles modernes pour la cuisson surtout dans le Grand Lomé. En effet, au niveau national, 7,7% des ménages utilisent le gaz comme principale source d'énergie pour la cuisson contre 4,4% en 2011. Cette proportion est de 21,7% en 2015 dans le Grand Lomé, contre 15,0% en 2011.

## INTRODUCTION

La mise en place des stratégies de développement requiert l'identification des difficultés réelles. Le Togo, pour s'affirmer dans ce sens initie des nouveaux programmes de développement. Pour mener à bien ces programmes, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) fournit des informations nécessaires à la gestion économique et sociale du pays. C'est dans cette optique qu'elle met en œuvre le Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB) au cours de l'année 2015 pour collecter des informations nécessaires à l'identification de groupes cibles et surtout pour fournir des indicateurs de base de bien-être en vue de faire le suivi des programmes de développement.

Fort de ce constat, il convient de disposer de statistiques fiables sur les conditions de vie des ménages, liées aux questions de genre. A cet effet, le Togo a organisé sous la conduite de l'INSEED le QUIBB-2015. En réalité, l'objectif principal de cette enquête n'est pas de collecter simplement des données auprès des ménages mais d'orienter l'attention des décideurs politiques et des partenaires au développement vers un certain nombre de problèmes à résoudre, notamment vers l'amélioration des services sociaux de base.

Pour y parvenir, le présent rapport s'articule autour de plusieurs points. Selon les objectifs visés, ce rapport aborde dix (10) chapitres qui portent sur les résultats saillants des principaux thèmes abordés par la dite enquête. Après avoir développé au chapitre I les principales caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménage, les principaux indicateurs sur l'éducation et l'état de santé de la population résidant au Togo feront respectivement l'objet des chapitres II et III. Le niveau de participation de la population active à la création de richesse et les avoirs des ménages à savoir la possession des terres, du bétail, des biens durables etc. sont étudiés dans les chapitres IV et V. Le chapitre VI aborde le sujet de l'habitat et l'accès aux services sociaux de base. Le chapitre VII traite la question du genre . L'analyse sur les dépenses de consommation et la pauvreté subjective, les éventuels chocs survenus et les stratégies développées par les ménages pour survivre face à ces chocs et les indicateurs sur le problème de la sécurité alimentaire sont retracés dans les chapitres VIII, IX et X.

## DÉFINITION DES CONCEPTS

Dans le souci de préciser le contexte et de définir le champ de chaque indicateur calculé, un rappel des différents concepts de base utilisés dans le cadre de l'enquête QUIBB 2015 s'avère important. Ces définitions ont pour but d'aider l'utilisateur du rapport de cette enquête.

### I.1 MÉNAGE ET CHEF DE MÉNAGE

Le ménage est un ensemble de personnes apparentées ou non, partageant les mêmes repas, reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé « Chef de Ménage » et dont les ressources ou les dépenses sont généralement communes. Elles habitent le plus souvent sous le même toit, dans la même cour ou la même concession.

### I.2 GROUPE SOCIO – ÉCONOMIQUE

Le groupe socio-économique est défini pour les personnes de 15 ans ou plus par rapport à la situation d'occupation au cours des sept derniers jours ou des douze derniers mois.

Ce concept tient compte également du statut dans l'emploi. On distingue les catégories suivantes :

- Salarié du public

Est considérée comme salarié du public, toute personne ayant un emploi permanent ou à durée déterminée dans l'administration publique ou dans une société d'état.

- Salarié du privé

Est considérée comme salarié du privé, toute personne ayant un emploi permanent ou à durée déterminée dans une entreprise privée, une ONG, une association, un groupement, ou un ménage.

- Agriculteur indépendant

Est considérée comme agriculteur indépendant, toute personne travaillant pour son propre compte dans l'agriculture, l'élevage ou la pêche.

- Autre indépendant

Est considérée comme autre indépendant, toute personne travaillant pour son propre compte dans les secteurs autres que l'agriculture, l'élevage et la pêche.

- Actif saisonnier

## Définition des concepts

Sont classés dans cette catégorie, les travailleurs exerçant une activité qui ne se fait qu'à certaines périodes de l'année à l'exception des indépendants de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

- Apprenti, aide familial, autre actif

Il s'agit des personnes qui contribuent à la production d'un service ou d'un bien marchand mais dont la contrepartie n'est généralement pas un salaire.

- Chômeur

Est considérée comme chômeur, toute personne dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans qui n'a pas travaillé pendant les sept derniers jours qui ont précédé l'enquête, qui a recherché un travail pendant les sept derniers jours et qui est prête à travailler durant les quatre semaines suivant l'enquête.

- Inactif

Est considérée comme inactif, toute personne n'ayant pas exercé une activité au cours des sept derniers jours précédant l'enquête, qui n'a entrepris aucune initiative pour chercher du travail ou qui n'est pas prête à travailler au cours des quatre semaines suivant l'enquête.

## I.3 SOUS-EMPLOI

Le sous-emploi est défini pour les personnes âgées de 15 à 64 ans. Sont considérées comme étant en situation de sous-emploi les personnes qui ont travaillé au cours des sept jours qui ont précédé l'enquête et qui sont prêtes à prendre un travail supplémentaire au cours des quatre semaines suivant l'enquête.

## I.4 ACCÈS À L'EAU

L'accès à l'eau est défini pour les ménages qui ont une source d'approvisionnement en eau à moins de 30 minutes quel que soit le mode de transport utilisé. Cet indicateur est calculé pour l'eau à usage domestique, l'eau de boisson et l'eau potable.

L'eau minérale, l'eau provenant du robinet, du forage et de puits protégés ou équipés de pompe est considérée comme eau potable.

## I.5 ASSAINISSEMENT ET ÉNERGIE

- Sont considérées comme toilettes saines, les toilettes telles que les WC avec chasse d'eau et les fosses sèches.
- Le mode sain d'évacuation des eaux usées est défini pour les ménages utilisant le réseau d'égouts, les puisards et les puits perdus.
- L'électricité et les combustibles modernes tels que le pétrole, le gaz butane sont classés parmi les sources d'énergie moderne pour la cuisson.

## I.6 SCOLARISATION ET ALPHABÉTISATION

- Le taux d'alphabétisation est la proportion des individus âgés de 15 ans ou plus qui savent lire et écrire dans une langue quelconque.
- L'accès à un établissement scolaire est défini pour les élèves vivant dans des ménages situés à moins de 30 minutes de cet établissement quel que soit le mode de transport utilisé.
- Le taux net de fréquentation (ou taux net de scolarisation) au primaire est la proportion des enfants âgés de 6 à 11 ans fréquentant l'école primaire au moment de l'enquête.
- L'indicateur de satisfaction des élèves fréquentant un établissement scolaire est défini par la proportion d'élèves n'ayant relevé aucun problème relatif à l'équipement ou au système scolaire.
- Le taux net de fréquentation (ou taux net de scolarisation) au secondaire est la proportion des enfants âgés de 12 à 18 ans fréquentant l'école secondaire au moment de l'enquête. L'école secondaire comprend le premier cycle et le second cycle de l'enseignement.

Le niveau d'instruction est catégorisé en cinq groupes :

- Primaire partiel : concerne les personnes qui n'ont pas achevé le cycle primaire (CP1 au CM1) ;
- Primaire complet : concerne ceux qui ont achevé le cycle primaire (CM2) ;
- Secondaire partiel : concerne les personnes qui n'ont pas achevé le cycle secondaire (classe de 6ème à la classe de 1ère) ;
- Secondaire complet : concerne ceux qui ont achevé le cycle secondaire (Terminale) ;
- Supérieur : concerne les personnes ayant atteint l'enseignement supérieur quel que soit le cycle.

## I.7 SANTÉ

L'accès aux services de santé est défini pour les membres vivant dans des ménages à moins de 30 minutes d'un établissement de santé quel que soit le mode de transport utilisé.

Le taux de morbidité est la proportion des individus qui ont été malades ou blessés au cours des 15 jours qui ont précédé l'enquête.

L'utilisation des soins de santé concerne les personnes qui ont consulté un personnel de santé au cours des 15 jours qui ont précédé l'enquête, quelle que soit la raison.

La satisfaction par rapport aux services de santé est définie pour les personnes qui ont consulté un personnel de santé au cours des 15 jours qui ont précédé l'enquête et qui n'ont relevé aucun problème.

## CHAPITRE I. CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET DE LA POPULATION

Cette section traite des caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages. Ces caractéristiques portent sur le sexe et l'âge moyen des chefs de ménages, la taille des ménages ainsi que le niveau d'instruction, le groupe socioéconomique et la religion des chefs de ménage.

### I.1 CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DES CHEFS DE MÉNAGE

#### I.1.1 Sexe des chefs de ménage

Près de trois quarts (74,2%) des ménages sont dirigés par des hommes ; le quart des ménages est dirigé par des femmes (Annexe 1.1). La proportion des ménages dirigés par des hommes est plus élevée en milieu rural (75,1%) qu'en milieu urbain (73,1%) ; elle est également plus élevée dans Grand Lomé (73,4%) que dans les autres milieux urbains (72,6%).

<b>Tableau I.1 : Répartition des chefs de ménages résidents selon le sexe par milieu et domaine de résidence</b>			
<b>Milieu de résidence</b>			
	Homme	Femme	Total
Urbain	73,1	26,9	100
Rural	75,1	24,9	100
<b>Domaine</b>			
Grand Lomé	73,4	26,6	100
Autre Urbain	72,6	27,4	100
Milieu Rural	75,1	24,9	100
Ensemble	74,2	25,8	100

#### I.1.2 État matrimonial des chefs de ménage

La répartition des chefs de ménage selon le statut matrimonial montre que les chefs de ménage mariés occupent la proportion la plus élevée au niveau national. Ils représentent 71,5% dont

## Caractéristiques des ménages et de la population

plus de la moitié, 54,4% sont mariés monogames et 17,0% sont mariés polygames (Annexe 1.1).

Suivant le milieu de résidence, on note également que les chefs de ménages mariés sont plus nombreux, aussi bien dans le milieu rural que dans le milieu urbain. Dans le milieu urbain, ils représentent 65,2% dont 54,4% de mariés monogames et 10,8% de mariés polygames et dans le milieu rural ils représentent 77,2% dont 54,5% de mariés monogames et 22,8% de mariés polygames.

Dans Grand Lomé et les autres milieux urbains, les proportions de chefs de ménages mariés sont également les plus élevées avec respectivement 66,2% et 63,5%.

Les tendances du statut matrimonial sont très disparates lorsqu'on fait l'analyse suivant le sexe des chefs de ménages : chez les chefs de ménages hommes, les mariés représentent 84,2% (67,4% de mariés monogames et 16,8% de mariés polygames) contre seulement 34,9% chez les chefs de ménage femmes (17,3% de mariés monogames et 17,6% de mariés polygames). Chez les chefs de ménages femmes, c'est le veuvage qui occupe le statut matrimonial le plus élevé avec une proportion de 42,2%.

Les autres statuts matrimoniaux à savoir les veufs/veuves, jamais mariés et les divorcé(e)s/séparé(e)s sont en proportions faibles, suivant le milieu de résidence, le domaine de résidence ou le sexe (Annexe 1. 2).

### I.1.3 Niveau d'instruction des chefs de ménage

Les chefs de ménage qui n'ont aucun niveau d'instruction représentent la plus grande proportion (31,6%) (Annexe 1.1).

Cette tendance est particulièrement marquée en milieu rural où 47,0% des chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction. Par rapport au sexe cette proportion de chefs de ménage sans niveau d'instruction s'élève à 50,9% chez les femmes contre 25,2% chez les hommes. Dans le milieu urbain, la proportion de chefs de ménage qui n'ont aucun niveau d'instruction est plus faible. En effet, elle est environ deux fois plus élevée dans les autres milieux urbains (22,4%) que dans Grand Lomé (11,8%) (Annexe 1. 3).

Dans le milieu urbain, c'est le niveau d'instruction secondaire partiel qui est le plus représenté chez les chefs de ménages. Dans Grand Lomé et dans les autres milieux urbains, on note ainsi des proportions respectives de 41,7% et 32,1%. Par sexe, on observe 20,3% de chefs de

## Caractéristiques des ménages et de la population

ménages féminins contre 31,1% chez les hommes qui ont un niveau d'instruction secondaire partiel.

Au niveau national, les chefs de ménages qui ont partiellement achevé le primaire et ceux qui ont complètement achevé le primaire représentent respectivement 16,3% et 11,3% de l'ensemble. Les niveaux d'instruction pour le supérieur et le secondaire restent faibles : les chefs de ménages ayant atteint le niveau supérieur représentent 6,6% et ceux ayant achevé le secondaire complet représentent 5,7%. Cette tendance est observée quel que soit le milieu de résidence, le domaine de résidence ou le sexe des chefs de ménages (Annexe 1.1).

### I.1.4 Groupe socio-économique des chefs de ménage

Les chefs de ménage agriculteurs indépendants représentent la proportion la plus élevée au niveau national (32,7%). Ils sont suivis des salariés du privé (18,2%), des indépendants (17,0%) et des inactifs (12,5%). Les apprentis, aides familiaux et autres actifs représentent 7,8%, les salariés du public 5,6% et les chômeurs 2,5% (Annexe 1.1).

Les agriculteurs indépendants représentent la majorité des chefs de ménages en milieu rural, plus de la moitié (55,8%). Les autres groupes représentent des proportions plus faibles. On note ainsi en milieu rural 13,9% de salariés du privé et 10,4% d'inactifs. En milieu urbain, les indépendants et les salariés du privé occupent les proportions les plus importantes des chefs de ménages et représentent chacun environ le quart de l'ensemble. On note également 14,9% d'inactifs et 13,2% d'apprentis, aides familiaux et autres actifs.

L'analyse des groupes socioéconomiques des chefs de ménage suivant le sexe montre qu'aussi bien chez les hommes que chez les femmes, les agriculteurs indépendants occupent les proportions les plus importantes, 34,5% et 27,4% respectivement. Les salariés du privé occupent la deuxième proportion la plus élevée chez les hommes (20,0%). Chez les femmes, les indépendants occupent la deuxième proportion la plus importante, 23,0% (Annexe 1. 5).

### I.1.5 Religion des chefs de ménage

Au niveau national, la moitié des chefs de ménage (50,1%) pratique les religions chrétiennes. Ces religions sont dominantes dans tous les milieux et occupent des proportions respectives de 71,4%, 55,5%, et 35,9% des chefs de ménages dans Grand Lomé, les autres milieux urbains et dans le milieu rural. Elles sont également dominantes aussi bien chez les chefs de ménages

## Caractéristiques des ménages et de la population

hommes que chez les chefs de ménage femmes où elles représentent respectivement 47,0% et 50,1%.

Dans le milieu rural, les religions traditionnelles sont également pratiquées par une grande partie des chefs de ménages et représentent 31,5% d'entre eux. Elles sont suivies par les religions musulmanes à hauteur de 20,4%.

Dans Grand Lomé et dans les autres milieux urbains, les religions musulmanes sont les plus représentées chez les chefs de ménages après les religions chrétiennes. Elles occupent respectivement les proportions de 13,8% et 24,6%.

Chez les chefs de ménage hommes et femmes les religions traditionnelles et musulmanes sont les plus pratiquées après les religions chrétiennes. Les autres types de religion sont pratiqués par 2,3% des chefs de ménage et 8,7% ne pratiquent aucune religion (Annexe 1. 4).

### I.1.6 Age moyen des chefs de ménage

L'âge moyen des chefs de ménage sur l'ensemble du territoire est de 45,5 ans. Il est plus élevé en milieu rural (48,3 ans) qu'en milieu urbain (42,5 ans).

Dans Grand-Lomé, l'âge moyen des chefs de ménages est de 41,9 ans tandis qu'il est de 43,4 ans dans les autres milieux urbains.

L'âge moyen des chefs de ménages femmes est plus élevé que celui des chefs de ménages hommes ; il est de 49,2 ans chez les femmes contre 44,2 ans chez les hommes.

<b>Tableau I.2 : Age moyen des chefs des ménages selon le milieu de résidence, le domaine et le sexe</b>	
Ensemble	45,5
<b>Milieu de résidence</b>	
Urbain	42,5
Rural	48,3
<b>Domaine</b>	
Grand Lomé	41,9
Autre Urbain	43,4
Milieu Rural	48,4
<b>Sexe</b>	
Homme	44,2
Femme	49,2

## I.2 TAILLE DU MÉNAGE

La taille moyenne des ménages au niveau national est de 4,7 personnes. Les ménages des milieux ruraux possèdent en moyenne plus de membres que ceux des milieux urbains. Ainsi, en milieu rural, la taille moyenne des ménages est de 5,3 personnes tandis qu'en milieu urbain, elle est de 4,1 personnes et précisément 4,0 personnes dans Grand Lomé et 4,2 personnes dans les autres milieux urbains.

La taille moyenne des ménages dirigés par les hommes est de 5,1 personnes contre 3,7 personnes pour les femmes. Selon le statut matrimonial, les ménages dont les chefs sont marié(e)s polygames possèdent la taille moyenne la plus élevée, 6,6 personnes. Cette taille moyenne est de 5,1 personnes pour les chefs de ménage mariés monogames, 3,6 personnes pour les veufs/veuves, 2,7 personnes pour les divorcés/séparés et 1,8 personnes pour les chefs de ménages jamais marié(e)s (Annexe 1. 7).

En se référant à l'Annexe 1. 6, les ménages de 3 ou 4 personnes ont la proportion la plus élevée (28,4%), ils sont suivis des ménages constitués de 5 ou 6 personnes (25,8%), des ménages constitués de 1 ou 2 personnes (23,7%) et en dernière position, des ménages constitués de 7 personnes ou plus (22,1%).

## I.3 LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE

L'information sur le lien de parenté est à l'évidence essentielle pour l'analyse des structures familiales et de la composition des ménages. Elle permet d'identifier la relation qui unit chaque membre du ménage avec la personne qui a la première responsabilité de ce ménage. Le Graphique I-1 et l'Annexe 1. 11 montrent que globalement, les ménages sont caractérisés par une structure de parenté dominée par les descendants en ligne directe (fils ou fille) avec une proportion de 47,5%.

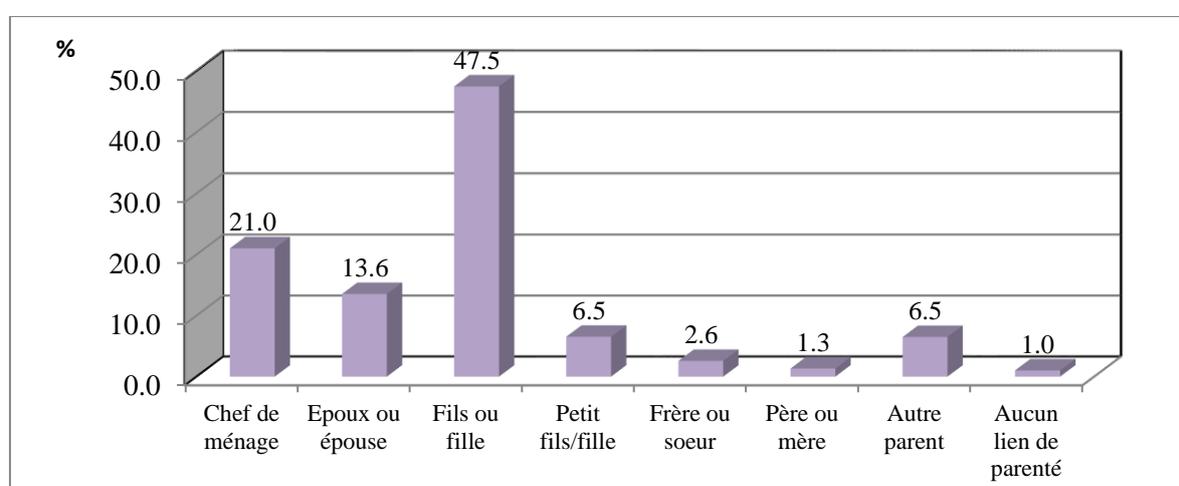
Un autre trait majeur relatif au lien de parenté concerne les chefs de ménage (21,0%) qui sont beaucoup plus représentés que les conjoints (13,6%). Ce phénomène est plus remarquable selon le milieu de résidence et le sexe. En effet, en milieu urbain les proportions sont de 24,2% pour le chef de ménage contre 13,4% pour le conjoint ; en milieu rural elles sont respectivement 18,8% contre 13,7%. Le constat est le même lorsqu'on s'intéresse aux résultats des différents

## Caractéristiques des ménages et de la population

domaines d'étude avec des différences plus marquées dans Grand Lomé et Autres urbains comparativement au milieu rural.

L'analyse par rapport au sexe du chef du ménage se caractérise par une très faible représentativité des conjointes et une forte proportion d'enfants dans les ménages dirigés par les hommes. Dans ceux dirigés par les femmes, la proportion des conjoints qui représente un peu plus du quart (26,5%) de la composition du ménage reste supérieure à celle du chef du ménage.

**Graphique I-1 : Répartition (%) des membres des ménages selon le lien de parenté avec le chef de ménage**



Hormis la proportion des petits-fils/filles et autre parent qui est de l'ordre de 7%, les autres membres du ménage comme les frères et sœurs, d'une part et les pères ou mères d'autre part sont peu voire très peu présents dans les ménages. Il en est de même pour les personnes qui n'ont aucun lien de parenté avec le chef du ménage.

Ces résultats révèlent que les liens qui unissent les membres du ménage sont essentiellement d'ordre biologique ; le noyau familial représentant à lui seul 82,1% de la taille du ménage.

## I.4 REPARTITION DE LA POPULATION PAR AGE ET PAR SEXE

La population du Togo présente les caractéristiques d'une population dite jeune (Graphique I-2 et Annexe 1. 8). Outre la prépondérance de la population féminine par rapport à celle masculine (48,9% d'hommes pour 51,1% de femmes), la structure par âge met en évidence des poids importants de jeunes et d'adolescents (Annexe 1. 10). Les personnes de moins de 15 ans

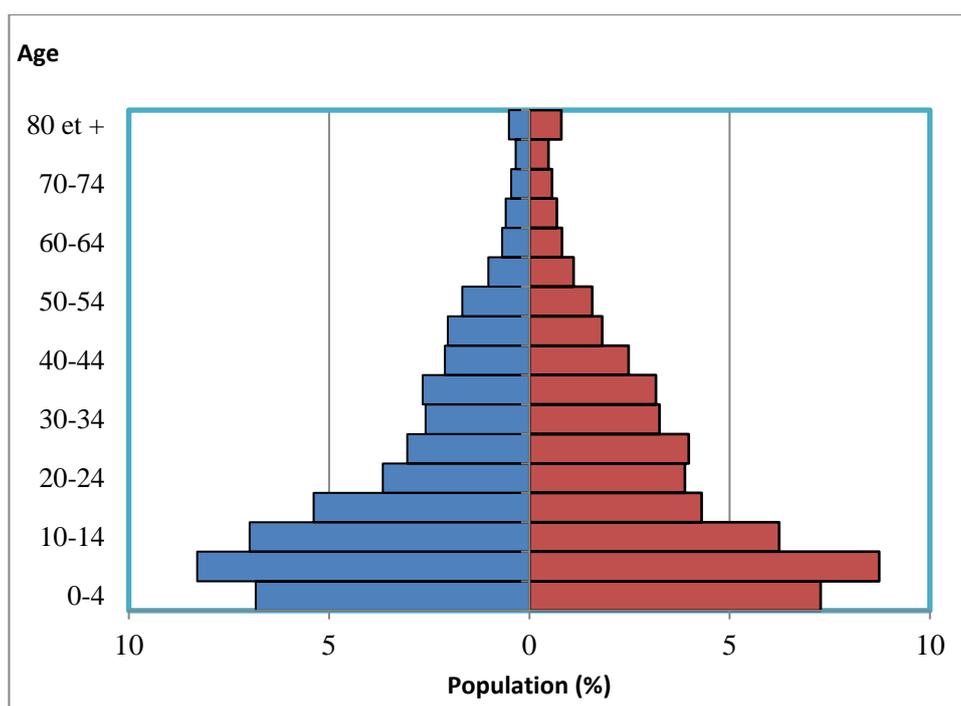
## Caractéristiques des ménages et de la population

représentent en effet 44,4% de la population avec peu de différence selon le sexe (45,3% d'hommes et 43,5% de femmes). Quant à la population potentielle en âge de travailler (15-64 ans), sa proportion s'élève à 51,2% dont 51,6% pour les femmes contre 50,9% pour les hommes.

Les résultats selon le milieu de résidence révèlent par ailleurs, une part relativement plus importante des personnes de moins de 15 ans en milieu rural par rapport à celle du groupe intermédiaire (15-64 ans). En milieu urbain par contre, la situation s'inverse ; les personnes de 15-64 ans étant proportionnellement plus importantes. Dans cette structure, les personnes âgées de 65 ans et plus sont les moins représentées, les hommes âgés (3,9%) davantage que les femmes âgées (5,0%). Par ailleurs, il ressort que le milieu rural (5,6%) présente deux fois plus de personnes âgées que le milieu urbain (2,8%).

Malgré la baisse<sup>1</sup> constatée de la fécondité depuis déjà plusieurs années, la base élargie de la pyramide confirme le niveau encore élevé de fécondité au sein de la population togolaise.

**Graphique I-2 : Pyramide des âges de la population**



<sup>1</sup> De de l'ordre de 7% en 1988, le nombre moyen d'enfant par femme est passé à 5,4 en 1998 et se chiffre à 4,8 en 2013-2014 d'après les enquêtes démographiques et de santé réalisées au cours de ces dernières années.

## CHAPITRE II. ÉDUCATION

Il est abordé dans ce chapitre les thèmes suivants : l’alphabétisation, la fréquentation scolaire, le niveau d’instruction de la population, l’accessibilité aux services éducatifs et la satisfaction des bénéficiaires du système éducatif.

### II.1 ALPHABETISATION

On attend par alphabétisation, le fait de savoir lire et écrire une phrase dans une langue quelconque. Elle se rapporte généralement aux individus âgés de 15 ans ou plus d’une population donnée. Les résultats issus de l’enquête QUIBB présentent un taux d’alphabétisation de 63,3% contre 60,3% en 2011. Ce taux présente toutefois des disparités selon différentes caractéristiques.

Le Tableau II.1 indique que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes quel que soit le groupe d’âge. Au niveau national, ce taux est de 76,7% pour les hommes et 51,0% pour les femmes. Selon le milieu de résidence, il ressort de l’Annexe 2. 1 que la population urbaine est alphabétisée à 79,8% contre 49,2% en milieu rural. En considérant le milieu urbain, comparativement aux autres domaines d’étude, Grand Lomé abrite 84,4% d’alphabétisés et 72,2% pour le reste du milieu urbain.

<b>Tableau II.1: Taux d'alphabétisation (%) de la population par tranche d'âge et selon le sexe</b>			
Sexe	Masculin	Féminin	Ensemble
	76,7	51,0	63,3
Tranche d'âge			
15 - 19 ans	91,9	87,4	89,9
20 - 29 ans	86,0	62,6	73,2
30 - 39 ans	75,1	49,5	61,1
40 - 49 ans	72,6	40,3	56,2
50 - 59 ans	67,2	32,9	50,1
60 ans ou plus	45,4	9,0	24,9

Selon le groupe socio-économique (Annexe 2. 1), les taux d’alphabétisation les plus élevés sont observés au niveau des ménages dirigés par les salariés du public (97,4%), les chômeurs (82,7%) et les salariés du privé (74,3%). Le taux le plus faible est observé dans les ménages dirigés par les agriculteurs indépendants (49,6%).

### II.2 NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION

Par définition, le niveau d'instruction est le niveau d'enseignement atteint par un individu. Dans le cadre de cette étude, trois niveaux ont été retenus : le niveau primaire, le niveau secondaire et le niveau supérieur auxquels s'ajoute la modalité sans niveau.

Dans l'ensemble, l'Annexe 2. 5 révèle que 24,6% de la population togolaise n'est pas instruite alors que parmi les instruits, ceux qui ont un niveau primaire représentent 44,0%, ceux du secondaire 28,0% et 3,4% ont un niveau supérieur.

Selon le même tableau, la proportion des personnes sans niveau d'instruction représente 13,2% en milieu urbain contre 33,0% en milieu rural. Les individus du niveau primaire, secondaire et supérieur représentent respectivement 39,0%, 40,5% et 7,4% en milieu urbain et 47,8%, 18,8% et 0,4% en milieu rural. Contrairement aux autres villes, Grand Lomé renferme la plus forte proportion de la population du niveau secondaire et supérieur alors que les personnes de niveau primaire se concentrent en milieu rural.

Selon le groupe socio-économique, la majorité des chefs de ménages salariés du public (59,20%) ont un niveau secondaire. Par contre, les inactifs (53,9%) et les agriculteurs indépendants (42,9%) ont un niveau primaire.

Par rapport au sexe, on constate qu'il y a plus de femmes sans niveau ou de niveau primaire alors qu'elles sont moins représentées au secondaire et au niveau supérieur (Annexe 2. 5).

### II.3 FREQUENTATION SCOLAIRE

Cette partie aborde la fréquentation scolaire pour les cycles primaire et secondaire avec des taux de scolarisation pour chaque niveau.

#### II.3.1 Enseignement primaire

L'enseignement primaire concerne les enfants d'âge compris entre 6 et 11 ans. Pour cette tranche de la population, l'Annexe 2. 1 fait ressortir que dans l'ensemble, 84,8% de ces enfants sont à l'école primaire ; 91,4 en milieu urbain et 81,5 en milieu rural. A Lomé et dans les autres villes, les taux de fréquentation sont respectivement 91,2% et 91,9%. Par ailleurs, en 2015, on retrouve plus de garçons (86,3%) que de filles (83,6%) à l'école primaire.

### II.3.2 Enseignement secondaire

Pour ce type d'enseignant, la population de référence est celle âgée de 12 à 18 ans. Par rapport à l'enseignement primaire, le taux de fréquentation au secondaire est plus faible. Il est de 49,1% dans l'ensemble, de 63,0% en milieu urbain et 39,3% pour le milieu rural (Annexe 2. 1). Ce taux est plus élevé dans Grand Lomé (65,6%) que dans les autres villes (58,9%). Selon le sexe, le taux de fréquentation au secondaire est de 55,2% pour les garçons et de 42,0% pour les filles.

### II.3.3 Les raisons de non fréquentation

Dans l'Annexe 2. 3, sont compilées les raisons avancées par les enfants qui n'étaient pas inscrits à l'école lors de la collecte de données. Sur le plan national, 35,3% des enfants ont déclaré avoir abandonné, 17,7% ont évoqué le manque de soutien ou les frais d'écolage trop cher et pour 14,9% d'enfants le travail est la raison de leur non fréquentation. Une proportion non négligeable (5,6%) pense que l'école est inutile ou ne présente aucun intérêt. On note aussi que 4,3% d'enfants ont arrêté les études pour de raisons de grossesse et 3,1% pour des raisons de mariage. Maladie ou handicap est cité par 5,5% d'enfants comme la raison de non fréquentation. On observe toutefois des disparités selon le sexe, le milieu de résidence, le domaine d'étude ou encore le groupe socio-économique.

## II.4 TYPE D'ÉCOLES FREQUENTEES

Il se dégage de l'Annexe 2. 4 que les écoles et universités publiques sont plus fréquentées que les autres types. En effet, les résultats dudit tableau montrent que 71,1% d'élèves et étudiants étaient inscrits dans les structures d'enseignement publiques, 12,9% dans les structures privées confessionnelles, 14,5% dans les écoles privées laïques et 1,4% dans les écoles communautaires. Le même tableau indique que 85,7% d'élèves du milieu rural fréquentent les écoles privées contre 51,3% en milieu urbain. Dans Grand Lomé, cette proportion est de 38,3% et de 71,5% dans les autres milieux urbains. Ces résultats illustrent fort bien la présence des structures privées à Lomé et dans les grandes villes comparativement au milieu rural.

## II.5 ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

### II.5.1 Accès à l'école primaire

Sur le plan national, 90,6% d'enfants ont accès à l'école primaire comme l'indique l'Annexe 2. 1. Les taux d'accès selon le milieu de résidence est 95,6% pour le milieu urbain et de 80,6% en milieu rural. A Lomé, tous les enfants sans exception ont accès à l'école primaire alors que dans les autres villes le taux d'accès à l'école primaire est de 88,1%.

### II.5.2 Accès à l'école secondaire

Sur le plan national, le taux d'accès au secondaire est de 63,8% (Annexe 2. 1). Ce taux présente des disparités entre les milieux de résidence. Il est de 44,1% en milieu rural et près du double (85,3%) en milieu urbain. Dans Grand Lomé, tous les élèves ont accès à l'école secondaire contre 60,1% dans les autres milieux urbains.

## II.6 SATISFACTION PAR RAPPORT AUX SERVICES D'ÉDUCATION

La satisfaction concerne les élèves qui fréquentent actuellement l'école et qui n'ont relevé aucune raison d'insatisfaction relative aux services d'éducation dont ils bénéficient.

### II.6.1 Satisfaction par rapport aux services d'éducation au primaire

Le niveau de satisfaction pour les services d'éducation au primaire est très satisfaisant. En effet, sur le plan national, six élèves sur dix (63,6%) sont satisfaits de ces services. Ce niveau de satisfaction est plus élevé dans le milieu rural que dans le milieu urbain. Alors qu'il est de 52,4% dans le Grand Lomé, et 53,5 dans les autres villes, le niveau de satisfaction s'élève à 71,6% dans le milieu rural. Par rapport au groupe socio-économique, on observe que les salariés du public sont tous satisfaits des services d'éducation au primaire alors que ceux du privé ne le sont qu'à 32,5%. Par rapport au sexe, le niveau de satisfaction est de 59,7% chez les garçons et de 68,2% chez les filles.

### II.6.2 Satisfaction par rapport aux services d'éducation au secondaire

Pour le cycle secondaire, le niveau de satisfaction des services est plus faible et se situe autour de 30,5% au niveau national. Dans les milieux urbain et rural, les niveaux sont respectivement

## Education

de 38,7% et de 24,6%. A Lomé, il se situe à 38,1% alors qu'il est 39,6% dans les autres villes. Alors que les salariés du public ne sont pas du tout satisfaits des services au niveau secondaire, ceux du privé estiment à 46,2% qu'ils le sont. Par rapport au sexe, 34,9% des hommes déclarent être satisfaits tandis que seulement 25,4% des femmes le sont.

### II.6.3 Raisons d'insatisfaction par rapport aux services d'éducation

Pour exprimer leur insatisfaction des services offerts dans les écoles, les élèves ont évoqué quelques raisons qui sont résumées dans l'Annexe 2. 2. De ce tableau, il ressort que les principales raisons d'insatisfaction des élèves sont : l'effectif pléthorique des classes (31,8%), l'enseignement médiocre (17,5%), mauvais état des infrastructures (11,4%), manque de livres/fournitures (10,0%), Manque d'enseignants (7,6%) et l'absence ou mauvais état des toilettes (6,2%).

Il se dégage du même tableau que selon le milieu de résidence, l'effectif pléthorique et enseignement médiocre constituent les principales raisons d'insatisfaction des élèves.

## CHAPITRE III. SANTÉ

Dans ce chapitre, il sera question de présenter la situation actuelle de la morbidité, du handicap, de l'accès des personnes aux services de santé, de l'utilisation des services de santé tout en mettant l'accent sur le niveau de satisfaction des populations à ces services.

### III.1 MORBIDITÉ

Le taux de morbidité est la proportion de la population qui a été malade ou blessée au cours des 4 dernières semaines qui ont précédé l'enquête. L'analyse de la morbidité de la population révèle que, sur le plan national, 23,9% de la population a été malade ou blessée au cours des quatre dernières semaines qui ont précédé l'enquête (Tableau III.1). Cette proportion est supérieure à celle de 2011 qui était de 20,6%. Les disparités entre les milieux de résidence se font ressentir. En effet, la proportion des malades ou blessés est plus faible en milieu urbain (22,1%) qu'en milieu rural (25,1%), inversant les tendances de 2011 entre ces deux milieux de résidence.

Par rapport aux domaines sur lesquels ont porté la collecte des données, le taux de morbidité est plus faible dans Grand Lomé (18,9%) que les autres domaines. De plus, on observe que le milieu urbain (27,1%) sans Grand Lomé a un taux plus élevé que la partie rurale du territoire (25,1%).

Quel que soit le milieu de résidence et le domaine d'étude considéré, la proportion des femmes malades est plus élevée que celle des hommes malades.

L'Annexe 3. 1 révèle que le paludisme reste la première cause de morbidité (56,5%) sur le plan national, et ceci quels que soient le milieu de résidence, le sexe ou le groupe d'âge. Les maux de ventre (10,9%) et les blessures/traumatisme (5,1%) viennent en deuxième et troisième position parmi les causes de morbidité citées par la population. Ces trois premières causes touchent plus les enfants de moins de 5 ans que les autres groupes d'âge, ceci quel que soit le sexe.

<b>Tableau III.1 : Répartition (%) des personnes malades selon le sexe par domaine et milieu de résidence</b>			
	Sexe		
	Homme	Femme	Total
<b>Ensemble</b>	22,6	25,1	23,9
<b>Milieu de résidence</b>			
Urbain	20,7	23,4	22,1
Rural	23,9	26,2	25,1
<b>Domaine</b>			
Grand Lomé	17,1	20,7	18,9
Autre Urbain	26,4	27,7	27,1
Milieu Rural	23,9	26,2	25,1

### III.2 HANDICAP

Est en situation de handicap toute personne atteinte d'incapacité physique ou mentale. L'analyse des résultats de l'enquête indique que 2,2% de la population souffre d'un handicap contre 1,5% en 2011 (Annexe 3. 2). Au sein de cette proportion, les handicapés des membres inférieurs sont les plus nombreux avec une proportion de 34,2% suivi des Mal/Non-voyants (15,6%), des malades mentaux (11,1%) et des handicapés des membres supérieurs (8,8%). Quant aux autres types d'handicaps, ils représentent 25,6% de cette sous population d'handicapés.

La proportion des handicapés en milieu urbain (2,2%) ne diffère pas de celle du milieu rural (2,2%). L'analyse montre que quel que soit le milieu de résidence ou le domaine d'étude considéré, la proportion des handicapés des membres inférieurs est très élevée par rapport aux autres handicaps. Les malades mentaux et les sourds-muets constituent le deuxième groupe d'handicapés respectivement dans Autre urbain (30,5%), Grand Lomé (15,0%) et rural (11,7%). Les résultats de l'analyse de la situation d'handicap au sein du groupe socio-économique montre que les inactifs (4,0%) sont les plus nombreux à être en situation d'handicap.

L'analyse selon le sexe montre que les hommes sont plus en situation de handicap des membres inférieurs (40,7%) et Malade mentale (15,3%) que les femmes (respectivement 28,1% et 7,2%). Mais quant aux Mal/Non-voyant et aux handicapés des membres supérieurs, la situation est inversée. Les résultats de l'Annexe 4. 3 par type de handicap montrent que les tendances restent

inchangées quels que soient l'analyse suivant le niveau d'instruction, l'état matrimonial et le groupe d'âge.

### III.3 ACCÈS GÉOGRAPHIQUE AUX SERVICES DE SANTÉ

L'accès géographique des ménages aux services de santé est assuré lorsque ceux-ci mettent moins de 30 minutes pour accéder au centre de santé le plus proche à pied ou par un moyen de transport. L'analyse de l'Annexe 3. 3 montre que cet indicateur au plan national est de 68,9% (contre 66,8% en 2011). On observe une disparité entre les milieux de résidence. En effet, le taux d'accès aux services de santé est de loin plus élevé en milieu urbain (86,2%) qu'en milieu rural (53,0%). Ce grand écart s'explique par le fait que le milieu urbain concentre à lui seul la plupart des centres de santé (L'accès dans Grand Lomé étant pratiquement assuré pour tous les ménages).

Par rapport aux groupes socio-économiques, les agriculteurs indépendants, pour la plupart résidant dans le milieu rural, est le groupe dans lequel le taux d'accès est faible (51,1%). Il en est de même pour les ménages dirigés par un chef de niveau d'instruction inférieur. Ainsi, les ménages dirigés par des chefs sans niveau d'instruction (59,1%) et les personnes de niveau primaire (65,1%) sont généralement les ménages qui vivent loin des services de santé que les autres ménages.

L'analyse de la satisfaction à l'utilisation des services de santé révèle que sur le plan national 91,6% des personnes malades ou blessées ayant consulté un centre ou un praticien de santé sont satisfaits des soins ou des conseils reçus. L'écart entre le milieu urbain (90,0%) et rural (92,6%) est faible. Suivant le groupe socio-économique, les autres actifs (79,0%) et les apprentis, aides familiaux (88,3%) sont les groupes dans lesquels la satisfaction aux services reçus est moins élevée. Les personnes de niveau d'instruction élevé ont tendance à moins apprécier les soins qui leur sont administrés.

### III.4 UTILISATION DES SERVICES DE SANTÉ

Sur le plan national, 62,7% (contre 66,2% en 2011) des personnes malades utilisent les centres de santé ou ont consulté un praticien de santé. Cette proportion est de 62,0% en milieu urbain contre 63,1% en milieu rural (Annexe 3. 3). Dans les autres villes du pays autres que Grand

## Santé

Lomé, la proportion des malades qui utilisent les centres de santé reste un peu plus faible par rapport à l'ensemble du pays et se situe à 61,5%.

Suivant le groupe socio-économique, trois personnes sur quatre (75,5%) des salariées du secteur public utilisent les services de santé. Par contre, au sein des chômeurs, seulement 44,6% utilisent les services de santé.

L'analyse selon le sexe, montre que les femmes, 62,4% utilisent les services de santé dans une proportion moindre que les hommes (62,9%).

### III.5 RAISONS DE LA NON UTILISATION DE SERVICE DE SANTÉ

Les résultats de l'enquête révèlent que 37,3% (contre 35,0% en 2011) de la population malade n'a pas consulté ou n'a pas eu recours à un service de santé (Annexe 3. 3 : complément à 100 du taux d'utilisation des services de santé).

Parmi les raisons de non utilisation, on note que le taux élevé de non consultation des services de santé s'explique par le fait que 68,1% de la population fait recours à l'automédication. Ce taux est plus élevé en milieu urbain (71,5%) qu'en milieu rural (65,9%). Les raisons de consultation "trop chère/manque d'argent" (23,0%) et "non nécessité de faire des consultations" (6,4%) sont les deux principales autres causes de la non utilisation des services de santé.

Au sein du groupe socio-économique, les salariés du public (76,6%) et les apprentis, aides familiaux (74,9%) sont les deux groupes dans lesquels, la population n'ayant pas consulté les services médicaux, pratique plus l'automédication.

L'analyse des raisons de non consultation montre que quel que soit la maladie considérée l'automédication, la cherté des consultations, l'incapacité financière et la non perception de la nécessité de se faire consulter sont respectivement dans cet ordre les principales raisons de non consultation des services de santé. Parmi les maladies pour lesquelles la population pratique plus l'automédication, on peut citer les problèmes dentaires (74,9%), le paludisme (72,5%), les infections respiratoires aiguës (71,6%) et les maux de ventre (70,1%) qui sont cités à plus de

70% de la population n'ayant pas consulté les services de santé. Le manque d'argent ou la consultation trop chère reste la principale raison de non consultation des services de santé au sein des personnes ayant des problèmes d'yeux.

### III.6 PROBLÈMES DE SERVICE DE SANTÉ OU DE NON SATISFACTION

Les résultats de l'Annexe 3. 4, relatifs aux raisons de la non satisfaction, montrent que 8,4% (contre 14,2% en 2011) des personnes malades ou blessées qui ont consulté un praticien de santé ne sont pas satisfaites de cette consultation. Cette proportion est de 10,1% en milieu urbain et 7,4% en milieu rural. Grand Lomé (9,9%) et Autre urbain (10,4%) sont les domaines dans lesquels la proportion des personnes malades ou blessées n'ayant pas trouvé satisfaction est plus élevée que le niveau national. La disparité selon le sexe n'existe pratiquement pas (pour les hommes (8,4%) comme pour les femmes la proportion reste de (8,5%).

L'analyse suivant le groupe socio-économique montre que les actifs saisonniers (21,0%) est le groupe où l'on observe la proportion élevée de non satisfaction.

Suivant le type de services consultés, les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) avec une occurrence de 19,5%, les structures phytosanitaires (19,2%) et les cases de santé (10,7%) sont les structures dans lesquelles la proportion de non satisfaction de la consultation est plus élevée et dépasse les 10,0% (Annexe 3. 4).

Parmi les insatisfaits, les raisons évoquées au moment de la consultation par la population sont : la cherté des services de santé pour 32,6%, la durée d'attente trop longue (28,1%) et le traitement inefficace/inadapté (18,4%). Le problème de cherté est plus évoqué surtout au niveau des cliniques ou cabinets médicaux (39,9%), des structures de consultation à domicile (36,4%) et des dispensaires/CMS/USP/PMI (32,8%). Quant au temps d'attente trop longue, c'est au niveau des CHU (76,8%) et des hôpitaux publics (CHP et CHR (58,1%)) que l'on observe les proportions élevées (Annexe 3. 4).

## CHAPITRE IV. EMPLOI

La question d'emploi et d'insertion des jeunes est devenue une préoccupation majeure des autorités. Ainsi, depuis 2000, les études statistiques relatives aux conditions de vie des ménages en font une étude à part entière. Ce chapitre a donc pour objectif l'analyse des informations relatives à l'emploi à partir des données du QUIBB 2015. Des analyses comparatives sont faites par rapport aux indicateurs calculés à partir des données du QUIBB 2011. Il est donc articulé au tour de l'analyse des thèmes suivants : situation dans l'emploi, les branches d'activité, le sous-emploi et le chômage.

### IV.1 SITUATION DANS L'EMPLOI

Cette section analyse d'une part le taux d'activité et d'autre part l'emploi et le type d'employeur des actifs occupés.

#### IV.1.1 Taux d'activité

Le taux d'activité est un indicateur de mesure de niveau de participation de la population en âge de travailler selon le BIT (15 à 64 ans) à l'activité économique. Il est donc le rapport entre la population active et la population en âge de travailler. La population active est composée des personnes pleinement occupées, sous occupées et des chômeurs. En 2015, le taux d'activité pour l'ensemble du pays s'établit à 76,8% dont 71,7% sont pleinement occupés et 24,9% sont sous-employés (Annexe 4. 1). Par rapport au QUIBB 2011 où le taux d'activité s'établissait à 78,8%, ce taux a légèrement baissé alors que le taux de sous-emploi a augmenté. Il convient de noter que l'ensemble des actifs pleinement occupés représentent 55,6% de la population en âge de travailler contre 54,9% en 2011.

Par ailleurs, 79,1% des hommes en âge de travailler (15-64 ans) sont actifs contre 74,6% des femmes. L'analyse des actifs selon le milieu de résidence révèle que les personnes en âge de travailler résidentes en milieu urbain actives représentent 68,4% contre 84,4% en milieu rural. Dans le Grand Lomé, 67,8% des habitants en âge de travailler sont actifs (Annexe 4. 1).

## Emploi

### IV.1.2 Emploi et type d'employeurs

Il ressort de l'analyse de l'Annexe 4. 2 que les entreprises privées formelles et les entreprises individuelles ou de ménages sont les plus grands pourvoyeurs d'emploi au Togo depuis 2011. Ces deux types d'employeurs emploient à eux seuls neuf actifs sur dix en 2011 et en 2015. En effet, 45,4% des actifs occupés travaillent dans une entreprise privée (formelle ou informelle) et 43,6% sont employés par des entreprises individuelles ou de ménages. Les Fonctionnaires publics représentent une proportion de 6,0% des actifs occupés contre 4,2% en 2011. En outre, les sociétés d'Etat occupent seulement 2,8% des actifs contre 1,2% en 2011. Les ONG/Association/Groupement emploient environ 1,2% des actifs et les Ambassades et organismes internationaux emploient une proportion très marginale des actifs occupés togolais.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que les entreprises privées et les entreprises individuelles ou de ménage emploient plus en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, un peu plus de la moitié (50,6%) des actifs occupés en milieu urbain ont pour principal employeur les entreprises privées et 36,2% en ont comme employeur les individus ou ménages. En ce qui concerne le milieu rural, ce sont les actifs occupés employés par les individus et ménages qui dominent. Ils représentent plus de la moitié avec une proportion de 52,8%. La même tendance est observée au niveau des deux sexes.

Selon le sexe, l'analyse révèle que 76,9% des fonctionnaires publics sont des hommes, 75,4% des employés des sociétés d'Etat sont des hommes, 56,2% des employés des entreprises privées sont de sexe masculin. Le seul type d'employeur qui fait exception est les employeurs individus ou ménages. En effet, parmi les actifs occupés employés par les individus ou ménages, les femmes représentent 57,0%. En termes d'âge, quel que soit le type d'employeur, le groupe d'âge le plus représentatif est 30-49ans (Annexe 4. 3).

## IV.2 BRANCHE D'ACTIVITE

Cette section s'intéresse à la structure de la population en âge de travailler suivant les branches de leur activité principale selon le sexe, le domaine d'étude, le milieu de résidence et le groupe d'âge.

Il ressort de l'Annexe 4. 4 que les travailleurs togolais exercent principalement dans la branche Agriculture, sylviculture, pêche qui occupe plus de la moitié (54,1%) des travailleurs devant la branche d'activité Commerce, réparation de véhicule et auto-moto où 15,2% des personnes en

## Emploi

âge de travailler exercent. Cette tendance révèle que les travailleurs exercent toujours majoritairement dans la branche d'activité Agriculture, sylviculture, pêche et dans la branche d'activité Commerce, réparation de véhicule et auto-moto.

L'analyse selon le milieu de résidence (Annexe 4. 4) montre que les ruraux exercent principalement dans les branches d'activité Agriculture, sylviculture, pêche (76,2%), Commerce, réparation de véhicule et auto-moto (8,4%) et Activités de fabrication (6,7%). Ces trois branches d'activité occupent à elles seules 91,3% des actifs ruraux. En ce qui concerne le milieu urbain, les activités principales des travailleurs se retrouvent en majorité dans les branches d'activité suivantes : commerce, réparation de véhicule et auto-moto (26,7%), activité Agriculture, sylviculture, pêche (16,3%) et Activité de fabrication (15,2%).

Selon le sexe, il convient de noter que les hommes exercent principalement dans les branches d'activité Agriculture, sylviculture, pêche (57,2%), Commerce, Activités de fabrication (8,6%) et réparation de véhicule et auto-moto (6,7%). Les femmes sont en majorité dans l'agriculture (50,8%) et le commerce (24,2%).

## IV.3 SOUS-EMPLOI

Un actif est considéré comme en situation de sous-emploi lorsque celui-ci a travaillé au cours des sept derniers jours qui ont précédé l'enquête mais qui est prêt à prendre un emploi supplémentaire au cours des quatre semaines à venir. Le taux de sous-emploi et le statut dans le sous-emploi sont les deux grands points autour desquels s'articule cette section.

### IV.3.1 Taux de sous-emploi

Le taux de sous-emploi est obtenu en rapportant l'effectif des personnes en situation de sous-emploi à l'effectif de la population active. L'Annexe 4. 1 révèle que près du quart des actifs soit 24,9% sont en situation de sous-emploi. Lorsque l'effectif des personnes en situation de sous-emploi est rapporté à l'effectif des actifs occupés, le taux de sous-emploi s'établit à 25,8%. Ces deux valeurs montrent que le taux de sous-emploi est relativement important par rapport aux valeurs de ce taux en 2011. Contrairement aux résultats du QUIBB 2011, les données du QUIBB 2015 révèle que les hommes (25,8%) se retrouvent plus en situation de sous-emploi que les femmes (24,1%). L'analyse spatiale montre que les actifs du Grand Lomé (29,2%) se retrouvent plus en situation de sous-emploi comparativement aux autres milieux urbains

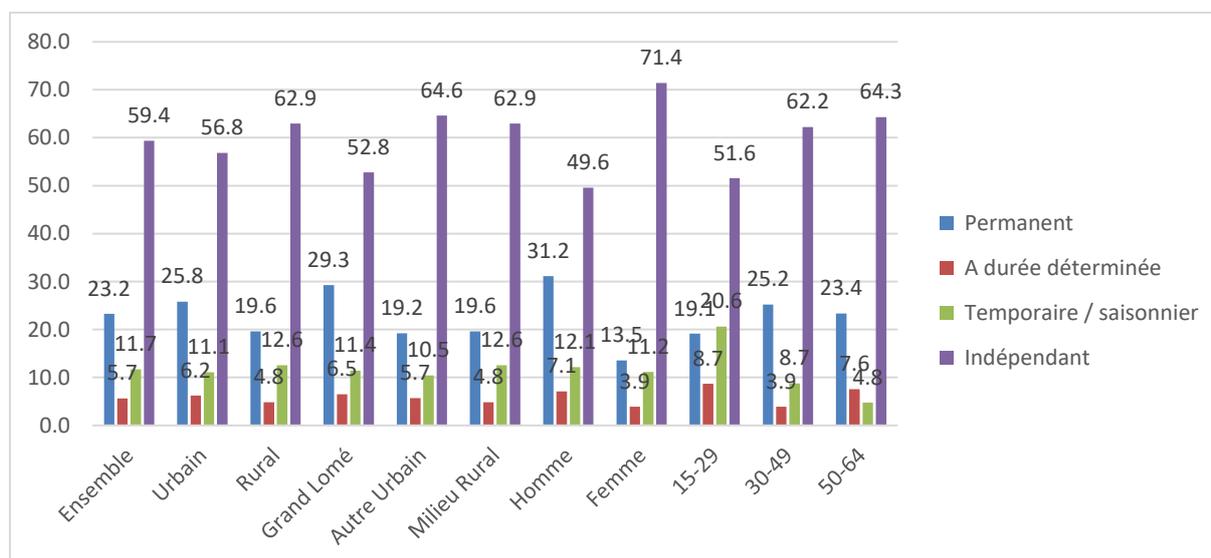
## Emploi

(25,3%) et au milieu rural (22,9%). Parmi les trois groupes d'âge considérés pour l'étude à savoir 15-29 ans, 30-49 ans et 50-64 ans, les actifs du groupe d'âge 30-49 ans connaissent plus la situation de sous-emploi. En effet, 29,5% de ces derniers sont en situation de sous-emploi contre 22,2% pour les actifs âgés de 15 à 29 ans et 18,5% pour ceux âgés de 50 à 64 ans.

### IV.3.2 Statut dans le sous-emploi

Il ressort du Graphique IV-1 que les actifs en situation de sous-emploi sont en majorité des indépendants dans l'ensemble du pays. Ils sont suivis par les actifs ayant un emploi permanent. En effet, 59,4% des personnes en situation de sous-emploi sont des personnes travaillant pour leur propre compte (travailleurs indépendants) et 23,2% ont un emploi permanent.

**Graphique IV-1 : Statut dans le sous-emploi suivant le sexe, le milieu de résidence et le groupe d'âge**



Source : QUIBB 2015

Cette même tendance est globalement conservée pour les différents axes d'analyse considérés. En effet, selon le sexe, près de la moitié (49,6%) des hommes en situation de sous-emploi sont des travailleurs indépendants et 31,2% ont un emploi permanent, de même, 71,4% des femmes sous-employées sont des permanentes et 13,5% ont déclaré avoir un statut permanent dans leur occupation. Il convient de noter que selon le groupe d'âge, les personnes en situation de sous-emploi âgées de 15 à 29 ans, 51,6% sont des travailleurs indépendants, 20,6% ont un emploi temporaire ou saisonnier et 19,1% ont un emploi permanent.

## IV.4 CHÔMAGE

Le taux de chômage est un indicateur très important pour la politique économique d'un pays. Ce taux est mesuré à travers le taux de chômage au sens élargi selon la définition du BIT. Il est calculé en rapportant l'effectif total des personnes en situation de chômage à la population active.

Le taux de chômage calculé à partir des données du QUIBB 2015 s'établit à 3,4% relativement très loin du taux de chômage enregistré en 2011 qui s'établissait à 6,5%. L'analyse suivant le milieu de résidence montre que le Grand Lomé enregistre le taux de chômage le plus élevé. En effet, le taux de chômage enregistré dans le Grand Lomé (7,8%) dépasse le double de celui enregistré dans les autres milieux urbains (3,5%) et le milieu rural (1,3%). Selon le sexe, les hommes sont plus exposés au phénomène que les femmes. En effet, le taux de chômage s'établit à 4,0% pour les hommes actifs et 2,7% pour les femmes actives.

## CHAPITRE V. POSSESSIONS DE TERRES

Ce chapitre donne des informations sur la possession de terres par les ménages, les types de terres et la répartition des ménages possédant des terres suivant quelques variables sociodémographiques.

### V.1 POSSESSION DE TERRES

Les terres détenues concernent les parcelles (cultivées ou non, bâties ou non) acquises par le ménage soit par achat, soit par héritage, soit par première occupation.

#### V.1.1 Terres possédées

L'analyse des données du QUIBB 2015 montre que 62,4% des ménages (contre 59,2% en 2011), soit un peu plus de six ménages sur dix possèdent des terres. Ce taux est de 37,1% en milieu urbain et de 85,7% en milieu rural.

Au sein du milieu urbain, cette proportion varie suivant qu'on réside à Lomé ou dans les autres villes du pays. En effet, dans Grand Lomé, seul 30,3 % des ménages possèdent des terres alors que 48,8% des ménages en possèdent dans les autres villes du Togo.

On note que la proportion des ménages possédant des terres croît avec la taille des ménages. Par ailleurs la proportion de ménages possédant des terres est plus élevée pour les ménages dirigés par les hommes que pour ceux dirigés par les femmes, soit 66% contre 52,4%.

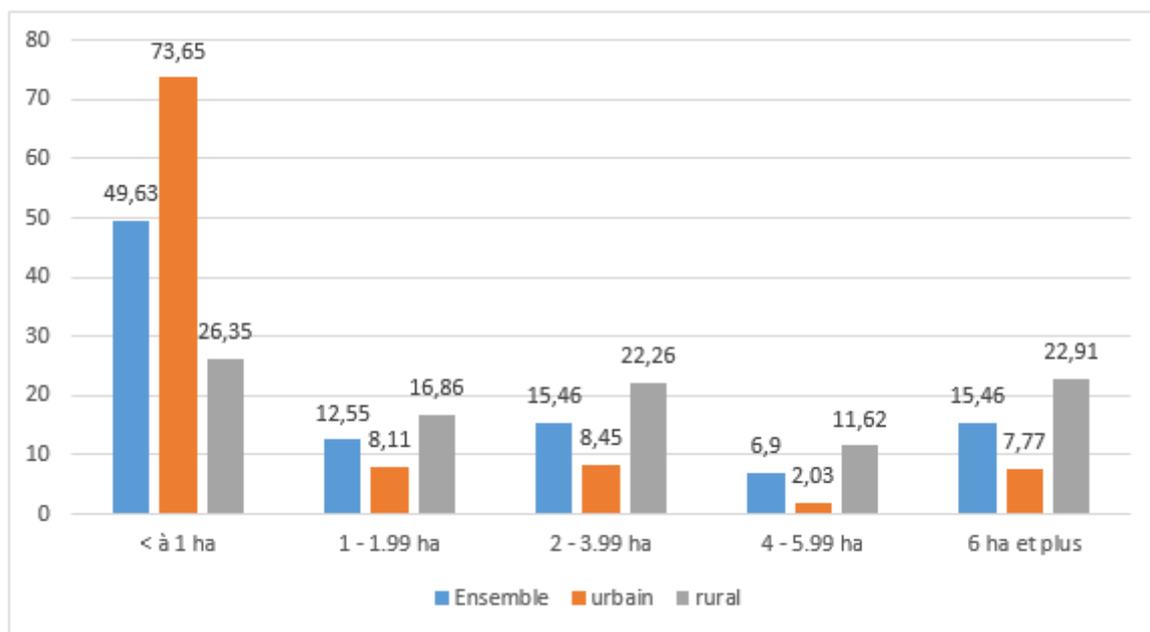
#### V.1.2 Superficies des terres possédées

Le Graphique V-1 montre que sur le plan national 49,6% des terres possédées ont une superficie inférieure à 1 ha. En milieu urbain, 73,6% des terres possédées ont des superficies inférieures à 1 ha alors qu'en milieu rural la répartition des terres possédées est plus ou moins équitable suivant les catégories de superficies. En effet, en milieu rural, 26,3% des terres possédées ont une superficie inférieure à 1 ha. En outre, 9 parcelles sur 10 ont une superficie qui n'excède pas 1 ha alors que dans les autres milieux urbains cette proportion est de 6 sur 10 parcelles. Par

## Possession des terres

ailleurs, 22, 3% et 22,9% des terres ont respectivement une superficie comprise entre 2 et 3.99 ha et supérieure à 6 ha.

**Graphique V-1** : Répartition (en %) des terres possédées selon la superficie par milieu de résidence



Source : QUIBB 2015, nos calculs

## V.2 REPARTITION DES PARCELLES POSSEDEES

Cette partie analyse les parcelles possédées selon le milieu de résidence, le domaine, le mode d'acquisition et le type de document.

### V.2.1 Répartition des parcelles possédées selon le type de terrains par domaine

L'analyse de la répartition des terres possédées par type de terrains et par domaine révèle que dans le Grand Lomé la plupart (65,1%) des parcelles possédées sont des terrains d'habitation alors qu'en milieu rural celles-ci sont majoritairement (79,6%) des terrains ruraux de production. Dans les autres milieux urbains, les terrains ruraux de production représentent 40% et les terrains urbains d'habitation 34% des parcelles possédées.

**Tableau V.1** : Répartition des parcelles possédées selon le type de terrains par domaine

Type de parcelle	Domaine			Ensemble
	Grand Lomé	Autre Urbain	Milieu Rural	
Terrain urbain d'habitation	65,1	34,1	1,6	11,3
Terrain rural d'habitation	18,9	14,3	17,6	17,3
Terrain rural de production	13,5	40,1	79,6	68,9
Terrain urbain de production	2,3	11,3	1,1	2,3
<b>Total</b>	100	100	100	100

Source : QUIBB 2015

### V.2.2 Répartition des parcelles possédées suivant le mode d'acquisition

L'analyse du mode de possession des terres révèle que la plupart (54,16%) des parcelles sont possédées par héritage. Le deuxième mode de possession est l'acquisition par achat (voir Tableau V.2).

L'analyse du mode d'acquisition par sexe du chef du ménage montre que les hommes héritent des parcelles plus que les femmes, soit 51% contre 48,5%. Par ailleurs, les hommes achètent plus de terres que les femmes.

Quant aux domaines d'étude, l'héritage est le mode d'acquisition qui domine (61,5%) en milieu rural alors que dans le Grand Lomé la plupart (84,5%) des parcelles sont possédées par achat. Dans les autres milieux urbains, les parcelles sont essentiellement possédées par achat (40,6%) et l'héritage (33,9%).

**Tableau V.2** : Répartition des parcelles possédées suivant le mode d'acquisition

## Possession des terres

		Mode d'acquisition de la parcelle									
		Première occupation	Accordée par les chefs de collectivités	Héritage	Location	Emprunt sans contrepartie	Aménagement (y compris défrichement) sans permission	Achat	Métayage	Don	Autre
Sexe du CM	Homme	1,8%	4,7%	51,0%	3,4%	5,2%	,1%	23,0%	1,6%	9,0%	,3%
	Femme	,9%	4,2%	48,5%	7,4%	6,5%	0,0%	21,3%	1,6%	9,1%	,6%
Domaine	Grand Lomé	0,0%	0,0%	12,1%	0,0%	,4%	0,0%	84,5%	,3%	2,7%	0,0%
	Autre Urbain	,8%	,8%	33,9%	5,4%	5,9%	,5%	40,6%	2,0%	9,7%	,4%
	Milieu Rural	2,1%	6,2%	61,5%	4,9%	6,4%	0,0%	6,4%	1,8%	10,2%	,4%

Source : QUIBB 2015

### V.2.3 Répartition des parcelles possédées avec document selon le type de document

Au Togo, 2 terres possédées sur 10 ont un document qui justifie leur appartenance à un ménage donné.

Au plan national, les documents attestant le droit de propriété des parcelles sont essentiellement le contrat de vente entre vendeur et acquéreur (40,44%) et le tampon (22,44%). Seul 14,58% des terres possédées ont un titre foncier.

Dans le Grand Lomé, les types de document que possèdent les propriétaires terriens sont essentiellement le contrat de vente entre vendeur et acquéreur, le tampon et le titre foncier. En milieu rural un terrain sur deux a un contrat de vente entre vendeur et acquéreur alors que dans les autres milieux urbains ce sont le contrat de vente entre vendeur et acquéreur et le contrat de vente certifié qui dominent les documents justifiant le droit de propriété des terres.

Une analyse par sexe révèle que les proportions de terres possédées ayant un titre foncier, un tampon et un contrat de vente entre vendeur et acquéreur sont plus élevées chez les ménages dirigés par les femmes que par les ménages dirigés par les hommes.

**Tableau V.3** : Répartition des parcelles possédées avec document selon le type de document

## Possession des terres

		Le type de document					
		Titre foncier	Certificat administratif	Tampon	Contrat de vente certifié	Contrat de vente entre vendeur et acquéreur	Confirmation de vente
Domaine	Grand Lomé	21,8%	3,1%	29,6%	9,6%	35,0%	,8%
	Autre Urbain	8,0%	7,2%	17,8%	25,0%	38,8%	3,3%
	Milieu Rural	9,6%	5,5%	13,4%	13,4%	50,1%	8,0%
Sexe du CM	Homme	15,1%	5,6%	22,0%	15,7%	38,2%	3,4%
	Femme	20,2%	,7%	29,7%	7,7%	41,0%	,8%

Source : QUIBB 2015, nos calculs

## CHAPITRE VI. HABITAT ET ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

Le présent chapitre fournit des informations sur les caractéristiques de l'habitat et l'accès aux services sociaux de base. Ces informations concernent essentiellement les logements, l'assainissement, l'accès à l'eau, au marché et aux transports publics.

### VI.1 HABITAT

Les indicateurs utilisés pour l'analyse de la section habitat sont relatifs au statut d'occupation du logement, au principal combustible utilisé pour faire la cuisine, au mode d'éclairage, à l'assainissement et aux caractéristiques physiques du logement (la nature des murs, du toit, du sol).

#### VI.1.1 Statut d'occupation du logement

Les ménages propriétaires de leur logement représentent un peu plus du tiers (34,1%) de l'ensemble des ménages (Annexe 6. 1), dont 3,0 % avec titre foncier et 31,1% sans titre foncier. La proportion des ménages locataires est 26,1% et celle des ménages occupant des maisons familiales s'élève à 37,9%.

L'analyse suivant le milieu de résidence montre que la proportion des ménages propriétaires de leur logement est relativement plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, près de cinq ménages sur dix (48,7%) sont propriétaires de leur logement, en milieu rural contre moins de deux ménages sur dix (18,1%) en milieu urbain.

Selon le domaine, il ressort que plus de la moitié des ménages du Grand Lomé est locataire (54,8%). Cette proportion s'élève à 41,5% dans les autres milieux urbains.

L'analyse selon le sexe du chef de ménage fait ressortir que 37,7% des CM hommes sont propriétaires de leur logement contre 23,7% des CM femmes. La proportion des CM femmes qui sont dans les logements familiaux (49,5%) est plus élevée que celle des CM hommes (33,9%).

Selon le groupe socio-économique du chef de ménage, 24,0% des (CM) salariés du public sont propriétaires de leur logement (dont 4,2% avec titre foncier et 19,8% sans titre foncier) ; 48,8%

## Habitat et accès aux services sociaux de base

d'entre eux sont locataires et 18,7% sont dans les logements familiaux. En ce qui concerne les CM salariés du privé, 37,7% sont locataires et 31,4% vivent dans les logements familiaux (Annexe 6. 1).

### VI.1.2 Combustible pour la cuisine

L'analyse montre qu'un peu plus de la moitié des ménages (50,4%) utilisent le bois de chauffe pour faire la cuisine. Ce type de combustible est suivi du charbon de bois (40,2%). Cependant la proportion des ménages qui les utilisent a baissé par rapport à 2011 (53,0%). A l'inverse, la proportion des ménages qui utilisent le gaz butane a augmenté (4,4% à 7,7%) entre 2011 et 2015, surtout en milieu urbain.

L'analyse selon le milieu de résidence montre qu'en milieu urbain, le second combustible le plus utilisé après le charbon de bois (71,4%) est le gaz butane (15,7%) tandis qu'en milieu rural, il s'agit du charbon de bois (11,5%) après le bois de chauffe (86,9%).

Suivant le domaine, il ressort qu'environ trois quarts des ménages de Grand Lomé utilisent le charbon de bois comme principale source d'énergie pour la cuisine et 21,7% des ménages de Grand Lomé utilisent le gaz butane.

Au niveau national, la proportion des ménages qui utilise les combustibles modernes, c'est-à-dire le gaz butane, l'énergie solaire, le pétrole, l'électricité est peu élevée (8,5%). Cependant, il y a une légère augmentation par rapport à la situation de 2011 qui s'élevait à 7,0%. (Annexe 6. 2).

### VI.1.3 Mode d'éclairage

Au plan national, le mode d'éclairage le plus utilisé est l'électricité (48,3%) qui est suivie de la lampe à torche (42,1%). L'analyse entre 2011 et 2015 montre que la proportion des ménages utilisant l'électricité en 2015 est relativement supérieure à celle des ménages utilisant l'électricité en 2011. La proportion des ménages utilisant la lampe à pétrole a baissé de 20,4% entre 2011 et 2015 passant de 23,5% à 3,1%. Ces statistiques traduisent l'abandon de l'utilisation des lampions à pétrole au profit des lampes torche.

L'analyse suivant le milieu de résidence relève une augmentation drastique de la proportion des ménages utilisant la lampe à torche entre 2011 et 2015 en milieu rural. En effet, elle s'élève à 35,2% en 2011 et 71,6% en 2015. La proportion des ménages utilisant l'électricité est passée

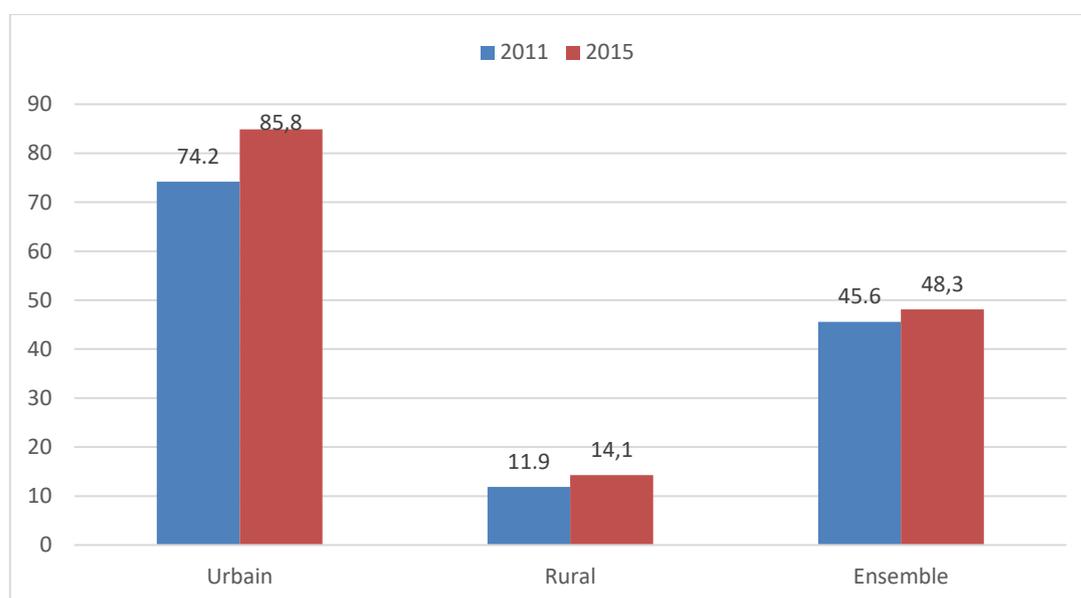
## Habitat et accès aux services sociaux de base

de 9,7% en 2011 à 14,1% en 2015. En milieu urbain, la proportion des ménages utilisant l'électricité est passée de 77,4% en 2011 à 85,8% en 2015 (Annexe 6. 2).

Dans Grand Lomé, la proportion des ménages qui utilisent l'électricité comme principal mode d'éclairage est 91,0% et 76,8% chez les ménages des autres milieux urbains.

Par ailleurs, le taux d'accès à l'électricité a augmenté entre 2011 et 2015 ; il est passé de 45,7% en 2011 à 48,3% en 2015. Ce constat est le même quel que soit le milieu de résidence. Le graphique suivant illustre cette situation.

**Tableau VI.1 : Evolution du taux d'accès à l'électricité**



### VI.1.4 Type d'aisance

Plus de quatre ménages sur dix (42,7%) font leur besoin dans la nature. La nature demeure ainsi le type d'aisance le plus fréquent (plus utilisé). Cependant la proportion des ménages qui en utilisent a légèrement baissé entre 2011 et 2015 passant de 46,9% à 42,7%, au cours des quatre dernières années. Aussi, ressort-il que 33,7% des ménages utilisent les fosses sèches (24,7% privées et 9,0% publiques) et 20,3% des ménages utilisent les WC avec chasse (17,5% privés et 2,8% publics).

Dans le Grand Lomé, moins de la moitié des ménages (47,9%) utilisent le WC privée avec chasse eau comme type d'aisance et un peu plus de trois ménages sur dix (32,1%) utilisent les fosses sèches privées comme type d'aisance. En ce qui concerne, les autres milieux urbains la

## Habitat et accès aux services sociaux de base

plupart des ménages utilisent les fosses sèches privées (41,3%) et WC privés avec chasse eau (13,3%) comme type d'aisance (Annexe 6. 3).

### VI.1.5 Source d'approvisionnement en eau de boisson

Il ressort des résultats (Annexe 6. 3) que les trois principales sources d'approvisionnement en eau de boisson sont dans l'ordre : forage/puits équipé de pompe (29,9%), robinet public extérieur (23,5%) et puits (23,1%).

L'analyse suivant le milieu de résidence dans le temps (entre 2011 et 2015) montre que la proportion des ménages qui utilisent le robinet public extérieur comme principale source d'approvisionnement a augmenté de 13,6% en 2011 à 18,8% en 2015, en milieu rural. La situation inverse est constatée en milieu urbain (de 35,7% à 28,6%).

Dans Grand Lomé, plus de quatre ménages sur dix utilisent le forage/puits équipé de pompe (43,3%) ; le robinet public extérieur (21,4%) et le robinet dans le logement ou la concession (14,6%) comme principale source d'approvisionnement en eau de boisson.

L'analyse comparative avec la situation de 2011, dans Grand Lomé montre une diminution de l'utilisation du robinet public extérieur (42,3% en 2011 à 21,4% en 2015) au profit du forage/puits équipé de pompe (25,4% en 2011 à 43,3% en 2015) comme principale source d'eau de boisson (Annexe 6. 3).

### VI.1.6 Type de matériau du sol

Sur le plan national, près de neuf ménages sur dix (87,4%) ont le sol intérieur de leur logement revêtu de ciment (Annexe 6. 4). Le deuxième matériau du sol est la terre/sable et terre battue dans les mêmes proportions de 4,5% chacun.

Une analyse comparative de la situation des matériaux du sol des ménages entre 2011 et 2015 montre que la proportion des ménages ayant le sol de leur logement revêtu de ciment a relativement augmenté durant cette période. Quel que soit le milieu de résidence, le ciment demeure le principal matériau du sol.

### VI.1.7 Type de matériau des murs

La plupart des ménages ont le mur de leur logement en parpaing/briques cuites ou stabilisées (47,2%), ensuite viennent les murs en terre battue/banco/brique non cuite (45,3%), les murs en pierres (3,5%) et les murs en semi dure (2,5%).

L'analyse suivant le milieu de résidence montre qu'en milieu urbain le principal matériau des murs est le parpaing/briques cuites ou stabilisées (79,6%) tandis qu'en milieu rural, il s'agit de la terre battue/banco/briques non cuites (77,4%) (Annexe 6. 5).

### VI.1.8 Type de matériau du toit

Les résultats de l'Annexe 6. 5 montrent que plus de sept ménages sur dix (73,3%) ont leur logement couvert de zinc, vient ensuite la paille/branchage/claie/feuille/bambou (11,4%) et les tuiles (10,2%).

Selon le milieu de résidence, la proportion des ménages dont les logements sont couverts en paille, branchage ou en terre battue est plus élevée en milieu rural (20,7%) qu'en milieu urbain (1,1%). A l'inverse, la proportion des ménages dont les logements sont couverts de tuiles est plus élevée en milieu urbain (19,6%) qu'en milieu rural (1,7%).

Dans Grand Lomé, environ six ménages sur dix (59,8%) ont leur logement couvert de zinc. Ce type de matériau est suivi de tuile (27,1%) et béton armé ou dalle (12,1%). La proportion des ménages des autres milieux urbains qui ont leur logement couvert de zinc est de 86,4%. Il est suivie des tuiles (6,7%) et du béton armé ou dalle (3,6%) (Annexe 6. 5).

### VI.1.9 Mode d'évacuation d'ordures ménagères et des eaux usées

#### VI.1.9.1 Ordures ménagères

En matière d'assainissement et de salubrité, les résultats de l'Annexe 6. 6 révèlent que la plupart des ménages jettent leurs ordures dans la nature (39,8%). Le deuxième mode d'évacuation est le dépotoir sauvage (24,9%).

La proportion des ménages qui utilisent le mode d'évacuation saine, c'est-à-dire les dépotoirs autorisés et l'enlèvement porte à porte se situe à 27,9% en 2015 contre 26,5% en 2011. Suivant

## Habitat et accès aux services sociaux de base

le milieu de résidence, on remarque une amélioration de l'utilisation du mode d'évacuation saine des ordures ménagères en milieu urbain entre 2011 (44,9%) et 2015 (53,0%). Cependant, en milieu rural, cet indicateur demeure stable au cours de cette période (5,0%) (Annexe 6. 6).

### VI.1.9.2 Eaux usées

Au plan national, les ménages évacuent les eaux usées principalement dans la nature et dans la rue. En effet, plus de six ménages sur dix (67,5%) déversent directement les eaux usées dans la nature et 25,1% dans la rue. L'usage de la nature comme mode d'évacuation des eaux usées est un phénomène que l'on observe surtout en milieu rural (90,7%). Dans le milieu urbain, l'évacuation des eaux usées se fait plus dans la rue (43,4%) (Annexe 6. 6).

## VI.2 ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

Les indicateurs des services sociaux de base retenus dans cette partie sont relatifs à l'accès à l'eau, au marché des produits alimentaires et aux transports publics.

### VI.2.1 Accès à l'eau

#### VI.2.1.1 Accès à la principale source d'eau de boisson

Les résultats obtenus montrent que 94,3% des ménages s'approvisionnent en moins de 30 minutes en eau de boisson ; dont 79,7% en moins de 15 minutes.

Selon le milieu de résidence, 98,9% des ménages urbains ont accès à une source d'eau de boisson en moins de 30 minutes contre 90,0% chez les ménages ruraux (Annexe 6. 7).

#### VI.2.1.2 Taux d'utilisation de l'eau potable

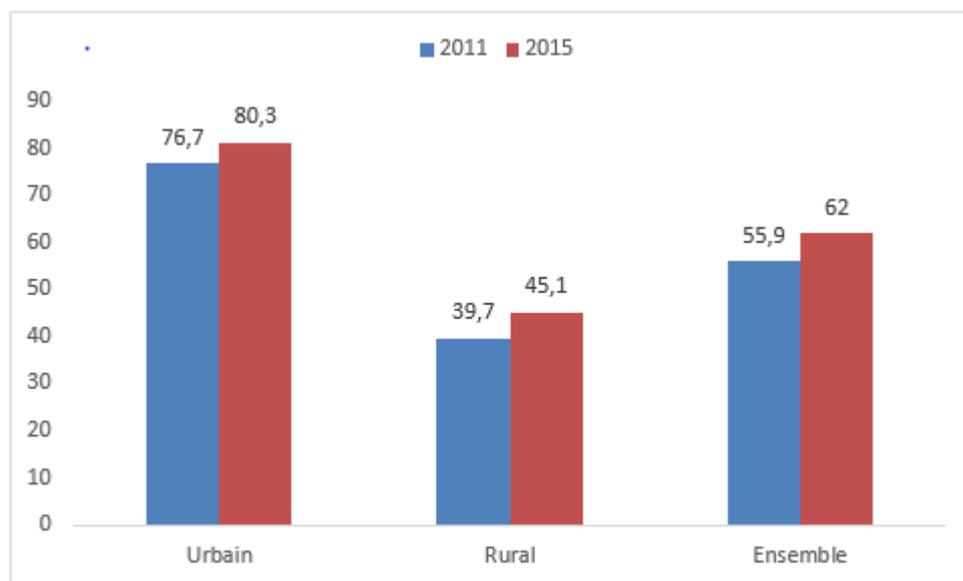
Est considérée comme source d'eau potable, l'eau minérale en bouteille ou en sachet, l'eau de robinet ou du forage. Les résultats en annexe révèlent que plus de six ménages sur dix (62,0%) utilisent une eau dont la source est potable (Annexe 6. 3).

## Habitat et accès aux services sociaux de base

En ce qui concerne le milieu de résidence, la proportion des ménages qui utilisent une eau dont la source est potable est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, huit ménages urbains sur dix (80,3%) utilisent une eau potable contre plus de quatre ménages ruraux sur dix (45,1%).

L'analyse entre la situation de 2011 et 2015 montre une hausse du taux d'utilisation de l'eau potable en milieu urbain et en milieu rural. Le graphique suivant illustre l'évolution du taux d'utilisation d'eau potable dans le temps.

**Tableau VI.2 :** Evolution du taux d'utilisation de l'eau potable de 2011 à 2015



Sources : Nos calculs, QUIBB 2011 et QUIBB 2015.

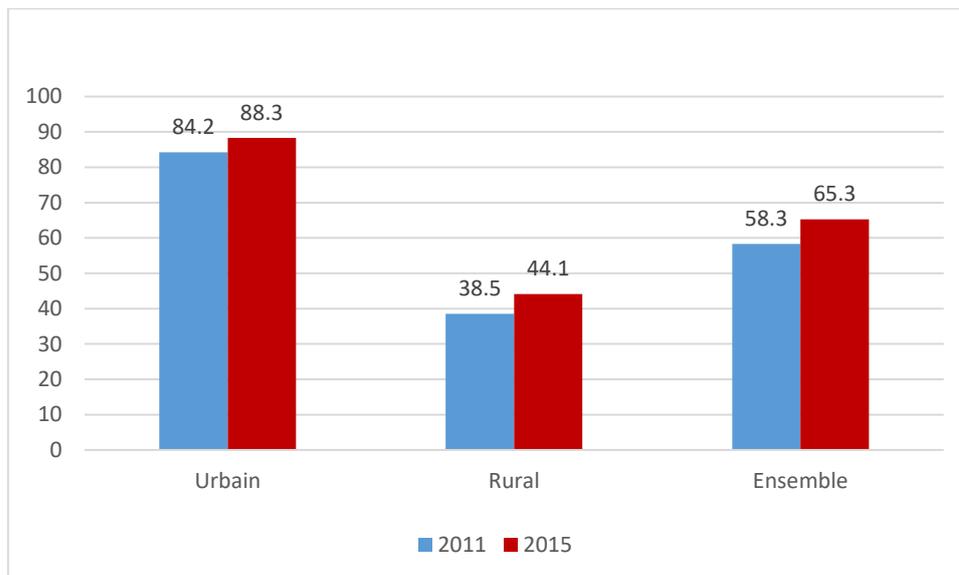
### VI.2.2 Accès au marché de produits alimentaires

Les ménages qui mettent moins de 30 minutes pour accéder au marché des produits alimentaires sont considérés comme ceux qui ont accès à ces derniers.

Les résultats de l'Annexe 6. 8 montrent que plus de six ménages sur dix (65,2%) ont accès aux marchés des produits alimentaires. Selon le milieu de résidence, 88,4% des ménages urbains ont accès aux marchés contre 44,1% des ménages ruraux.

Dans Grand Lomé, la quasi-totalité des ménages (99,9%) ont accès au marché et 68,1% des ménages des autres milieux urbains. Le graphique suivant illustre les évolutions de ces indicateurs entre 2011 et 2015 selon le milieu de résidence.

**Tableau VI.3 :** Proportion (%) des ménages ayant accès au marché de produits alimentaires le plus proche selon le milieu de résidence



Il est noté une amélioration de l'accès aux marchés des produits alimentaires entre 2011 et 2015 quel que soit le milieu de résidence.

### VI.2.3 Accès aux transports communs

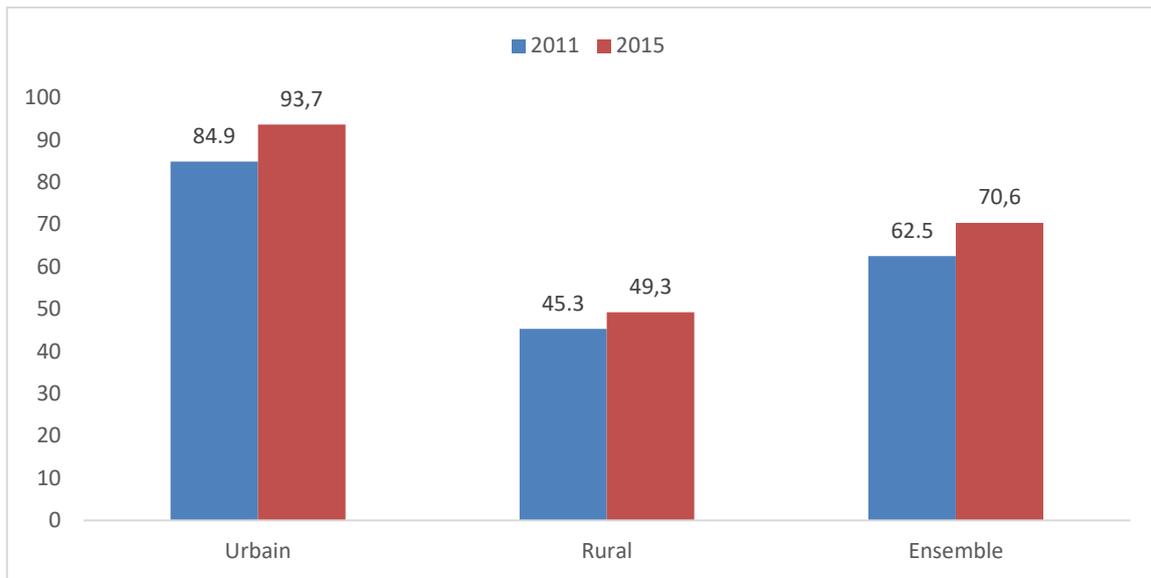
Tout comme l'accès à l'eau et au marché de produits alimentaires, l'accès au service des transports en commun est défini pour les ménages qui mettent moins de 30 minutes pour atteindre le point d'arrêt des véhicules.

Les résultats de l'Annexe 6. 8 montrent que sept ménages sur dix (70,6%) ont accès au transport public commun. Selon le milieu de résidence, la proportion des ménages qui ont accès au transport public commun est plus élevée en milieu urbain (93,7%) qu'en milieu rural (49,3%).

L'analyse entre la situation de 2011 et 2015 montre une amélioration de l'accès au transport public commun. En effet, elle est passée de 62,5% en 2011 à 70,6% en 2015 dans l'ensemble. Le graphique suivant illustre l'analyse ci-dessus.

**Graphique VI-1: Evolution du taux d'accès aux services de transports**

## Habitat et accès aux services sociaux de base



## CHAPITRE VII. GENRE

Ce chapitre est consacré à l'examen du rôle et du degré d'implication des femmes et des hommes dans la prise de décision ainsi que le type d'union au sein du ménage.

Il permet d'étudier également entre autre le phénomène de la violence faite aux femmes au sein du ménage. Les indicateurs calculés dans ce chapitre concernent seulement le chef de ménage et son (ses) époux (ses) ou partenaire.

### VII.1 GENRE ET EXPÉRIENCE MATRIMONIALE

#### VII.1.1 Type de mariage

Il ressort de l'Annexe 7. 1 que le mariage coutumier est la forme d'union la plus répandue sur le plan national ; 66,9% d'hommes et 69,1% de femmes ont déclaré vivre dans une union célébrée coutumièrement.

Selon le milieu de résidence, la tendance reste la même quel que soit le sexe. Toutefois, il faut relever que le mariage coutumier est beaucoup plus célébré en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, en milieu rural, 72,9% d'hommes et 75,8% de femmes ont affirmé avoir célébré le mariage coutumier contre 59,0% d'hommes et 59,2% de femmes en milieu urbain. Le mariage civil n'est célébré que par 3,4% des hommes et 3,3% des femmes.

Pour ce qui est des trois types d'union (coutumier, civil et religieux), 3,9% d'hommes contre seulement 2,3% de femmes ont déclaré vivre dans un ménage où ces trois types d'union ont été célébrés. Par rapport aux domaines, c'est dans Grand Lomé que les mariages coutumier, civil et religieux sont le plus célébrés, quel que soit le sexe (8,1%) d'hommes contre 5,5% de femmes.

De plus, c'est aussi dans Grand Lomé que le mariage civil est le plus célébré chez les hommes (6,7%). La tendance reste la même chez les femmes (7,5%).

L'analyse selon le niveau d'instruction montre que 71,8% d'hommes ayant un niveau secondaire premier cycle ont déclaré avoir célébré une union coutumière. Ce pourcentage reste élevé chez les femmes de ce même niveau (59,7%) (Annexe 7. 1).

### VII.1.2 Raisons de séparation des couples

Au niveau national, la proportion des conjoints ayant célébré une union antérieure (mariage ou union libre) avant l'union actuelle est de 26,6% chez les hommes et 28,1% chez les femmes. (Annexe 7. 3).

Les causes de séparation varient selon le sexe. Chez les hommes, la première cause du divorce est l'abandon du foyer par l'épouse (36,7%), suivi par la mort de l'épouse (22,8%) et le divorce (19,8%). La répudiation est la cause de divorce la moins citée par les hommes (6,4%) (Annexe 7. 4).

Contrairement aux hommes, la première cause de rupture d'union chez les femmes est la mort de l'époux (54,3%). Ensuite suivent le divorce (18,0%) et l'abandon du foyer par l'époux (16,2%).

Par rapport au milieu de résidence, la tendance reste la même. En effet, la première cause de rupture d'union chez les hommes est l'abandon du foyer par l'épouse (34,1%) en milieu urbain et 38,4% en milieu rural.

## VII.2 GENRE ET ÉPARGNE

Dans l'ensemble du pays, 46,6% d'hommes contre et 38,8% de femmes ont déclaré disposer d'une épargne (Annexe 7. 5). En milieu urbain, 57,2% des hommes ont déclaré avoir épargné contre 51,3% de femmes. La tendance est la même en milieu rural où 37,4% des hommes ont épargné contre 28,9% des femmes. Qu'il s'agisse du grand Lomé, des autres urbains ou du milieu rural, la proportion des hommes ayant déclaré disposer d'une épargne est supérieure à celle des femmes. Il faut noter une nette amélioration de la proportion des personnes qui disposent d'une épargne quel que soit le sexe entre 2011 et 2015. En effet, cet indicateur est passé de 30,5% en 2011 chez les hommes à 46,6% en 2015. Cette tendance à la hausse est également visible chez les femmes. L'amélioration de cet indicateur est également remarquable quel que soit le milieu de résidence : 45,6% à 57,2% chez les hommes en milieu urbain.

Dans l'ensemble, la principale source d'épargne est tirée des profits issus d'une activité économique pour 53,0% des hommes et 76,3% des femmes. Quel que soit le sexe, le salaire constitue la deuxième source d'épargne (28,5%) pour les hommes et 9,7% pour les femmes.

## Genre

Quel que soit le milieu de résidence, les profits issus d'une activité économique et le salaire constituent les principales sources de l'épargne déclarée par les hommes. La tendance reste la même pour les femmes (Annexe 7. 6).

## VII.3 GENRE ET VIOLENCE DOMESTIQUE

Cette partie permet d'avoir l'opinion du chef de ménage ou son (ses) époux (ses) sur le phénomène de la violence faite aux femmes.

### VII.3.1 Causes des violences faites aux femmes

La violence faite aux femmes est toute forme de violence subie par la femme au sein du ménage, venant de la part de son partenaire.

Sur le plan national, cinq causes majeures ont été évoquées par les chefs de ménage et leur époux (ses) comme étant à l'origine de la violence faite aux femmes (Annexe 7. 10).

En effet, 22,2% des chefs de ménage et leurs époux (ses) trouvent qu'il est justifié le fait de battre une femme si elle boit l'alcool ; 19,5% de ces derniers pensent qu'il est justifié de battre sa femme lorsqu'elle argumente ou tient tête à son mari. Les autres raisons évoquées sont : visites suspicieuses ou de personnes inconnues (17,7%), le mauvais comportement de la femme (14,0%) et la négligence des enfants (13,1%).

Selon le milieu de résidence, 19,4% des chefs de ménage et leurs époux (ses) en milieu urbain évoque l'alcoolisme de la femme comme principale cause de violence domestique. Les autres raisons les plus évoquées sont : tenir tête à son mari (15,0%), les visites suspicieuses (13,4%) et le mauvais caractère de la femme (10,2%). En milieu rural, la tendance reste la même où 24,4% de chefs de ménage et leurs époux ou épouses trouvent qu'il est justifié le fait de battre sa femme si elle boit l'alcool.

Une analyse faite suivant le sexe montre que 20,1% d'hommes ont évoqué l'alcoolisme de la femme comme cause de la violence faite aux femmes au sein du ménage, 17,0% pensent plutôt que c'est lorsque la femme argumente ou tient tête à son mari qu'elle est victime de violence. La proportion des femmes qui pensent qu'il est justifié de battre une femme si elle boit l'alcool

## Genre

est de 24,0% et 21,7% pensent que c'est lorsqu'elle argumente ou tient tête à son mari (Annexe 7. 10).

### VII.3.2 Manifestation des violences faites aux femmes

Au niveau national, 16,9% des femmes (épouses ou chefs de ménage) ont déclaré avoir été menacées par leur mari ou partenaire, 13,7% ont affirmé avoir été bousculé par le mari, 12,1% ont déclaré avoir été frappées par leur mari. La proportion des femmes ayant déclaré avoir été forcé pour les rapports sexuels est de 7,0%.

Les mêmes types de violence sont déclarés par les femmes quel que soit le milieu de résidence ou le domaine. En effet dans le grand Lomé, 14,3% de femmes ont déclaré avoir reçu des menaces de la part de leur partenaire (Annexe 7. 11).

### VII.3.3 Genre et prise de décision

Pour évaluer le niveau d'implication des femmes dans la prise de décision au sein du ménage, on a posé la question suivante au chef de ménage et à ses épouses : qui prend principalement certaines décisions dans le ménage ? Les résultats sont consignés dans l'Annexe 7. 12.

En milieu urbain, 65,8% des ménages ont déclaré que c'est un homme hors du ménage qui prend principalement la décision concernant les dépenses liées à l'alimentation. Pour ce qui est des dépenses liées à la scolarisation des fils, 58,3% d'enquêtés ont déclaré qu'ils n'ont jamais eu à discuter de cette décision dans le ménage ; cette proportion de 56,5% pour la scolarisation des filles.

## CHAPITRE VIII. PAUVRETE SUBJECTIVE

### VIII.1 PAUVRETE SUBJECTIVE

L'analyse de la pauvreté subjective repose sur la perception des ménages de leur situation de bien-être. C'est une approche complémentaire d'analyse de la pauvreté développée au milieu des années 90 qui fait appel à des méthodes qualitatives et quantitatives.

L'objectif de cette partie est d'appréhender l'ampleur du phénomène de pauvreté à travers l'appréciation des ménages de leurs conditions de vie. Trois aspects de la pauvreté subjective ont été développés dans cette section : la satisfaction des besoins minima ou fondamentaux pour une vie décente, la perception de la pauvreté relative du ménage dans son environnement social et la perception de la situation financière.

#### VIII.1.1 Besoins minima vitaux

Cette partie aborde les besoins minima vitaux des ménages tels que les besoins alimentaires, les besoins en logement, les besoins vestimentaires et les besoins en soins de santé.

##### VIII.1.1.1 Besoins alimentaires

Dans l'ensemble, 43,0% des ménages ont reconnu que leurs besoins alimentaires ont été non satisfaits au cours du dernier mois précédent l'enquête. Les ménages ruraux ont été plus affectés (47,1%) par ces difficultés alimentaires que les ménages urbains (38,4%) (Annexe 8. 1).

L'analyse selon le sexe, révèle que les ménages dirigés par les femmes ont plus rencontrés les problèmes d'insuffisance alimentaire que les ménages sous l'autorité des hommes.

L'analyse selon le groupe socioéconomique révèle que les ménages dont le CM est chômeur sont plus sujets à une insuffisance alimentaire, 58,1% d'entre eux sont concernés. Les ménages ayant à leur tête des chefs de ménages inactifs, apprentis ou aides familiaux et agriculteurs indépendants sont également fortement concernés par les problèmes d'insuffisance alimentaire (on remarque des proportions de plus de 40% de ménages dans chacun de ces groupes). Les salariés du public et les salariés du privé sont les moins affectés par les problèmes d'insuffisance alimentaire.

## Pauvreté subjective

### VIII.1.1.2 Besoins en logement

A l'instar des besoins alimentaires, les ménages ont reconnu avoir des besoins en logement non satisfaits. En effet, sur le plan national, plus de la moitié (50,9%) des ménages, ont déclaré leur insatisfaction de leur logement actuel (Annexe 8. 2).

Les difficultés sur le plan des besoins en logement sont plus présentes dans les ménages ruraux (55,5%) que dans les ménages urbains (45,8%). Par rapport au sexe, il n'y a pas de grande disparité entre les ménages dirigés par les femmes (50,8%) et ceux dont les chefs de ménages sont des hommes (50,9%).

Globalement, la proportion de ménages faisant face au besoin en logement augmente avec la taille du ménage. En effet, ces proportions sont de 42,3% dans les ménages d'une à deux personnes, de 53,6% dans ceux de trois à quatre personnes, de 53,2% dans les ménages de cinq à six personnes et de 53,5% dans les ménages de 7 personnes ou plus.

Selon le groupe socioéconomique, on note que les besoins en logement sont insuffisants dans la plupart des groupes. Dans le groupe dont le chef de ménage est chômeur, 45,0% des ménages ont déclaré « non satisfaits » par rapport à leurs besoins en logement ; cette proportion est de 44,9% chez les inactifs, 53,0% chez les apprentis et aides familiaux, et 55,1% chez les agriculteurs indépendants. La non satisfaction par rapport aux besoins en logement est la plus faible chez les salariés du public (36,7%) ; elle est suivie des salariés du privé (48,3%).

### VIII.1.1.3 Besoins vestimentaires

Dans l'ensemble, quatre ménages sur dix (46,9%) se plaignent de n'avoir pas suffisamment de vêtements pour les besoins de leur ménage (Annexe 8. 3). Cette proportion est plus élevée en milieu rural (60,5%) qu'en milieu urbain (32,0%).

Le problème de l'insuffisance de vêtements pour couvrir les besoins du ménage se pose plus dans les ménages dirigés par les femmes (50,1%) que dans les ménages sous l'autorité d'un homme (45,8%).

La proportion de ménages faisant face au besoin de vêtements augmente avec la taille du ménage.

## Pauvreté subjective

En effet, pour les ménages d'une à deux personnes, cette proportion est de 39,3% tandis qu'elle est respectivement de 46,3%, 49,4% et 52,7% pour les ménages de trois à quatre, cinq à six et de sept personnes ou plus.

### VIII.1.1.4 Besoins en soin de santé

Dans l'ensemble, un peu plus de la moitié des ménages (50,1%) trouvent que le niveau de soins de santé de leurs membres n'est pas satisfaisant (Annexe 8. 4).

Les ménages vivant en milieu rural sont ceux qui éprouvent plus de difficultés à satisfaire les besoins en santé de leurs membres. En effet, leur proportion est de 62,6% en milieu rural contre 36,4% en milieu urbain.

Les ménages dirigés par les femmes éprouvent plus de difficulté à satisfaire leurs besoins en santé que ceux dirigés par les hommes (56,0% contre 48,1%).

La proportion de ménages faisant face au besoin de vêtements augmente avec la taille du ménage. En effet, cette proportion est de 45,5% dans les ménages d'une à deux personnes contre 54,3% dans les ménages de sept personnes ou plus.

### VIII.1.2 Satisfaction des besoins minima globaux

Dans l'ensemble, les résultats de l'Annexe 8. 9 montrent que plus deux ménages sur dix (26,6%) pensent qu'aucun de leurs besoins vitaux n'est satisfait. Les besoins vitaux pris en compte concernent les besoins en alimentation, en logement et en vêtement. Pour ces ménages, ni les besoins en alimentation ni ceux en logement, ou encore ceux en vêtement ne sont satisfaits.

Pour quatre ménages sur dix (42,2%), ces besoins sont partiellement satisfaits c'est-à-dire qu'il y a au moins un besoin non satisfait parmi les besoins vitaux cités ci-dessus. Seulement trois ménages sur dix (31,2%) ont reconnu que leurs besoins vitaux sont satisfaits voire plus que satisfaits.

Suivant le milieu de résidence, la proportion des ménages dont les besoins vitaux sont satisfaits est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. Ces proportions sont de 37,8% dans le Grand Lomé et de 38,7% dans les autres milieux urbains contre 24,9% en milieu rural. Par contre, 18,9% de ménages urbains de Grand Lomé et 20,6% des autres milieux urbains déclarent que les besoins vitaux sont non satisfaits contre 33,1% en milieu rural.

## Pauvreté subjective

Selon le groupe socio-économique 44,0% des ménages dirigés par les salariés du public sont satisfaits de leurs besoins vitaux. Par contre 24,8% des ménages dont le chef est un salarié du privé ont déclaré qu'ils ne sont pas satisfaits de leurs besoins vitaux. On note également que 30,8% des ménages dont le chef est apprenti ou aide familial sont non satisfaits.

La proportion des ménages qui estiment que tous leurs besoins vitaux sont satisfaits est plus élevée pour les ménages dirigés par les hommes que ceux dirigés par les femmes (31,9% contre 29,1%). Par contre, la proportion des ménages où aucun des trois besoins vitaux considérés sont non satisfaits est plus élevée dans les ménages dirigés par les femmes (31,8%) que dans les ménages dirigés par les hommes (24,8%).

Globalement, la non satisfaction varie d'un minimum de 23,1% pour les ménages d'une à deux personnes, à 28,3% pour les ménages ayant trois ou quatre personnes. On note également que les ménages d'une à deux personnes sont plus satisfaits (37,3%) que les autres types de ménages.

## VIII.2 PAUVRETE SUBJECTIVE ET CLASSEMENT DES MENAGES SUR L'ECHELLE DU BIEN-ETRE

Les ménages ont eu à donner leur appréciation de leur propre bien-être, celui de leurs voisins et celui de leurs amis à partir d'une échelle à six marches. Le niveau 6 correspond à la plus haute marche et le niveau 1 est le plus bas de l'échelle. Il s'agit d'une autre approche qui consiste à tenir compte du milieu social du ménage.

### VIII.2.1 Appréciation des ménages de leur propre situation de bien-être

L'Annexe 8. 5 présente les résultats de l'appréciation que se font les ménages de leur propre niveau de bien-être. Au niveau national, plus de six ménages sur dix estiment être au bas de l'échelle : 21,6% et 43,0% se classent respectivement aux niveaux 1 et 2 de l'échelle. En d'autres termes, 64,6% des chefs de ménages pensent qu'ils sont pauvres. Il ressort également que 29,3% des ménages se classent sur la troisième marche tandis qu'une faible proportion se situe au niveau quatre (5,1%). Une proportion très marginale des ménages (0,8% et 0,1% des ménages) se positionne respectivement sur les deux dernières marches (niveaux 5 et 6) de l'échelle qui représente dans le classement un niveau élevé de bien-être à savoir riche.

## Pauvreté subjective

L'analyse selon le milieu de résidence montre qu'en milieu rural plus de sept ménages sur dix (73,9%) estiment être pauvres. En effet, une proportion de 30,9% et 43,0% se classe respectivement au niveau 1 et au niveau 2. Aucun ménage rural n'est classé au niveau le plus élevé.

En milieu urbain, il est enregistré 54,5% de ménages se reconnaissant être pauvres, dont 11,4% au niveau le plus bas et 43,1% au niveau 2. Seule une très faible proportion (1,1%) de ménages se positionne aux niveaux les plus élevés (0,9% au niveau 5 et 0,2% au niveau 6).

Globalement, la tendance nationale est observée quel que soit le sexe du chef de ménage et la taille du ménage.

### VIII.2.2 Appréciation des ménages de la situation de bien-être de leurs voisins

Globalement, les ménages ont tendance à positionner leurs voisins sur une marche au-dessus de leur propre position. En effet, alors qu'un peu moins de la moitié des ménages (21,6%) s'estiment être au niveau 1 de l'échelle du bien-être, ils sont relativement moins nombreux à placer leurs voisins sur cette marche de l'escalier.

Les résultats de l'Annexe 8. 6 indiquent que 15,9% des ménages estiment que leurs voisins sont au bas de l'échelle du bien-être. A partir de la deuxième marche les proportions des ménages donnant la position de leurs voisins sont légèrement plus élevées que celles du classement de leurs propres ménages. En effet 45,4%, 29,4% et 7,2% des ménages mettent leurs voisins respectivement aux niveaux 2, 3 et 4. Sur les dernières marches de l'échelle, seuls 1,7% et 0,3% des ménages voisins y sont classés.

### VIII.2.3 Appréciation des ménages de la situation de bien-être de leurs amis

À propos de la perception du bien-être que font les ménages de leurs amis (Annexe 8. 7), il faut noter qu'ils estiment que leurs amis ont un meilleur niveau de vie qu'eux. En effet, 13,0% et 36,4% des ménages classent leurs amis aux deux niveaux les plus bas alors qu'ils sont 21,6% et 43,0% à se classer eux-mêmes respectivement à ces niveaux 1 et 2. En ce qui concerne les niveaux supérieurs, les ménages ont classé 35,2%, 12,5% et 2,7% des ménages de leurs amis sur la troisième, quatrième et cinquième marche.

## Pauvreté subjective

Par rapport au domaine, 26,2% des ménages placent leurs amis à la deuxième marche alors que 43,4% les placent à la troisième marche dans le Grand Lomé. Dans les autres villes, les ménages ont classé 34,6%, 41,1% de leurs amis respectivement sur la deuxième et la troisième marche. Quant aux ménages ruraux, près de 62,7% placent les ménages de leurs amis sur les deux niveaux les plus pauvres.

Selon le groupe socio-économique, les ménages d'agriculteurs et d'apprentis/aides familiaux jugent que les ménages de leurs amis sont aux deux niveaux les plus pauvres. En effet, les ménages d'agriculteurs placent 17,7%, 41,7% des ménages de leurs amis respectivement à la première et à la deuxième marche alors que les ménages d'apprentis/aides familiaux estiment que 18,5% et 41,6% des ménages de leurs amis sont sur les deux premières marches.

### VIII.3 PERCEPTION DE LA SITUATION FINANCIERE DES MENAGES

L'analyse repose sur l'appréciation des ménages quant à leur capacité à épargner une partie de leur revenu actuel. De manière générale, le constat qui prime est celui de l'insuffisance des revenus des ménages. Seul 1,9% des ménages ont déclaré que leur revenu leur permet d'épargner ; 12,8% des ménages ont eu à s'endetter pour subvenir aux besoins de leurs ménages (Annexe 8. 8) tandis que 8,3% utilisent leur épargne pour payer leur frais.

En milieu rural, la proportion de ceux qui empruntent pour subvenir à leurs besoins (16,0%) est au-dessus de la moyenne nationale (12,8%). Par contre, ceux qui sont obligés de dépenser leurs épargnes pour couvrir leurs frais représentent 9,0%. Dans les autres milieux urbains outre le Grand Lomé, 10,3% des ménages affirment qu'ils doivent emprunter pour subvenir à leurs besoins tandis que 40,7% de ces ménages pensent tout de même dans les autres villes que leur revenu actuel leur permet d'épargner un peu.

Selon le groupe socio-économique, 58,5% des salariés publics et 39,4% des salariés du privé trouvent que leur revenu leur permet d'épargner un peu. On note que 26,5% des chômeurs doivent emprunter pour subvenir à leurs besoins et 14,6% des agriculteurs indépendants utilisent leur épargne pour payer les frais.

## Pauvreté subjective

La situation des ménages dirigés par les hommes est meilleure que celle des ménages dirigés par les femmes. En effet, le revenu actuel permet à 2,2% de ménages dirigés par les hommes d'épargner alors que cette proportion est seulement de 0,9% pour ceux dirigés par les femmes. Ainsi, une proportion plus importante (16,1%) de ménages sous l'autorité de ces dernières, sont obligés de s'endetter pour subvenir à leurs besoins alors que cette proportion est de 11,6% dans les ménages dirigés par les hommes (Annexe 8. 8).

## CHAPITRE IX. CHOCS ET STRATEGIES DE SURVIE

### IX.1 CHOCS SUBIS PAR LES MENAGES

#### IX.1.1 Ménages affectés par les chocs

Dans l'ensemble, 81,4% des ménages ont subi un choc au cours des douze derniers mois précédents l'enquête. Selon le milieu de résidence, neuf ménages ruraux sur dix (90,7%) ont été affectés par un choc, et près de huit ménages sur dix, l'ont subi respectivement dans le Grand Lomé (77,0%) et dans les autres milieux urbains (76,4%) (Annexe 9. 1).

Selon le groupe socioéconomique, les agriculteurs indépendants, les apprentis et aides familiaux sont ceux qui subissent le plus des chocs ; plus de 90% d'entre eux sont concernés. Les autres groupes socioéconomiques sont également fortement exposés à des chocs mais dans des proportions moindres que ceux précédemment cités. Les salariés du public (75,9%) et les salariés du privé (77,6%) subissent le moins des chocs.

L'analyse par type de chocs subis selon le milieu de résidence permet de mettre en exergue les chocs qui ont le plus affecté les ménages. Ainsi, sur le plan national, le prix élevé des produits alimentaires (30,2%), la sécheresse ou l'irrégularité des pluies (20,2%) et le taux élevé des maladies des animaux (7,7%) sont les chocs les plus évoqués par les ménages (Annexe 9. 2).

Selon le milieu de résidence les ménages ruraux ont été plus touchés par la sécheresse ou l'irrégularité des pluies (26,0%), le prix élevé des produits alimentaires (22,1%), le taux élevé de maladies des animaux (10,8%), le prix élevé des intrants agricoles (7,3%). Les ménages urbains, en dehors de Grand Lomé (49,9%) ont été plus affectés par le prix élevé des produits alimentaires (39,5%). La sécheresse ou les pluies irrégulières, avec 18,7% des ménages touchés est le deuxième choc en milieu urbain autre que le Grand Lomé (2,9%). Par contre, les difficultés liées à l'inondation (9,8%), à une maladie grave ou à un accident d'un membre de ménage (8,7%) ont été plus évoqués dans le Grand Lomé.

### IX.1.2 Conséquences des chocs sur les ménages

En général, les chocs ont eu des conséquences à des niveaux différents sur les conditions de vie des ménages. Les sections qui vont suivre, permettront d'appréhender l'effet des chocs sur les revenus, l'achat et la consommation des produits alimentaires ainsi que les avoirs ou les actifs des ménages. Il ressort de manière générale que les différents chocs ont conduit à une diminution de ces éléments du bien-être des ménages. Les proportions dans cette section donnent l'impact des chocs sur l'ensemble des ménages qui les ont subis.

### IX.1.3 Effet des chocs sur le revenu des ménages

Dans l'ensemble (Annexe 9. 3), les ménages ont déclaré que leur revenu ont baissé suite aux chocs qu'ils ont subi. Suivant le type de choc, les proportions de ménages ayant déclaré avoir vu leurs revenus diminués sont :

- 99,4% dans le cas de la faillite d'une entreprise non agricole ;
- 91,2% suite à la perte importante des revenus salariaux ;
- 96,7% suite à la perte de l'emploi salarié d'un membre du ménage ;
- 95,7% pour le décès d'un membre actif ;
- 93,4% suite à la perte importante du revenu non agricole.

Seuls le décès d'un autre membre du ménage (70,3%) et le prix élevé des produits alimentaires du ménage (67,4%) ont moins entraîné une baisse de revenu dans le ménage.

### IX.1.4 Effet des chocs sur les avoirs ou actifs des ménages

Contrairement aux revenus, les avoirs ou actifs des ménages ont été moins affectés par les chocs. En effet, pour la plupart des chocs, la proportion des ménages dont les avoirs ou actifs sont stables est nettement plus élevée. A part le décès d'un membre actif du ménage qui a entraîné la baisse des avoirs ou des actifs dans 84,7% des ménages, pour la plupart des chocs, plus de quatre ménages sur dix, ont vu leurs avoirs ou actifs rester stables malgré les effets des différents chocs. La perte importante du revenu non agricole du ménage a entraîné la baisse des avoirs ou actifs dans 64,4% des ménages. A l'inverse, les prix élevés des intrants agricoles les ont diminués dans 39,2% des ménages (Annexe 9. 4).

### IX.1.5 Effet des chocs sur la production agricole des ménages

Au niveau national, les résultats de l'Annexe 9. 5 montrent que les chocs ont des effets remarquables sur la production agricole. Ainsi, dans 93,8% des ménages, les productions agricoles ont diminué suite à la sécheresse ou l'irrégularité des pluies. Le deuxième choc est le taux élevé de maladies des cultures (90,7%) et le troisième est lié à la destruction des cultures par les animaux en transhumance (88,5%).

### IX.1.6 Effet des chocs sur l'achat des produits des ménages

Globalement (Annexe 9. 6), la plupart des ménages ont déclaré que les chocs ont entraîné la baisse de leur pouvoir d'achat. Il s'agit des chocs tels que le décès d'un membre actif du ménage (91,6%), le prix élevé des produits alimentaires (84,3%), la perte importante du revenu non agricole du ménage (83,1%), la perte importante de revenus salariaux (82,9%) et la maladie grave ou accident d'un membre du ménage (82,0%).

### IX.1.7 Stratégie de survie

Face aux différents chocs, certains ménages ont développé des stratégies de survie. Dans l'ensemble, la proportion de ces ménages est 73,1%. L'analyse selon le milieu de résidence montre que ce sont les ménages ruraux (86,8%) qui ont plus développé plus de stratégie. Cette proportion est de 86,3% dans le Grand Lomé et de 85,4% dans les autres milieux urbains (Annexe 9. 7).

Selon le groupe socioéconomique, on note que la majorité des ménages (plus de 80%) ont développé des stratégies dans chaque groupe.

L'Annexe 9. 8, présente les résultats relatifs aux stratégies adoptées par les ménages face aux chocs qui les ont plus affectés. Pour les chocs tels que le taux élevé de maladies des animaux, la sécheresse ou l'irrégularité des pluies, près de quatre ménages sur dix (35,6%) n'ont adopté aucune stratégie. Plus de quatre ménages sur dix ont utilisé leur épargne pour faire face à la hausse des prix des intrants agricoles (45,2%) ou à la hausse des prix des produits alimentaires (44,8%). Dans une moindre mesure, les ménages ont également fait recours à la solidarité familiale ou aux aides des amis pour des difficultés liées à la maladie grave ou accident d'un membre du ménage (26,2%), les prix élevés des produits alimentaires (16,5%).

## Chocs et stratégies de survie

De façon générale, on note que les ménages sont réactifs par rapport aux chocs qu'ils subissent. Au niveau national, plus de 80% (86,4%) des ménages enquêtés ont ainsi adopté au moins une stratégie pour répondre aux chocs qu'ils ont subis. Ce constat est valable quel que soit le milieu, le domaine de résidence ou le groupe socioéconomique.

## CHAPITRE X. SECURITE ALIMENTAIRE

Le présent chapitre aborde les questions relatives à la sécurité alimentaire. Il s'agit d'appréhender les difficultés des ménages face aux besoins alimentaires, les changements dans les habitudes alimentaires et les causes de l'insécurité en 2015. Il s'agira aussi de faire le bilan de l'insécurité alimentaire des ménages entre 2011 et 2015.

D'après la FAO, on parle de la sécurité alimentaire lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

### X.1 MENAGES EN DIFFICULTE ALIMENTAIRE

Il ressort des résultats de l'enquête qu'un peu plus du tiers des ménages (33,9%) ont des difficultés à subvenir aux besoins alimentaires de leurs membres. Cette proportion est relativement plus élevée en 2011 où elle s'élevait à 49,5% des ménages.

Selon le milieu de résidence, la proportion des ménages qui ont connu des difficultés est moins élevée en milieu urbain (31,8%) qu'en milieu rural (35,7%) (Annexe 10. 1).

### X.2 CHANGEMENTS DANS LES HABITUDES ALIMENTAIRES DES MENAGES

Face aux difficultés à s'alimenter convenablement, les informations relatives aux adaptations des habitudes alimentaires des ménages sont : la consommation d'aliments moins chers, la réduction des quantités consommées, la réduction du nombre de repas par jour et l'emprunt de vivres, au cours des sept jours précédant l'enquête. L'Annexe 9. 2 présente les différents changements d'habitudes alimentaires que les ménages ont adoptés au cours des sept jours précédant l'enquête. Trois ménages sur dix (30,8%) ont consommé des aliments moins chers

que d'habitude pour pallier aux difficultés alimentaires. Il s'en suit la réduction des quantités consommées chaque fois (25,9%) ; ensuite la réduction du nombre de repas par jour (23,9%).

L'analyse suivant le milieu de résidence, montre que quel que soit le type de changement, les proportions sont les plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain (Annexe 10. 2).

### X.3 NOMBRE DE REPAS PRIS PAR JOUR AU SEIN DES MENAGES

L'analyse du nombre de repas pris par jour au cours de la période de référence s'est faite à travers trois groupes d'individus : les enfants dont l'âge est compris entre 6 et 59 mois, les enfants de 5 à 17 ans et les personnes âgées de 18 ans et plus.

Au niveau national, un peu plus de trois enfants âgés de 6 à 59 mois sur cinq (61,5%) prennent 2 ou 3 repas par jour ; plus du tiers des enfants âgés de 6 à 59 mois (38,3%) prennent plus de 4 repas par jour. Suivant le milieu de résidence la proportion des ménages dont les enfants prennent 2 à 3 repas par jour est relativement plus élevée en milieu rural (66,0%) qu'en milieu urbain (54,7%). A l'inverse celle des enfants qui prennent plus de 4 repas est moins élevée en milieu rural (33,8%) qu'en milieu urbain (45,3%).

Dans le groupe des personnes âgées de 5 à 17 ans, au niveau national, 87,3% de ces derniers prennent 2 à 3 repas par jour ; et 12,1% prennent plus de 4 repas par jour.

En ce qui concerne, les personnes âgées de plus de 18 ans, plus de 9 personnes sur dix (93,6%) prennent 2 ou 3 repas par jour (Annexe 10. 3).

### X.4 INSUFFISANCE DE NOURRITURE DANS LES MENAGES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

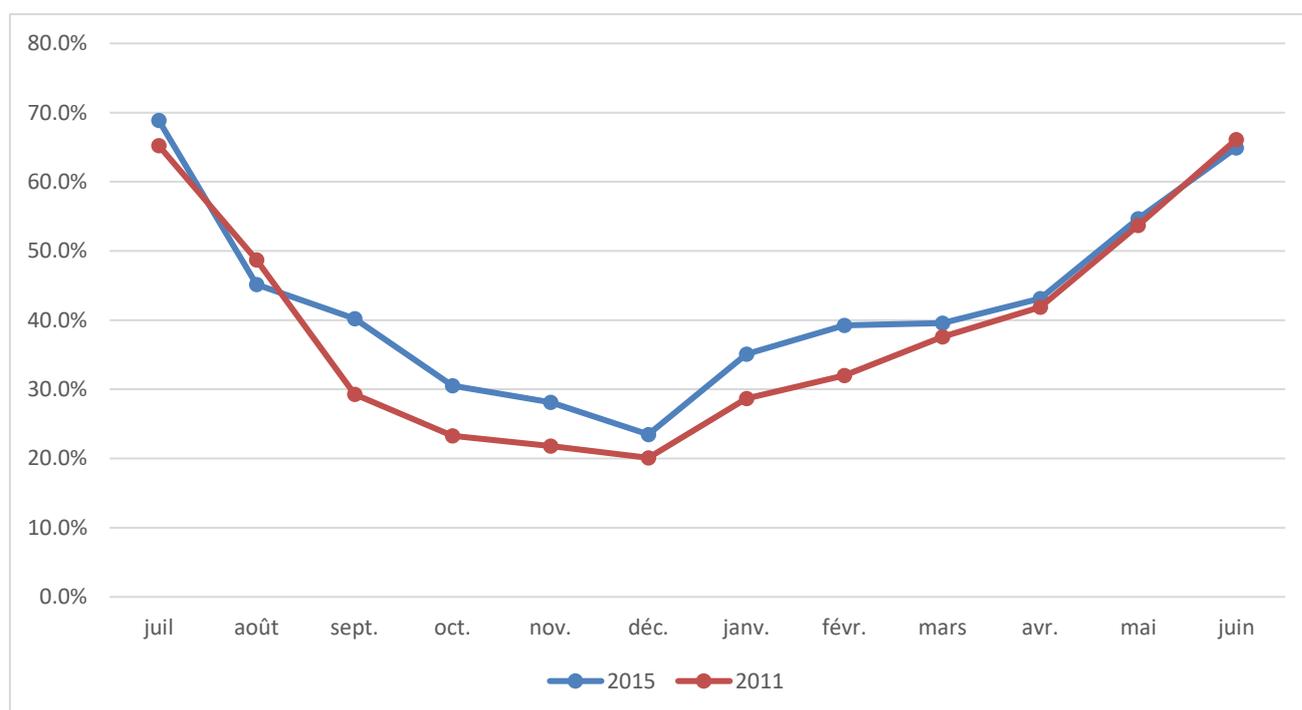
Les résultats de l'enquête révèlent que, moins de la moitié des ménages (46,6%) ont eu à faire face à une insuffisance de nourriture au cours des 12 derniers mois. Cette proportion est relativement plus élevée en milieu rural (51,2%) qu'en milieu urbain (41,5%) (Annexe 10. 4).

## Sécurité alimentaire

L'analyse de cet indicateur selon le mois montre que, au cours des derniers mois précédents l'enquête, décembre 2014 est le mois au cours duquel la proportion des ménages qui ont connu une insuffisance de nourriture est la plus faible ; par contre juin 2015 et juillet 2015 sont les mois au cours desquels l'insuffisance de nourriture a plus touché les ménages.

Le graphique suivant illustre l'évolution mensuelle de la proportion des ménages qui ont connu une insuffisance de nourriture :

**Graphique X-1 : Evolution de la proportion des ménages qui ont connu une insuffisance de nourriture, au cours des 12 derniers mois qui ont précédé les enquêtes (2011 et 2015)**



Sources : Nos calculs, QUIBB 2015

## X.5 Causes de l'insécurité alimentaire

La principale cause de l'insécurité alimentaire est le manque de ressources financières. En effet, plus de quatre ménages sur dix (46,1%) estiment que les faibles ressources financières est la principale cause de l'insécurité alimentaire. Elle est suivie de faibles récoltes du fait de l'irrégularité des pluies (28,0%) ; ensuite la cherté des produits sur le marché (13,2%).

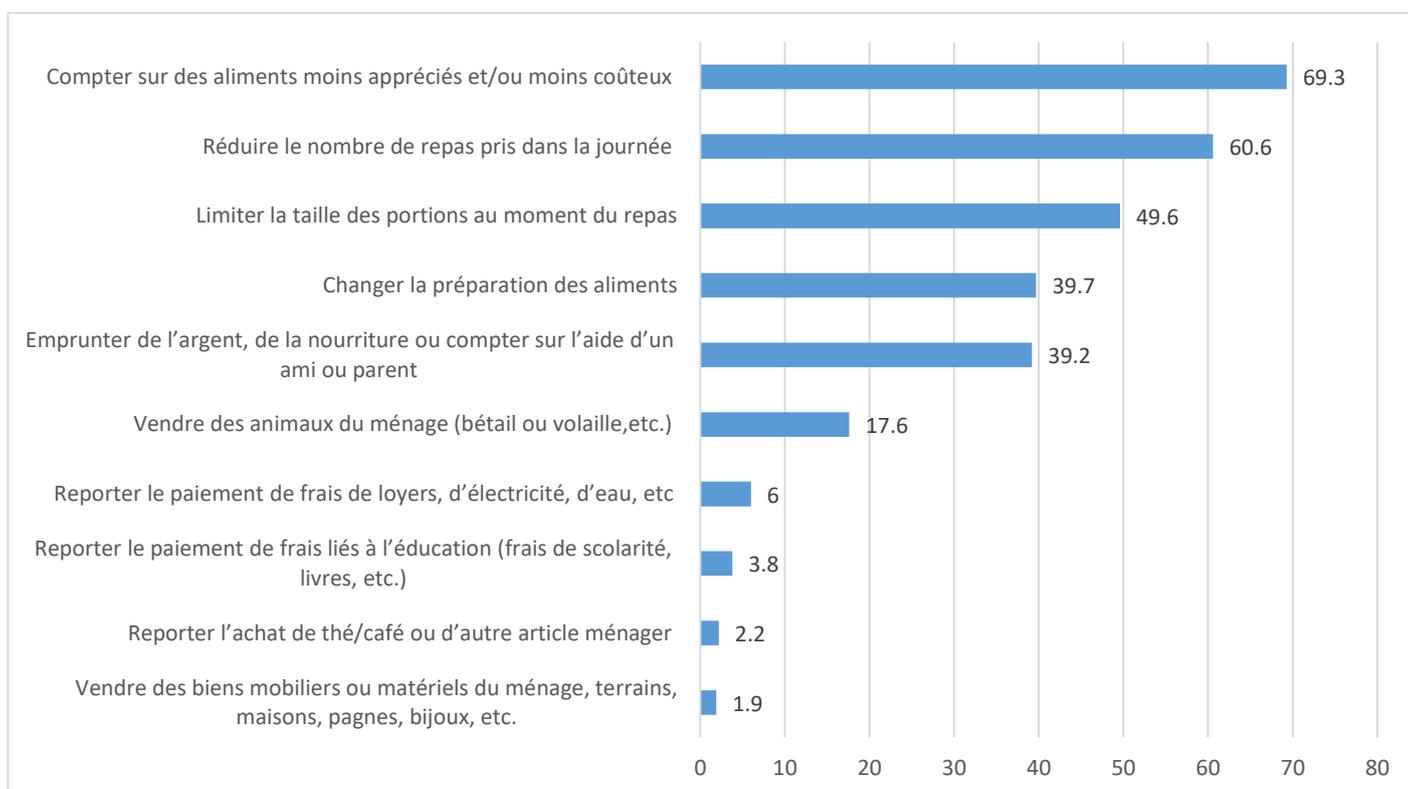
## Sécurité alimentaire

Selon le milieu de résidence, la plupart des ménages urbains estiment que les faibles ressources financières sont la principale cause de l'insécurité alimentaire (68,4%) tandis qu'en milieu rural il s'agit des faibles récoltes (44,7%) (Annexe 10. 5).

### X.6 Stratégies utilisées pour pallier aux problèmes de pénurie alimentaire

Dans cette section, il est question d'analyser les stratégies utilisées par les ménages pour pallier les problèmes de pénurie alimentaire. La stratégie la plus souvent utilisée par les ménages consiste à compter sur les aliments moins chers que d'habitude (69,3%) ; elle est suivie de la réduction du nombre de repas pris dans la journée par les ménages (60,6%). Viennent après la limitation de la taille des portions au moment du repas (49,6%) et le changement de la préparation des aliments (39,7%). Le graphique suivant illustre les analyses ci-dessus.

**Graphique X-2 : Proportion des ménages selon les stratégies d'adaptation à la pénurie alimentaire**



# ANNEXES

<b>Annexe 1.1 : Répartition des ménages résidents selon certaines caractéristiques du chef de ménage</b>	
	Pourcentage
Ensemble	100
<b>Milieu de résidence</b>	
Urbain	47,8
Rural	52,2
<b>Groupe socio-économique</b>	
Salarié du public	5,6
Salarié du privé	18,2
Agriculteur indépendant	32,7
Autres indépendants	17,0
Actifs saisonniers	3,5
Apprentis, aides familiaux, autres actifs	7,8
Chômeurs	2,5
Inactifs	12,5
Non déclaré	0,2
<b>Sexe</b>	
Homme	74,2
Femme	25,9
<b>État matrimonial</b>	
Jamais marié(e)	9,2
Marié(e) monogame	54,4
Marié(e) polygame	17,0
Divorcé(e)/Separé(e)	7,1
Veuf/Veuve	12,3
<b>Plus haut niveau d'instruction</b>	
Aucun	31,6
Primaire partiel	16,3
Primaire complet	11,3
Secondaire partiel	28,4
Secondaire complet	5,7
Supérieur	6,6
<b>Religion</b>	
Sans religion	8,7
Religions chrétiennes	50,1
Religions musulmanes	19,2
Religions traditionnelles	19,7
Autres religions	2,3

<b>Annexe 1. 2: Statut matrimonial des chefs de ménages résidents selon le milieu, le domaine de résidence et le sexe du chef de ménage</b>						
	Jamais marié(e)	Marié(e) monogame	Marié(e) polygame	Divorcé(e)/Séparé(e)	Veuf/Veuve	Total
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	16,2	54,4	10,8	8,9	9,8	100
Rural	2,7	54,5	22,8	5,4	14,6	100
<b>Domaine</b>						
Grand Lomé	16,3	56,4	9,8	9,0	8,5	100
Autre Urbain	15,9	51,1	12,4	8,7	11,9	100
Milieu Rural	2,7	54,5	22,8	5,4	14,6	100
<b>Sexe du chef de ménage</b>						
Homme	9,4	67,4	16,8	4,5	1,9	100
Femme	8,3	17,3	17,6	14,5	42,2	100

<b>Annexe 1. 3: Plus haut niveau d'instruction des chefs de ménages selon le milieu, le domaine de résidence et le sexe du chef de ménage</b>							
<b>Milieu de résidence</b>	<b>Aucun</b>	<b>Primaire partiel</b>	<b>Primaire complet</b>	<b>Secondaire partiel</b>	<b>Secondaire complet</b>	<b>Supérieur</b>	<b>Total</b>
Urbain	15,6	12,5	12,0	38,2	9,0	12,7	100
Rural	47,0	19,7	10,7	19,1	2,7	0,9	100
<b>Domaine</b>							
Grand Lomé	11,8	12,4	10,3	41,7	9,4	14,4	100
Autre Urbain	22,4	12,8	15,1	32,1	8,1	9,6	100
Milieu Rural	47,0	19,7	10,7	19,1	2,7	0,9	100
<b>Sexe du chef de ménage</b>							
Homme	25,2	16,0	12,9	31,1	7,0	7,8	100
Femme	50,9	17,0	6,9	20,3	1,9	3,0	100

<b>Annexe 1. 4 : Religion des chefs de ménages selon le milieu, le domaine de résidence et le sexe du chef de ménage</b>						
Milieu de résidence	Sans religion	Religions chrétiennes	Religions musulmanes	Religions traditionnelles	Autres religions	Total
Urbain	7,1	65,5	17,8	6,9	2,7	100
Rural	10,3	35,9	20,4	31,5	1,9	100
<b>Domaine</b>						
Grand Lomé	7,1	71,4	13,8	4,5	3,2	100
Autre Urbain	7,0	55,5	24,6	10,9	2,0	100
Milieu Rural	10,3	35,9	20,4	31,5	1,9	100
<b>Sexe du chef de ménage</b>						
Homme	8,9	47,0	22,3	19,9	1,8	100
Femme	8,7	50,1	19,2	19,7	2,3	100

<b>Annexe 1.5 : Groupes socioéconomiques des chefs de ménages selon le milieu, le domaine de résidence et le sexe du chef de ménage</b>										
	Salarié du public	Salarié du privé	Agriculteur indépendant	Autres indépendants	Actifs saisonniers	Apprentis, aides familiaux, autres actifs	Chômeurs	Inactifs	Non déclaré	Total
<b>Milieu de résidence</b>										
Urbain	8,1	23,0	7,3	25,3	4,0	13,2	4,0	14,9	0,3	100,0
Rural	3,3	13,9	55,8	9,5	3,0	2,9	1,1	10,4	0,1	100,0
<b>Domaine</b>										
Grand Lomé	7,0	26,7	2,0	26,1	4,1	13,9	4,8	15,1	0,3	100,0
Autre Urbain	9,9	16,6	16,2	23,9	3,9	12,0	2,5	14,7	0,2	100,0
Milieu Rural	3,3	13,9	55,8	9,5	3,0	2,9	1,1	10,4	0,1	100,0
<b>Sexe du chef de ménage</b>										
Homme	6,7	20,0	34,5	15,0	4,3	5,5	2,9	10,9	0,2	100,0
Femme	2,5	13,0	27,4	23,0	1,2	14,4	1,2	17,2	0,1	100,0

<b>Annexe 1. 6:</b> Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, par région, par taille, par terres et bétail détenus	
Ensemble	100
<b>Milieu de résidence</b>	
Urbain	47,9
Rural	52,1
<b>Domaine</b>	
Grand Lomé	30,3
Autre Urbain	17,6
Milieu Rural	52,1
<b>Taille du ménage</b>	
1 à 2 pers.	23,7
3 à 4 pers.	28,4
5 à 6 pers.	25,8
7 pers. et +	22,1
<b>Terres possédées</b>	
Aucune	43,1
< à 1 ha	23,3
1 - 1,99 ha	7,9
2 - 3,99 ha	10,3
4 - 5,99 ha	4,9
6 ha et plus	10,4

<b>Annexe 1. 7:</b> Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence, le domaine, le groupe socio-économique, le sexe, l'état matrimonial du chef de ménage	
Ensemble	4,7
<b>Milieu de résidence</b>	
Urbain	4,1
Rural	5,3
<b>Domaine</b>	
Grand Lomé	4,0
Autre Urbain	4,2
Milieu Rural	5,3
<b>Groupe socio-économique</b>	
Salarié du public	5,0
Salarié du privé	4,5
Agriculteur indépendant	5,5
Autres indépendants	4,5
Actifs saisonniers	3,8
Apprentis, aides familiaux, autres actifs	4,1
Chômeurs	4,0
Inactifs	4,0
Non déclaré	5,6
<b>Sexe</b>	
Homme	5,1
Femme	3,7
<b>État matrimonial</b>	
Jamais marié(e)	1,8
Marié(e) monogame	5,1
Marié(e) polygame	6,6
Divorcé(e)/Separé(e)	2,7
Veuf/Veuve	3,6

**Annexe 1. 8:** Répartition (%) de la population par grands groupes d'âges et par milieu de résidence

Groupes d'âge	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
< 15ans	38,1	48,8	44,4
15 - 64 ans	59,1	45,6	51,2
65 ans et +	2,8	5,6	4,4
Total	100,0	100,0	100,0

**Annexe 1. 9:** Répartition (%) de la population par grands groupes d'âges et par sexe

Groupes d'âge	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
< 15ans	45,3	43,5	44,4
15 - 64 ans	50,9	51,6	51,2
65 ans et +	3,9	5,0	4,4
Total	100,0	100,0	100,0

**Annexe 1. 10:** Répartition (%) de la population par âge selon l'âge et le sexe

Groupes d'âge	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 - 4 ans	68,3	72,7	141,0
5 - 9 ans	82,9	87,3	170,3
10 - 14 ans	69,9	62,4	132,3
15 - 19 ans	53,9	43,0	96,9
20 - 24 ans	36,6	38,8	75,4
25 - 29 ans	30,5	39,8	70,3
30 - 34 ans	25,9	32,5	58,4
35 - 39 ans	26,6	31,6	58,2
40 - 44 ans	21,1	24,8	45,9
45 - 49 ans	20,3	18,1	38,5
50 - 54 ans	16,8	15,7	32,4
55 - 59 ans	10,2	11,0	21,3
60 - 64 ans	6,8	8,2	15,0
65 - 69 ans	5,9	6,9	12,8
70 - 74 ans	4,6	5,6	10,2
75 - 79 ans	3,4	4,8	8,2
80 ans et +	5,1	8,0	13,1
Total	488,8	511,2	1000,0

<b>Annexe 1. 11 : Répartition (%) des membres de ménages selon le lien de parenté avec le chef du ménage</b>								
	Chef de ménage	Epoux ou Epouse	Fils ou fille	Petit Fils/fille	Frère ou Sœur	Père ou mère	Autre parent	Aucun lien de parenté
<b>Ensemble</b>	21,0	13,6	47,5	6,5	2,6	1,3	6,5	1,0
<b>Milieu de résidence</b>								
Urbain	24,2	13,4	42,7	5,9	3,0	0,9	8,3	1,7
Rural	18,8	13,7	50,9	7,0	2,3	1,7	5,2	0,5
<b>Domaine</b>								
Grand Lomé	24,6	13,5	41,6	5,7	2,9	0,7	9,3	1,8
Autre Urbain	23,5	13,2	44,6	6,2	3,0	1,2	6,8	1,5
Milieu Rural	18,8	13,7	50,9	7,0	2,3	1,7	5,2	0,5
<b>Taille du ménage</b>								
1 à 2 pers.	68,1	9,6	10,0	2,9	4,2	1,1	3,1	1,1
3 à 4 pers.	27,9	16,6	40,9	6,6	2,0	0,5	4,8	0,7
5 à 6 pers.	18,3	14,2	52,6	4,9	2,4	1,4	5,4	0,9
7 pers. et +	11,2	12,2	53,8	8,3	2,7	1,7	8,8	1,3
<b>Terres possédées</b>								
Aucune	25,8	12,9	43,5	6,5	2,9	0,8	6,5	1,1
< à 1 ha	21,2	13,0	45,7	7,8	1,9	1,2	7,6	1,6
1 - 1,99 ha	19,2	12,3	50,7	6,9	3,0	1,7	5,2	1,1
2 - 3,99 ha	17,7	14,5	52,2	7,1	1,3	1,9	4,7	0,6
4 - 5,99 ha	17,4	14,5	51,5	6,9	3,1	1,5	4,7	0,5
6 ha et plus	14,9	15,4	52,3	3,7	3,5	2,0	7,8	0,3
<b>Sexe</b>								
Masculin	31,9	0,1	51,9	6,5	3,1	0,3	5,5	0,7
Féminin	10,6	26,5	43,2	6,6	2,0	2,3	7,4	1,3

<b>Annexe 2. 1 : Indicateurs d'éducation et d'alphabétisation par lieu de résidence, groupe socio-économique et sexe</b>							
	Taux d'alphabétisation	Primaire			Secondaire		
		Accès	Fréquentation	Satisfaction	Accès	Fréquentation	Satisfaction
Ensemble	63,3	90,6	84,8	63,6	63,8	49,1	30,5
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	79,8	95,6	91,4	52,4	85,3	63,0	38,7
Rural	49,2	80,6	81,5	71,6	44,1	39,3	24,7
<b>Domaines d'étude</b>							
Grand Lomé	84,4	100	91,2	51,7	100,0	65,6	38,1
Autre Urbain	72,2	88,1	91,9	53,5	60,1	58,9	39,6
Milieu Rural	49,2	86	81,5	71,6	44,1	39,3	24,7
<b>Groupe socio-économique</b>							
Salarié du public	97,4	92,6	0	100	80,6	0	0
Salarié du privé	74,3	93,2	100	32,5	75,9	6,6	46,2
Agriculteur indépendant	49,6	85,6	81,6	65,9	44,9	41,1	32,5
Autres indépendants	60,7	93,7	100	10,4	77,0	47,1	83,9
Autres actifs	70,4	88,7	69,6	25,8	66,4	51,7	69,6
Apprentis, Aides familiaux	72	86,7	87,7	41,4	48,2	51	50,8
Chômeurs	82,7	100,0	100	12,4	87,2	43,7	55,2
Inactifs	69,7	97,2	86,2	65,6	76,0	55,3	27,1
Non déclaré	72	0,0	100	100	0,0	0	0
<b>Sexe</b>							
Homme	76,7	89,5	86,3	59,7	62,1	55,2	34,9
Femme	51,0	93,8	83,6	68,2	68,7	42,0	25,4

**Annexe 2. 2 : Répartition (%) des élèves fréquentant actuellement l'école par milieu de résidence, par domaine, groupe socioéconomique et par sexe selon les raisons d'insatisfaction**

	1ère Raison d'insatisfaction avec l'école								
	Manque de livres/fournitures	Enseignement médiocre	Manque d'enseignants	Absence ou mauvais état des toilettes	Absence de points d'eau potable	Mauvais état d'infrastructure scolaire (sauf toilettes et points d'eau potable)	Effectif pléthorique	Absence de certaines formations (informatique,...)	Autre problème
Ensemble	10,0	17,5	7,6	6,2	0,5	11,4	31,8	2,0	13,1
<b>Milieu de résidence</b>									
Urbain	6,8	20,5	5,6	6,2	0,0	5,5	42,1	4,1	9,3
Rural	13,0	14,7	9,5	6,2	0,9	16,9	22,3	0,0	16,7
<b>Domaine</b>									
Grand Lomé	9,1	23,2	4,8	1,4	0,0	4,1	47,4	2,6	7,4
Autre Urbain	1,2	13,5	7,7	18,1	0,0	9,0	28,7	7,8	14,0
Milieu Rural	13,0	14,7	9,5	6,2	0,9	16,9	22,3	0,0	16,7
<b>Groupe socio-économique</b>									
Salarié du public	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Salarié du privé	0,0	22,2	0,0	0,0	0,0	0,0	65,8	12,0	0,0
Agriculteur indépendant	17,7	9,8	7,9	2,1	0,0	24,1	23,9	0,0	14,4
Autres indépendants actifs	57,6	0,0	0,0	0,0	0,0	11,3	19,0	12,1	0,0
saisonniers	0,0	7,1	0,0	0,0	0,0	32,4	38,5	14,3	7,8
Apprentis/Aides familiaux, autres actif	0,0	0,0	4,4	18,4	0,0	9,2	46,8	5,3	15,9
Chômeurs	20,5	10,5	15,1	0,0	0,0	15,1	31,6	0,0	7,2
Inactifs	6,5	24,5	8,4	7,8	0,8	3,8	33,4	1,4	13,3
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Sexe</b>									
Homme	11,0	18,9	8,9	6,1	0,0	9,2	32,5	1,8	11,6
Femme	8,7	15,6	6,0	6,3	1,1	14,1	30,9	2,2	15,1

<b>Annexe 2. 3: Répartition (%) des enfants de 6 à 18 ans par milieu de résidence, par domaine, par groupe socio-démographique et par sexe selon les raisons de non fréquentation actuelle</b>												
Raison de non fréquentation durant 2014-2015												
	Ne fréquente pas	Trop âgé / trop jeune / A fini l'école	Ecole trop éloignée	Manque de soutien/Frais d'écolage trop cher	Travail	Inutile/aucun intérêt	Maladie/handicap	A échoué à l'examen	Enceinte	S'est marié	Abandon	Autre
Ensemble	4,8	7,4	,3	17,7	14,9	5,6	5,5	4,7	4,3	3,1	35,3	1,2
<b>Milieu de résidence</b>												
Urbain	5,7	10,4	,7	23,9	17,8	0,0	4,9	6,0	2,1	1,3	30,6	2,4
Rural	4,2	4,6	0,0	12,2	12,3	10,7	6,1	3,5	6,2	4,8	39,6	0,0
<b>Domaine</b>												
Grand Lomé	5,7	11,4	0,0	20,2	14,4	0,0	7,0	7,0	2,2	1,6	33,8	2,3
Autre Urbain	5,6	8,8	1,8	29,8	23,2	0,0	1,4	4,5	1,8	,8	25,3	2,7
Milieu Rural	4,2	4,6	0,0	12,2	12,3	10,7	6,1	3,5	6,2	4,8	39,6	0,0
<b>Groupe socio-démographique</b>												
Salarié du public	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Salarié du privé	87,9	0,0	0,0	38,3	22,2	0,0	0,0	8,1	0,0	0,0	31,4	0,0
Agriculteur indépendant	5,0	4,5	0,0	18,7	12,0	6,1	6,9	,8	4,7	7,8	36,9	1,5
Autres indépendants actifs	43,3	27,3	0,0	9,2	0,0	28,6	0,0	0,0	0,0	0,0	34,8	0,0
saisonniers	12,0	0,0	0,0	26,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	73,9	0,0
Apprentis, Aides familiaux, autres actif	16,8	16,9	0,0	18,6	22,1	0,0	1,4	3,9	4,3	0,0	32,8	0,0

## Annexes

Chômeurs	35,5	0,0	0,0	6,8	0,0	0,0	11,5	0,0	16,2	0,0	65,5	0,0
Inactifs	2,5	5,8	1,0	13,6	16,6	8,0	7,8	9,5	3,9	1,8	29,8	2,0
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Sexe</b>												
Homme	3,8	8,7	,8	20,0	18,8	4,2	4,1	2,8	0,0	0,0	39,1	1,6
Femme	5,8	6,4	0,0	16,1	12,0	6,6	6,6	6,1	7,5	5,5	32,4	,8

<b>Annexe 2. 4: Répartition (%) des enfants de 6 à 18 ans par milieu de résidence, par domaine, par groupe socio-économique et par sexe selon le type d'écoles fréquentées</b>					
	Type d'école (2014-2015)				
	Ecole/Université publique	Ecole/Université privée confessionnelle	Ecole/Université privée laïque	Ecole Communautaire(EDIL)	Autre
Ensemble	71,1	12,9	14,5	1,4	0,1
<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	51,3	17,9	30,3	0,2	0,1
Rural	85,7	9,2	2,9	2,2	0,0
<b>Domaine</b>					
Grand Lomé	38,3	19,3	41,9	0,4	0,1
Autre Urbain	71,5	15,9	12,3	0,1	0,2
Milieu Rural	85,7	9,2	2,9	2,2	0,0
<b>Groupe socio-économique</b>					
Salarié du public	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Salarié du privé	89,9	2,5	7,7	0,0	0,0
Agriculteur indépendant	85,9	8,1	3,7	2,3	0,0
Autres indépendants	75,9	16,6	7,5	0,0	0,0
actifs saisonniers	94,7	1,6	3,6	0,0	0,0
Apprentis, Aides familiaux, autres actif	57,1	18,2	24,7	0,0	0,0
Chômeurs	78,4	1,7	16,6	3,3	0,0
Inactifs	64,9	15,1	18,9	1,0	,1
Non déclaré	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0
<b>Sexe</b>					
Homme	72,7	13,0	12,6	1,5	0,1
Femme	69,3	12,8	16,7	1,2	0,0

<b>Annexe 2. 5: Répartition (%) de la population selon le niveau d'instruction</b>				
	Niveau d'instruction			
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur
Ensemble	24,6	44,0	28,0	3,4
<b>Milieu de résidence</b>				
Urbain	13,2	39,0	40,5	7,4
Rural	33,0	47,8	18,8	,4
<b>Domaine</b>				
Grand Lomé	10,8	37,5	42,6	9,2
Autre Urbain	16,9	41,4	37,1	4,5
Milieu Rural	33,0	47,8	18,8	0,4
<b>Groupe socio-économique</b>				
Salarié du public	2,7	5,7	59,2	32,4
Salarié du privé	21,5	30,7	40,4	7,4
Agriculteur indépendant	34,5	42,9	21,8	0,8
Autres indépendants	30,8	34,8	32,9	1,5
actifs saisonniers	20,4	31,2	35,8	12,7
Apprentis, Aides familiaux, autres actif	19,6	36,8	40,4	3,2
Chômeurs	13,7	15,9	52,0	18,3
Inactifs	18,6	53,9	24,6	2,9
Non déclaré	24,8	69,0	0,0	6,2
<b>Sexe</b>				
Homme	16,3	43,9	34,9	4,9
Femme	32,5	44,2	21,4	1,9

**Annexe 3. 1 : proportion (%) de la population malade ou blessée au cours des quatre dernières semaines précédant l'enquête par types de maladie/blessure selon le milieu, le sexe, le groupe d'âge**

		Type de maladie ou blessure									
		Paludisme	Maladie Diarrhéique	Maux de ventre	Blessure/traumatisme	Problème dentaire	Problème de peau	Problème d'yeux	Problème d'oreille	Infections respiratoires aigües	Autre
Ensemble		56.5	2.3	10.9	5.1	1.1	1.3	1.8	0.1	2.3	18.6
Milieu de résidence											
	Urbain	57.3	1.7	9.2	5.4	1.2	1	2.3	0.2	3.9	17.7
	Rural	55.9	2.6	12	4.9	1	1.5	1.4	0.1	1.3	19.2
Domaine											
	Grand Lomé	52.5	1.4	9.9	6.4	1.5	1.2	2.9	0.1	4.8	19.3
	Autre Urbain	62.9	2	8.4	4.2	0.8	0.9	1.6	0.3	3	15.9
	Milieu Rural	55.9	2.6	12	4.9	1	1.5	1.4	0.1	1.3	19.2
Sexe											
Homme	0-4 ans	67.4	6.8	7.6	2.4	0.4	2.5	0	0	3.1	9.7
	5-9 ans	62	2.1	12.5	5	0.4	1.2	1	0	1.5	14.4
	10-14 ans	59.4	1.9	8.5	7.1	0.6	1.8	0.9	0.4	3.4	15.9
	15-29 ans	63.5	0.3	10.2	5.2	1.1	0.2	2.5	0.3	2.8	13.9
	30-49 ans	56.6	0.7	8.1	7.7	1.4	1.2	1.6	0	2.1	20.7
	50-64 ans	42.5	0.6	5.5	9.5	1.9	4.1	2	0	3	31
	65 ans et +	24.6	0.5	2.9	15.7	0	0	11.4	0	2.5	42.4
Femme	0-4 ans	65.5	7.3	10	0.8	2.6	1.9	0.7	0.5	2.5	8.3
	5-9 ans	59.3	2.8	17.7	1.5	0.1	0.9	1.4	0	0	16.3
	10-14 ans	68.2	0.8	6	3.9	0	0	3.2	0	0.8	17.1
	15-29 ans	57.2	0.7	18.8	3	0.2	1.1	1.2	0.2	2	15.6
	30-49 ans	49.7	0.9	12.7	6.2	2.8	1.5	0.9	0.2	2.7	22.4
	50-64 ans	47.8	0	12.4	7.5	0	0	2.5	0	3	26.8
	65 ans et +	40.7	1.6	7	6.2	0	0	4.7	0	2.1	37.8
Total											
Total	0-4 ans	66.4	7.1	8.9	1.5	1.6	2.2	0.4	0.3	2.8	8.9
	5-9 ans	60.6	2.4	15.1	3.2	0.2	1	1.2	0	0.8	15.4
	10-14 ans	63.6	1.4	7.3	5.5	0.3	0.9	2	0.2	2.2	16.5
	15-29 ans	59.6	0.6	15.5	3.9	0.6	0.7	1.7	0.2	2.3	15
	30-49 ans	52.8	0.8	10.6	6.8	2.2	1.4	1.2	0.1	2.4	21.6
	50-64 ans	45.1	0.3	8.9	8.5	1	2	2.3	0	3	28.9
	65 ans et +	33.3	1.1	5.2	10.5	0	0	7.7	0	2.3	39.9

**Annexe 3. 2 : Répartition (%) des personnes handicapées selon le type d'handicap principal par milieu de résidence, région, groupe socio-économique**

	Handicap mental ou physique ou infirmité	Principal genre d'handicap (sur les handicapés)					
		Mal/Non voyant	Sourd/muet	Handicapé des membres supérieurs	Handicapé des membres inférieurs	Malade mentale	Autres handicap
Ensemble	2.2	15.6	4.7	8.8	34.2	11.1	25.6
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	2.2	5	3.4	6.7	38.7	18	28.1
Rural	2.2	23.2	5.6	10.3	30.9	6.1	23.8
<b>Domaine</b>							
Grand Lomé	2.1	7.9	2.8	10.4	37.1	12.2	29.6
Autre Urbain	2.4	1	4.2	1.5	40.9	26.3	26
Milieu Rural	2.2	23.2	5.6	10.3	30.9	6.1	23.8
<b>Groupe socio-économique</b>							
Salarié du public	0.8	0	0	0	64.9	0	35.1
Salarié du privé	1.3	0	13.5	12.1	33	0	41.5
Agriculteur indépendant	1.3	4.3	15.3	8.6	38.2	6.7	26.9
Autres indépendants	1.9	5	0	16.5	71.5	5.1	1.9
Autres actifs	1.5	0	23.6	0	0	15.9	60.5
Apprentis, Aides familiaux	2	34.2	10.7	7.3	18	6.8	23
Chômeurs	1.4	0	0	0	100	0	0
Inactifs	4	20.1	1.5	7.4	30.2	13.9	26.8
<b>Sexe</b>							
Homme	2.2	8.2	7.1	5.8	40.7	15.3	23
Femme	2.2	22.6	2.4	11.7	28.1	7.2	28.1
<b>Niveau d'instruction</b>							
Aucun niveau	4.4	26.8	5.2	10.8	30.1	4.3	22.8
Primaire	0	0	0	0	0	0	0
Secondaire 1er cycle	1.5	2.1	3.3	2.8	37.2	20.5	34.2
Secondaire 2e cycle	1.4	2.9	7.5	16.1	33.1	19.6	20.9
Supérieur	2	0	2.8	1.3	63.4	15.4	17.1
NSP	1.3	16.3	0	18.3	29.9	20	15.5
<b>Etat matrimonial</b>	<b>11.9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>36.9</b>	<b>0</b>	<b>63.1</b>
Jamais marié(e)	1.7	4.1	17.8	6.9	30.4	24.4	16.4
Marié(e) monogame	3	16.8	3.6	6.1	39.8	8.8	24.8
Marié(e) polygame	2.6	10.8	0	22.2	30.7	0	36.4
Divorcé(e)/Séparé(e)	2.8	20.8	0	0	38.9	22.6	17.6
Veuf/Veuve	13.1	32.4	0	5.3	30.9	3.7	27.8
<b>Tranche d'âge</b>							
0-4 ans	0.4	0	0	34.7	20.1	7.8	37.4
5-9 ans	0.9	0	0	20.1	39	13.4	27.5
10-14 ans	1	11.1	3.2	4.5	33.6	14.4	33.2
15-29 ans	1.5	1.8	23.3	14.9	21.8	16.2	21.9
30-49 ans	2	1.7	4.2	10.6	47.5	22.8	13.1
50-64 ans	4.3	6.5	0	5	53	10.6	24.9

## Annexes

65 ans et plus	17.4	36.5	0	3.7	24.5	2.4	32.8
----------------	------	------	---	-----	------	-----	------

<b>Annexe 3.3 : Répartition (%) de la population malade ou blessée au cours des quatre dernières semaines précédant l'enquête selon l'accès, l'utilisation des services médicaux et la situation des services médicaux et la satisfaction des personnes</b>			
	Services Médicaux		
	Access	Utilisation	Satisfaction
Ensemble	68,9	62,7	91,6
<b>Milieu de résidence</b>			
Urbain	86,2	62,0	90,0
Rural	53,0	63,1	92,6
<b>Domaine</b>			
Grand Lomé	100,0	62,4	90,2
Autre Urbain	62,3	61,5	89,6
Milieu Rural	53,0	63,1	92,6
<b>Groupe socio-économique</b>			
Salarié du public	81,3	75,5	89,7
Salarié du privé	78,4	57,3	94
Agriculteur indépendant	51,1	54,2	93,9
Autres indépendants	82,9	63,7	92,8
Autres actifs	72,7	66,5	79
Apprentis, Aides familiaux	55,1	55,8	88,3
Chômeurs	88,1	44,6	96
Inactifs	78,5	62,9	89,8
<b>Sexe</b>			
Homme	67,8	62,9	91,7
Femme	72,0	62,4	91,5
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun niveau	59,1	61,8	91,0
Maternel	100	64,9	93,5
Primaire	65,1	59,1	91,9
Secondaire 1er cycle	78,1	62,1	92,2
Secondaire 2e cycle	81,8	59,1	89,2
Supérieur	87,1	69,2	86,0
NSP	76,9	66,1	66,4
<b>Etat matrimonial</b>			
Jamais marié(e)	81,6	55,0	91,6
Marié(e) monogame	70,2	63,5	91,2
Marié(e) polygame	67,1	63,2	86,6
Divorcé(e)/Séparé(e)	76,4	45,5	89,8
Veuf/Veuve	64,7	49,0	92,4

**Annexe 3. 4 : Répartition (%) de la population malade ou blessée ayant consulté un praticien de santé au cours des quatre dernières semaines et qui n'ont pas satisfaites et raisons de leur mécontentement**

	Tableau 1er Problème au moment de visite										
	Non Satisfait	Etablissement mal entretenu	Temps d'attente trop long	Pas de personnel qualifié	Trop cher	Pot de vin	Traitement inefficace/inadapté	Pas de médicaments	Mauvais accueil	Absentisme du personnel	Autre
Ensemble	8.4	3.2	28.1	6.7	32.6	0.0	18.4	2.3	4.0	0.8	3.9
Milieu de résidence											
Urbain	10.1	4.8	46.6	0.6	20.7	0.0	13.0	0.0	6.5	1.8	6.0
Rural	7.4	1.8	12.0	11.9	43.0	0.0	23.1	4.4	1.7	0.0	2.0
Domaine											
Grand Lomé	9.9	2.7	47.2	0.0	24.8	0.0	11.3	0.0	4.6	2.1	7.4
Autre Urbain	10.4	7.3	45.8	1.4	15.8	0.0	15.0	0.0	8.8	1.4	4.4
Milieu Rural	7.4	1.8	12.0	11.9	43.0	0.0	23.1	4.4	1.7	0.0	2.0
Groupe socio-économique											
Salarié du public	10.3	13.3	44.8	0.0	25.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	16.4
Salarié du privé	6.0	0.0	48.3	0.0	0.0	0.0	51.7	0.0	0.0	0.0	0.0
Agriculteur indépendant	6.2	2.1	17.3	0.0	54.9	0.0	24.1	0.0	0.0	0.0	1.6
Autres indépendants actifs saisonniers	7.2	0.0	33.4	25.0	29.7	0.0	2.4	0.0	9.4	0.0	0.0
Apprentis, Aides familiaux, autres actif	21.0	0.0	26.1	0.0	34.9	0.0	10.9	0.0	28.1	0.0	0.0
Chômeurs	11.8	5.0	33.4	0.0	24.0	0.0	15.9	0.0	0.0	0.0	21.6
Inactifs	4.0	50.0	0.0	0.0	0.0	0.0	50.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Non déclaré	10.3	2.0	26.2	11.7	28.9	0.0	16.3	7.0	2.7	0.9	4.2
Sexe	34.1	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Homme	8.4	4.9	26.0	6.2	24.2	0.0	25.9	1.9	6.0	1.2	3.7
Femme	8.5	1.8	29.9	7.0	39.6	0.0	12.1	2.7	2.2	0.5	4.1
Genre de service de santé											
Case de santé	10.7	0.0	0.0	0.0	90.5	0.0	9.5	0.0	0.0	0.0	0.0
Dispensaire/CMS/USP/PMI	8.6	2.3	25.4	11.3	32.8	0.0	19.0	1.5	5.3	0.0	2.4
Clinique/Cabinet Médicale	7.6	0.0	14.9	0.0	39.9	0.0	25.8	12.2	0.0	4.3	3.0
Hôpital Publique (CHP, CHR)	7.2	5.3	58.1	0.0	11.8	0.0	8.3	0.0	8.5	2.6	5.5
Hôpital confessionnelle	1.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0
CHU	19.5	14.1	76.8	0.0	9.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Structure phytosanitaire	19.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Structure de consultation à domicile	9.4	0.0	0.0	0.0	36.4	0.0	20.3	0.0	0.0	0.0	43.3
Pharmacie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autre	5.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0

**Annexe 3.5 : Répartition (%) des personnes malades n'ayant pas consulté un praticien de santé au cours des quatre dernières semaines et les raisons pour la consultation**

	Raison pour non utilisation des services médicaux								
	N'ont pas consulté	Pas nécessaire	Automédication	Trop cher/ manque d'argent	Trop éloigné	Pas de service de santé	Personnels incompétents	Négligence	Refus des parents
Ensemble	37.3	6.4	68.1	23	1	0.3	0.1	0.3	0.1
<b>Milieu de résidence</b>									
Urbain	38.0	4	71.5	21.7	0.4	0.3	0.2	0.8	0
Rural	36.9	7.9	65.9	23.7	1.4	0.3	0	0	0.2
<b>Domaine</b>									
Grand Lomé	37.6	4.6	68.2	24.5	0.8	0.5	0	1.1	0
Autre Urbain	38.5	3.4	75.2	18.6	0	0	0.4	0.6	0
Milieu Rural	36.9	7.9	65.9	23.7	1.4	0.3	0	0	0.2
<b>Groupe socio-économique</b>									
Salarié du public	24.5	0	76.6	15.6	7.8	0	0	0	0
Salarié du privé	42.7	3.1	67.6	26.7	0	0	0	0	0
Agriculteur indépendant	45.8	6.1	69	22.4	1.6	0.5	0	0	0
Autres indépendants	36.3	5.4	71.5	22	0	0	0	0.6	0
Autres actifs	33.5	0	60.1	39.9	0	0	0	0	0
Apprentis, Aides familiaux	44.2	8.4	74.9	15.9	0	0	0	0.8	0
Chômeurs	55.4	6.7	68.6	21.3	0	0	0	3.5	0
Inactifs	37.1	7.6	66.7	21.5	1.6	0.4	0.2	0.5	0
<b>Sexe</b>									
Homme	37.1	7.6	65.5	25.1	1.4	0	0.1	0.1	0
Femme	37.6	5.3	70.3	21.1	0.7	0.5	0	0.5	0.3
<b>Genre de service de santé</b>									
Paludisme	34.1	3.9	72.5	20.6	1.1	0.3	0	0.4	0.3
Maladie Diarrhéique	39.6	12.3	61.2	23.7	0	0	0	0	0
Maux de ventre	40.9	6.3	70.1	19.7	3.2	0	0	0.8	0
Blessure/traumatisme	37.0	7.3	60.6	32.2	0	0	0	0	0
Problème dentaire	41.0	9.6	74.9	15.5	0	0	0	0	0
Problème de peau	37.7	10.2	62.6	27.2	0	0	0	0	0
Problème d'yeux	46.4	6.9	29.4	63.8	0	0	0	0	0
Problème d'oreille(Ouïe)	85.0	47.6	17.7	34.7	0	0	0	0	0
Infections respiratoires aiguës	44.7	8.9	71.6	19.5	0	0	0	0	0
Autre	42.5	10.3	63.6	25.1	0	0	0	0	0

**Annexe 4. 1 : Répartition(%) de la population active selon la situation dans l'emploi par sexe, par domaine, par milieu de résidence et par tranche d'âge**

	Situation dans l'emploi			Population potentiellement active		Plein emploi rapporté à la population âgée de 15-64 ans
	Occupé plein-emploi	Occupé sous-emploi	Chômeur	Actif	Inactif	
Ensemble	71,7	24,9	3,4	76,8	23,2	55,6
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	66,1	27,7	6,2	68,4	31,6	45,3
Rural	75,8	22,9	1,3	84,4	15,6	64,0
<b>Domaine</b>						
Grand Lomé	63,0	29,2	7,8	67,8	32,2	42,7
Autre Urbain	71,2	25,3	3,5	69,5	30,5	49,5
Milieu Rural	75,8	22,9	1,3	84,4	15,6	64,0
<b>Sexe</b>						
Homme	70,2	25,8	4,0	79,1	20,9	55,5
Femme	73,2	24,1	2,7	74,6	25,4	54,6
<b>Groupe d'âge</b>						
15-29	73,6	22,2	4,2	64,8	35,2	47,7
30-49	67,3	29,5	3,2	88,5	11,5	59,6
50-64	80,0	18,5	1,5	84,3	15,7	67,4

**Annexe 4. 2:** Répartition (%) de la population âgée de 15 à 64 ans selon le principal employeur par sexe, par domaine, par milieu de résidence et par tranche d'âge

	Principal Employeur						
	Fonction publique	Société d'Etat	Entreprise privée	ONG / Association/groupement	Individu ou ménage	Ambassade/Organisme International	Autre
Ensemble	6,0	2,8	45,4	1,2	43,6	0,0	1,1
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	7,0	4,6	50,6	1,1	36,2	0,0	0,4
Rural	4,6	0,6	38,8	1,2	52,8	0,0	1,8
<b>Domaine</b>							
Grand Lomé	5,3	5,5	54,9	0,9	32,9	0,0	0,6
Autre Urbain	10,1	3,0	42,9	1,7	42,1	0,1	0,1
Milieu Rural	4,6	0,6	38,8	1,2	52,8	0,0	1,8
<b>Sexe</b>							
Homme	8,8	4,1	48,8	1,4	35,9	0,0	0,9
Femme	2,9	1,5	41,6	0,9	52,0	0,0	1,2
<b>Groupe d'âge</b>							
15-29	3,7	2,2	49,6	0,6	43,6	0,0	0,3
30-49	6,2	3,3	45,0	1,4	43,2	0,0	0,9
50-64	8,5	2,5	40,3	1,3	44,8	0,0	2,7

**Annexe 4. 3:** Répartition (%) de la population âgée de 15 à 64 ans dans chaque type d'employeur principal par sexe, par domaine, par milieu de résidence et par tranche d'âge

	Principal Employeur						
	Fonction publique	Société d'Etat	Entreprise privée	ONG / Association/groupement	Individu ou ménage	Ambassade/Organisme International	Autre
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	65,3	89,9	61,9	54,2	46,1	100,0	23,0
Rural	34,7	10,1	38,1	45,8	53,9	0,0	77,0
<b>Domaine</b>							
Grand Lomé	31,8	69,1	43,3	26,2	27,0	0,0	21,5
Autre Urbain	33,5	20,8	18,6	28,0	19,0	100,0	1,5
Milieu Rural	34,7	10,1	38,1	45,8	53,9	0,0	77,0
<b>Sexe</b>							
Homme	76,9	75,4	56,2	63,7	43,0	100,0	46,1
Femme	23,1	24,6	43,8	36,3	57,0	0,0	53,9
<b>Groupe d'âge</b>							
15-29	15,7	19,4	27,9	13,7	25,5	0,0	8,3
30-49	59,8	65,6	56,8	66,9	56,8	100,0	48,0
50-64	24,5	14,9	15,3	19,4	17,7	0,0	43,6

<b>Annexe 4. 4: Répartition (%) de la population en âge de travailler selon la branche d'activité par sexe, par domaine, par milieu de résidence et par tranche d'âge</b>																			
	Branche d'activité																		
	Agriculture, sylviculture, pêche	Activités extractives	Activités de fabrication	Production et distribution	Distribution d'eau, électricité, gaz, chaleur	Construction	Commerce, réparation de véhicules	Transport et entreposage en commun	Hébergement et restauration	Information et communication	Activités financières et immobilières	Activités professionnelles	Activités des services	Services Personnels	Activités pour la santé	Activités d'enquête et de sécurité	Autres branches		
<b>Ensemble</b>	54,1	0,6	9,9	0,2	0,2	2,2	15,2	3,0	1,6	0,3	0,3	0,1	0,8	3,7	3,2	1,0	1,0	2,5	
<b>Milieu de résidence</b>																			
Urbain	16,3	0,7	15,2	0,4	0,7	4,4	26,7	6,6	3,1	0,7	0,9	0,2	2,2	6,3	5,9	1,7	2,3	5,6	
Rural	76,2	0,5	6,7	0,0	0,0	1,0	8,4	0,9	0,7	0,0	0,1	0,0	0,0	2,2	1,6	0,6	0,2	0,7	
<b>Domaine</b>																			
Grand Lomé	6,4	0,9	17,1	0,6	1,0	4,7	28,4	8,4	3,2	0,6	1,3	0,3	3,1	6,7	6,5	1,6	2,9	6,4	
Autre Urbain	30,7	0,5	12,5	0,1	0,2	4,1	24,1	4,1	2,9	0,9	0,4	0,2	0,9	5,7	5,0	1,8	1,5	4,4	
Milieu Rural	76,2	0,5	6,7	0,0	0,0	1,0	8,4	0,9	0,7	0,0	0,1	0,0	0,0	2,2	1,6	0,6	0,2	0,7	
<b>Sexe</b>																			
Homme	57,2	0,1	8,6	0,3	0,2	4,0	6,7	5,5	0,3	0,5	0,4	0,2	1,3	5,5	2,9	1,2	1,9	3,1	
Femme	50,8	1,1	11,2	0,0	0,3	0,4	24,2	0,4	3,0	0,0	0,3	0,0	0,3	1,8	3,4	0,8	0,0	1,9	
<b>Groupe d'âge</b>																			
15-29	65,7	0,4	9,9	0,1	0,2	2,1	9,5	1,7	1,5	0,2	0,3	0,0	0,7	1,4	3,4	0,5	0,6	1,9	
30-49	44,7	0,8	11,0	0,2	0,3	2,6	18,7	3,7	1,9	0,4	0,4	0,2	1,0	4,7	3,6	1,4	1,2	3,0	
50-64	54,7	0,5	6,4	0,0	0,4	1,5	18,0	4,1	1,0	0,0	0,2	0,6	6,2	1,2	1,1	1,5	2,4	1,9	

**Annexe 4. 5:** Répartition (%) de la population sous-employée selon les types d'employeurs par sexe, par domaine, par milieu de résidence et par tranche d'âge

	Principal employeur						
	Fonction publique	Société d'Etat	Entreprise privée	ONG / Association/groupement	Individu ou ménage	Ambassade/Organisme International	Autre
Ensemble	3,3	3,4	47,0	1,4	44,4	0,0	0,4
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	3,2	4,8	51,3	1,2	38,8	0,0	0,8
Rural	3,4	1,5	41,0	1,8	52,3	0,0	0,0
<b>Domaine</b>							
Grand Lomé	0,9	5,7	53,3	0,9	38,1	0,0	1,2
Autre Urbain	7,7	3,2	47,4	1,7	40,0	0,0	0,0
Milieu Rural	3,4	1,5	41,0	1,8	52,3	0,0	0,0
<b>Sexe</b>							
Homme	4,4	4,8	48,2	1,4	41,0	0,0	0,3
Femme	1,9	1,8	45,5	1,5	48,7	0,0	0,6
<b>Groupe d'âge</b>							
15-29	2,5	2,8	49,6	1,2	43,5	0,0	0,5
30-49	3,5	3,2	45,9	1,3	45,5	0,0	0,5
50-64	4,2	6,3	46,2	2,9	40,4	0,0	0,0

<b>Annexe 4. 6: Taux (%) de sous-emploi selon le type de population par sexe, par domaine, par milieu de résidence et par tranche d'âge</b>		
	Taux de sous-emploi	
	Sous employé avec la population active	Sous employé avec la population active occupée
Ensemble	24,9	25,8
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	27,7	29,5
Rural	22,9	23,2
<b>Domaine</b>		
Grand Lomé	29,2	31,6
Autre Urbain	25,3	26,2
Milieu Rural	22,9	23,2
<b>Sexe</b>		
Homme	25,8	26,9
Femme	24,1	24,7
<b>Groupe d'âge</b>		
15-29	22,2	23,2
30-49	29,5	30,4
50-64	18,5	18,8

<b>Annexe 4. 7 : Répartition (%) de la population sous-employée selon le statut dans l'emploi par sexe, par domaine, par milieu de résidence et par tranche d'âge</b>				
	Statut dans l'Emploi			
	Permanent	A durée déterminée	Temporaire / saisonnier	Indépendant
Ensemble	23,2	5,7	11,7	59,4
<b>Milieu de résidence</b>				
Urbain	25,8	6,2	11,1	56,8
Rural	19,6	4,8	12,6	62,9
<b>Domaine</b>				
Grand Lomé	29,3	6,5	11,4	52,8
Autre Urbain	19,2	5,7	10,5	64,6
Milieu Rural	19,6	4,8	12,6	62,9
<b>Sexe</b>				
Homme	31,2	7,1	12,1	49,6
Femme	13,5	3,9	11,2	71,4
<b>Groupe d'âge</b>				
15-29	19,1	8,7	20,6	51,6
30-49	25,2	3,9	8,7	62,2
50-64	23,4	7,6	4,8	64,3

**Annexe 4.8 : Répartition (%) de la population sous-employée selon les branches d'activité par sexe, par domaine, par milieu de résidence et par tranche d'âge**

	Branche d'activité																	
	Agriculture, sylviculture, pêche	Activités extractives	Activités de fabrication	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau chaude	Distribution d'eau, d'assainissement, de gaz	Construction	Commerce, réparation de véhicule et auto-moto	Transport et entreposage	Hébergement et restauration	Information et communication	Activités financières et immobilières	Activités immobilières	Activités professionnelles	Activités des services administratifs et de soutien	Services Personnels	Activités pour la santé humaine	Activités d'enquête et de recherche	Autres branches
Ensemble	48,2	1,0	10,2	0,0	0,2	3,5	16,3	4,2	1,2	0,2	0,5	0,3	1,0	3,6	4,6	0,5	0,7	3,8
<b>Milieu de résidence</b>																		
Urbain	12,8	1,3	16,0	0,0	0,5	5,4	26,2	8,2	2,5	0,5	1,2	0,4	2,5	4,6	8,0	0,8	1,2	8,0
Rural	73,3	0,8	6,0	0,0	0,0	2,1	9,3	1,5	0,3	0,0	0,0	0,2	0,0	2,8	2,2	0,3	0,3	0,9
<b>Domaine</b>																		
Grand Lomé	5,9	1,4	18,9	0,0	0,4	4,3	27,3	9,5	2,6	0,7	1,9	0,4	3,1	4,6	9,0	0,3	1,6	7,9
Autre Urbain	24,4	1,0	11,1	0,0	0,6	7,3	24,4	5,9	2,2	0,0	0,0	0,4	1,5	4,6	6,3	1,6	0,6	8,1
Milieu Rural	73,3	0,8	6,0	0,0	0,0	2,1	9,3	1,5	0,3	0,0	0,0	0,2	0,0	2,8	2,2	0,3	0,3	0,9
<b>Sexe</b>																		
Homme	50,7	0,3	9,4	0,0	0,4	5,6	6,7	7,3	0,2	0,4	0,7	0,5	1,7	5,3	4,2	0,6	1,3	4,8
Femme	45,4	1,8	11,0	0,0	0,0	1,0	27,6	0,7	2,4	0,0	0,3	0,0	0,2	1,6	5,1	0,3	0,0	2,7
<b>Groupe d'âge</b>																		
15-29	53,1	1,3	11,6	0,0	0,1	3,7	12,9	1,5	1,0	0,3	1,0	0,2	1,3	1,9	6,0	0,0	0,3	3,8
30-49	45,2	0,8	9,2	0,0	0,2	3,2	19,5	5,1	1,3	0,2	0,3	0,4	0,7	4,3	4,1	0,8	0,7	4,0
50-64	48,6	0,8	10,3	0,0	0,4	4,3	10,4	8,1	1,7	0,0	0,0	0,0	2,0	5,0	2,9	0,4	2,0	3,0

<b>Annexe 6. 1 : Proportion (%) des ménages selon le statut d'occupation du logement</b>						
	Statut d'occupation du logement					
	Propriétaire du logement avec titre foncier	Propriétaire du logement sans titre foncier	Locataire	Familial	Logé par son employeur	Autre à préciser
Ensemble	3,0	31,1	26,1	37,9	1,3	0,6
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	5,0	13,1	49,9	30,0	1,1	0,9
Rural	1,2	47,5	4,3	45,1	1,5	0,4
<b>Domaine</b>						
Grand Lomé	6,7	10,6	54,8	25,8	1,1	1,1
Autre Urbain	2,0	17,4	41,5	37,3	1,1	0,7
Milieu Rural	1,2	47,5	4,3	45,1	1,5	0,4
<b>Taille de ménage regroupé</b>						
1 à 2 pers	1,6	16,8	39,2	39,7	2,4	0,3
3 à 4 pers	2,3	25,6	31,9	38,0	1,1	1,0
5 à 6 pers	4,4	35,0	21,9	37,7	0,1	0,9
7 pers et +	3,8	48,7	9,6	36,1	1,6	0,3
<b>Groupe socio-économique</b>						
Salarié du public	4,2	19,8	48,8	18,7	8,3	0,1
Salarié du privé	2,0	26,1	37,7	31,4	1,9	0,9
Agriculteur indépendant	0,0	59,1	5,0	35,7	0,2	0,0
Autres indépendants	3,5	21,6	42,1	31,1	1,2	0,5
Actifs saisonniers	1,1	21,3	32,0	43,5	2,1	0,0
Apprentis, aides familiaux, autres actifs	3,0	35,9	11,9	47,7	0,5	1,0
Chômeurs	0,0	17,6	43,0	39,4	0,0	0,0
Inactifs	7,6	26,7	24,5	40,6	0,0	0,6
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Sexe</b>						
Homme	3,0	34,7	26,4	33,9	1,5	0,5
Femme	2,9	20,8	24,9	49,5	0,7	1,2

**Annexe 6. 2 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage et le combustible utilisé pour la cuisine**

	Principal mode d'éclairage									Principale source d'énergie utilisée pour la cuisine								
	Lampion à pétrole	Lampe tempête	lampe à gaz	lampe torche	Électricité	Énergie solaire/	Groupe électrogène	Bougies	Autre	Bois de chauffe	Charbon de bois	Déchets végétaux	Pétrole	Gaz butane	Électricité	Énergie solaire	Groupe électrogène	Autre
Ensemble	3,1	4	0,1	42,1	48,3	0,9	0,2	0,7	0,6	50,4	40,2	0	0,3	7,7	0,5	0	0	0,9
<b>Milieu de résidence</b>																		
Urbain	1,1	1,6	0	9,7	85,8	0,1	0	1,5	0,2	10,6	71,4	0	0,2	15,7	0,9	0	0	1,2
Rural	4,8	6,2	0,1	71,6	14,1	1,7	0,4	0	1	86,9	11,5	0	0,4	0,4	0,1	0	0	0,7
<b>Domaine</b>																		
Grand Lomé	0,4	1,6	0	4,6	91	0	0	2,1	0,2	1,3	74,4	0	0,2	21,7	1,4	0	0	1
Autre Urbain	2,2	1,5	0	18,4	76,8	0,3	0	0,6	0,2	26,5	66,4	0	0,1	5,4	0,1	0	0	1,4
Milieu Rural	4,8	6,2	0,1	71,6	14,1	1,7	0,4	0	1	86,9	11,5	0	0,4	0,4	0,1	0	0	0,7
<b>Taille de ménage</b>																		
1 à 2 pers	3,6	4	0	31,4	58,7	0,9	0	0,5	0,9	33,1	47	0	0,7	14,9	0,4	0	0	3,9
3 à 4 pers	3,6	5,5	0	37	51,7	0,4	0	1,2	0,5	44,9	47,1	0	0	7,9	0	0	0	0,1
5 à 6 pers	2,5	3,2	0,3	43,9	47,3	1,6	0	0,7	0,6	55,5	38,5	0	0	5,5	0,5	0	0	0
7 pers et +	2,5	3	0	57,8	34,2	0,8	0,9	0,4	0,3	70,3	25,4	0	0,6	2,5	1,2	0	0	0

## Annexes

Groupe socio-économique																		
Salarié du public	0,4	1,2	0	13,9	82,3	1	1,2	0	0	26,9	51,1	0	0	20,1	0,8	0	0	1,1
Salarié du privé	4,1	7,4	0,4	29,8	55,7	1,3	0,4	1	0	38,6	48,4	0	0,6	9,9	1,1	0	0	1,5
Agriculteur indépendant	5,4	7	0	74,2	13,4	0	0	0	0	89,4	8	0	0,7	1,7	0	0	0	0,2
Autres indépendants	1,7	1,7	0	26,6	67,9	0,1	0	2	0	26,7	60,6	0	0	11,4	0,6	0	0	0,7
Actifs saisonniers	0,6	3,9	0	36,5	57	2,2	0	0	0	37,9	49,5	0	0,6	10,2	1	0	0	0,9
Apprentis, aides familiaux, autres actifs	3,4	3,4	0	58	32,2	1,4	0	0,1	1,5	69,9	26,4	0	0,2	3,1	0	0	0	0,4
Chômeurs	0	3	0	10,5	82,6	0	0	3,9	0	12,9	63,5	0	0	11,5	3	0	0	9,1
Inactifs	3,6	4,2	0	29,7	58,8	0,9	0,8	1,2	0,8	37	49,3	0	0,4	10,4	0,7	0	0	2,2
Non déclaré	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sexe																		
Homme	2,1	3,2	0,1	43,7	48,5	1,2	0,3	0,6	0,2	51,1	38,9	0	0,3	8,1	0,5	0	0	1,2
Femme	5,7	6,4	0	37,5	47,7	0	0	1	1,7	48,9	43,3	0	0,4	6,8	0,4	0	0	0,2

**Annexe 6. 3: Répartition (%) des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau à boire et le type de toilette**

	Principale source d'approvisionnement en eau											Type d'aisance utilisé						
	Eau minérale en bouteille	Eau Minérale en sachet (pure water)	Robinet dans le logement ou la concession	Robinet public extérieur	Eau livrée par camion citerne	Forage/puits équipé de pompe	Puits	Eau de pluie	Rivière, marigots /source	Retenu d'eau/barrage	Autre	W.C privé avec chasse d'eau	W.C public avec chasse d'eau	Fosse sèche privée	Fosse sèche publique	latrines non couvertes	Dans la nature	Autre
Ensemble	0,4	2,2	6	23,5	0	29,9	23,1	0,7	12,3	1,5	0,5	17,5	2,8	24,7	9	3,2	42,7	0,2
Milieu de résidence																		
Urbain	0,8	4,4	11,8	28,6	0	34,7	17,7	0,5	0,4	0,2	1	35,2	5,3	35,5	9,7	1	13	0,4
Rural	0	0,1	0,7	18,8	0	25,5	28,1	0,8	23,3	2,7	0	1,2	0,4	14,8	8,3	5,2	70	0
Domaine																		
Grand Lomé	1,2	6,4	14,6	21,4	0	43,3	12,2	0	0	0	0,9	47,9	7,6	32,1	7,2	0,8	3,8	0,7
Autre Urbain	0	1	6,8	41	0	19,8	27,1	1,3	1,1	0,6	1,3	13,3	1,5	41,3	13,9	1,5	28,5	0
Milieu Rural	0	0,1	0,7	18,8	0	25,5	28,1	0,8	23,3	2,7	0	1,2	0,4	14,8	8,3	5,2	70	0
Taille des ménages																		
1 à 2 pers	0,9	5,3	6,8	22,4	0	31,1	19,5	1,4	10	1,9	0,7	20,8	3,3	29,6	11,3	4,1	30,6	0,3
3 à 4 pers	0,3	1,8	6,1	27,5	0	30,6	21,6	0,2	10,3	0,9	0,7	20,7	3,4	25,9	8,4	3,4	37,9	0,2
5 à 6 pers	0,1	0,6	6,5	24,4	0	28,9	26,2	0,6	11,2	1	0,4	16,6	2,1	23,4	7,9	2,6	47,2	0,2
7 pers et +	0,2	1,1	3,9	18,3	0	28,6	25,7	0,6	18,9	2,5	0,2	10,3	2,3	19,4	8,6	2,7	56,5	0,2

## Annexes

Groupe socio-économique																		
Salarié du public	0,6	2,3	14	27,6	0	33,8	18,1	0,9	1,6	1,1	0	36,2	3,5	39,2	7,1	1,7	12,4	0,00%
Salarié du privé	0	3,1	6,4	25,6	0	35,3	25	0,3	2,5	1,1	0,7	24,1	3,9	28,3	5,8	0,7	36,9	22,40%
Agriculteur indépendant	0,8	0,3	0,6	19,5	0	29	32,2	1	14,6	2	0	2,8	0	18,8	12	4,9	61,6	0,00%
Autres indépendants	0,6	3,7	9,3	27	0	30,6	24,2	0,2	2,1	1,2	1,1	23,2	4,8	26,8	15,5	2,7	26,8	18,20%
Actifs saisonniers	0	2	7,8	24,6	0	34,7	24,3	1,3	3,4	1,3	0,7	19,3	8,4	24,4	9,9	1,7	36,3	0,00%
Apprentis, aides familiaux, autres actifs	0,3	0,8	2,5	20,4	0	24,5	21,8	0,9	26,5	2	0,3	9,3	1	17,6	6,4	5	60,5	26,40%
Chômeurs	2,9	0	9,6	33,9	0	37,1	11,7	0	4,9	0	0	20,6	6,6	42,4	6,9	5,5	18	0,00%
Inactifs	0	4,3	9,8	22,6	0	33,1	17,4	0,6	10,5	1,3	0,4	24,7	2,5	35,1	7,7	2	27,6	43,70%
Non déclaré	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Sexe																		
Homme	0,4	2	5,6	22,9	0	31,1	22,5	0,4	13,3	1,3	0,5	17,1	2,9	24	9,2	3,2	43,5	0,1
Femme	0,3	2,6	6,9	25	0	26,2	25,3	1,4	9,6	2,3	0,4	18,1	2,5	26,7	8,4	3,3	40,6	0,4

<b>Annexe 6. 4: Répartition (%) des ménages selon la nature du sol des pièces d'habitation</b>						
	Nature du sol du plus important bâtiment					
	Marbre/carreau/Granito	Ciment	Bois / Planche	Terre battue	Terre /sable	Autre
Ensemble	3,3	87,4	0,1	4,5	4,5	0,2
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	6,6	89	0,1	0,3	3,8	0,1
Rural	0,3	86	0	8,3	5,2	0,2
<b>Domaine</b>						
Grand Lomé	9,4	86,3	0	0	4	0,2
Autre Urbain	1,9	93,5	0,3	0,9	3,4	0
Milieu Rural	0,3	86	0	8,3	5,2	0,2
<b>Taille des ménages</b>						
1 à 2 pers	2,8	87,2	0	5,3	4,8	0
3 à 4 pers	2,8	87,6	0	3,3	5,9	0,4
5 à 6 pers	3,7	86,8	0,2	4	5,3	0,1
7 pers et +	4,3	88,1	0	5,9	1,6	0
<b>Groupe socio-économique</b>						
Salarié du public	6,9	89,5	0	0	3,6	0
Salarié du privé	3,2	82,8	0	1,9	11,4	0,7
Agriculteur indépendant	0,8	86,2	0,6	9,6	2,9	0
Autres indépendants	4,8	91,8	0	1,3	1,9	0,2
Actifs saisonniers	1,1	94,5	0	1,7	2,7	0
Apprentis, aides familiaux, autres actifs	2,6	87,4	0	7,4	2,6	0
Chômeurs	0	94,4	0	5,6	0	0
Inactifs	5,2	81,7	0	4,4	8,7	0
Non déclaré	0	0	0	0	0	0
<b>Sexe</b>						
Homme	3,2	88	0,1	4,5	4	0,2
Femme	3,7	85,6	0	4,7	6	0

<b>Annexe 6. 5 : Répartition (%) des ménages selon la nature du toit et du mur des pièces d'habitation</b>																
	Principal matériau du toit de la maison								Principal matériau des murs de la maison							
	Terre battue/banco	Paille/branchages/claies/feuilles/bambou	Zinc	Tuiles	Bac alu	Béton armé (dalle)	Autre:	Parpaing /briques cuites ou stabilisées	Pierres	Semi dure	Terre battue /Banco/ Brique non cuite	Tôles	Planche	Branchages /claies / Natte/feuilles/bambou	Autre	
Ensemble	0,5	11,4	73,3	10,2	0,3	4,3	0,1	47,2	3,5	2,5	45,3	0,4	0,1	0,8	0,1	
<b>Milieu de résidence</b>																
Urbain	0,4	1,1	69,6	19,6	0,2	8,9	0,1	79,6	6,8	1,2	10,2	0,6	0,1	1,2	0,3	
Rural	0,6	20,7	76,6	1,7	0,4	0	0	17,7	0,4	3,7	77,4	0,1	0,1	0,5	0	
<b>Domaine</b>																
Grand Lomé	0,5	0,1	59,8	27,1	0,2	12,1	0,2	84,1	10,6	0,5	1,5	0,9	0,1	1,8	0,4	
Autre Urbain	0,2	2,9	86,4	6,7	0,3	3,6	0	71,8	0,4	2,4	25	0,1	0	0,2	0	
Milieu Rural	0,6	20,7	76,6	1,7	0,4	0	0	17,7	0,4	3,7	77,4	0,1	0,1	0,5	0	
<b>Taille des ménages</b>																
1 à 2 pers	0,6	9,2	71,3	13,4	0,8	4,8	0	61,5	4,2	2,5	30,9	0,4	0	0,5	0	
3 à 4 pers	0,5	8,5	74	12	0,2	4,6	0,2	50,4	5,4	2,6	40,1	0,3	0	1,3	0	
5 à 6 pers	0,5	13,5	72,6	9,2	0,2	3,9	0	43,7	2,5	2,4	49,2	0,6	0,4	0,9	0,3	
7 pers et +	0,5	14,7	75,2	5,9	0	3,7	0	32,3	1,4	2,7	62,8	0,2	0	0,5	0,2	
<b>Groupe socio-économique</b>																
Salarié du public	0	4,9	69,5	15,1	0,3	10,3	0	77	1,5	0,6	20,3	0,7	0	0	0	
Salarié du privé	0,4	5,2	73,5	15,5	0,9	4,1	0,3	53,7	4,1	4,3	36,3	0,9	0	0,4	0,3	
Agriculteur indépendant	0,6	16,8	81	1,5	0	0,2	0	22,6	0,6	1	75,9	0	0	0	0	
Autres indépendants	1,3	3,7	74	14,8	0,3	5,8	0	66,8	4,4	3,1	24,4	0,6	0	0,7	0	

## Annexes

Actifs saisonniers	0	6,3	81,7	8,6	0	3,3	0	52,1	1	2,6	42,5	0	0	1,7	0
Apprentis, aides familiaux, autres actifs	0,2	20,8	70,2	5,6	0,2	3,1	0	30,3	3,6	1,7	63	0,1	0,2	1	0
Chômeurs	0	0	78,7	9,9	0	11,4	0	73,5	8,6	4,9	9,9	3	0	0	0
Inactifs	0,5	6,6	72,4	14,8	0	5,7	0	57,2	4,3	3,4	31,5	0	0,4	2,2	0,9
Non déclaré	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sexe</b>															
Homme	0,4	12,2	72,9	9,9	0,4	4,1	0,1	45,2	3,4	2,5	47,5	0,2	0,1	0,9	0,2
Femme	0,8	8,9	74,4	11,1	0,1	4,7	0	53,2	3,8	2,5	39,2	0,7	0,1	0,5	0

<b>Annexe 6. 6 : Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères</b>													
	Lieu d'évacuation des eaux usées						Lieu d'évacuation des ordures						
	Réseau d'égouts	Puisard/puits perdu	Rigole	Rue	Dans la nature	Autre	Dépotoir autorisé	Enlèvement de porte en porte	Par incinération	Par enfouissement	Dépotoir sauvage	Dans la nature	Autre
Ensemble	1,7	2,9	2,4	25,1	67,5	0,3	5,8	22,1	5,4	1,8	24,9	39,8	0,1
<b>Milieu de résidence</b>													
Urbain	3,4	5,7	4,5	43,4	42,2	0,7	6,7	46,3	7,6	1,9	23,6	13,6	0,2
Rural	0,1	0,3	0,5	8,4	90,7	0,0	5,0	0,0	3,4	1,7	26,1	63,8	0,0
<b>Domaine</b>													
Grand Lomé	4,2	7,3	3,0	52,5	32,5	0,5	5,8	65,8	6,0	2,1	17,0	3,3	0,0
Autre Urbain	2,1	3,0	7,2	27,8	58,9	1,0	8,4	13,1	10,4	1,6	34,8	31,2	0,5
Milieu Rural	0,1	0,3	0,5	8,4	90,7	0,0	5,0	0,0	3,4	1,7	26,1	63,8	0,0
<b>Taille des ménages</b>													
1 à 2 pers	2,1	2,9	1,6	33,0	59,3	1,0	5,3	28,5	6,9	2,3	26,3	30,7	0,1
3 à 4 pers	1,6	2,5	3,0	27,5	65,2	0,2	6,1	25,8	5,9	1,9	28,3	32,0	0,1
5 à 6 pers	2,0	3,4	2,8	22,7	68,9	0,2	5,7	19,5	5,5	2,2	23,0	44,0	0,1
7 pers et +	0,8	2,9	2,1	16,5	77,7	0,0	6,1	13,8	3,3	0,8	21,3	54,6	0,1
<b>Groupe socio-économique</b>													
Salarié du public	4,0	6,6	3,2	37,2	48,6	0,4	4,8	38,0	10,3	1,8	20,4	24,2	0,6
Salarié du privé	2,7	3,5	1,1	26,4	65,9	0,3	4,7	30,7	2,6	1,4	21,7	38,8	0,0
Agriculteur indépendant	0,0	1,1	2,2	9,7	87,0	0,0	4,2	2,0	8,2	3,9	26,7	55,0	0,0

## Annexes

Autres indépendants	2,1	3,2	5,3	39,8	49,6	0,1	7,1	34,6	7,4	3,8	23,1	23,9	0,1
Actifs saisonniers	1,8	2,8	4,3	25,7	63,5	1,9	2,4	28,4	7,0	1,6	28,4	32,2	0,0
Apprentis, aides familiaux, autres actifs	1,0	1,7	1,1	14,1	81,7	0,4	5,9	10,8	2,9	0,7	26,4	53,2	0,1
Chômeurs	1,6	9,6	0,0	33,7	55,0	0,0	7,9	36,3	13,0	0,0	33,8	9,0	0,0
Inactifs	1,4	4,7	2,6	38,7	52,1	0,4	8,0	27,6	8,1	0,1	27,9	28,2	0,0
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Sexe</b>													
Homme	1,5	3,2	2,7	24,4	67,9	0,3	5,3	21,6	5,6	1,9	24,1	41,3	0,1
Femme	2,1	2,2	1,5	27,2	66,5	0,5	7,2	23,6	4,8	1,5	27,2	35,6	0,1

**Annexe 6. 7:** Répartition (%) des ménages selon le temps nécessaire pour atteindre la source d'eau à usage domestique et l'établissement le plus proche

	Source d'eau utilisée pour boire - Temps						Ecole primaire - Temps					
	Moins de 5 min	6 - 14 min	15 - 29 min	30 - 44 min	45 - 59 min	Plus d'une heure	Moins de 5 min	6 - 14 min	15 - 29 min	30 - 44 min	45 - 59 min	Plus d'une heure
Ensemble	48,8	30,9	14,6	2,8	1,2	1,8	12,7	39,4	38,5	2,8	3,3	3,4
<b>Milieu de résidence</b>												
Urbain	64,8	26,6	7,5	0,7	0,1	0,3	16,2	44,1	35,3	3,6	0,4	0,3
Rural	34,2	34,7	21,1	4,7	2,2	3,1	9,5	35,1	41,4	2,0	5,9	6,1
<b>Domaine</b>												
Grand Lomé	69,3	23,3	7,4	0,0	0,0	0,0	18,5	43,6	37,9	0,0	0,0	0,0
Autre Urbain	56,9	32,3	7,8	1,8	0,4	0,8	12,3	45,0	30,8	9,8	1,2	1,0
Milieu Rural	34,2	34,7	21,1	4,7	2,2	3,1	9,5	35,1	41,4	2,0	5,9	6,1
<b>Taille des ménages</b>												
1 à 2 pers	56,7	30,1	9,5	1,6	1,2	0,9	14,5	43,8	34,6	4,2	1,8	1,0
3 à 4 pers	49,8	30,9	14,4	1,9	1,2	1,8	13,8	39,3	39,5	2,1	2,0	3,3
5 à 6 pers	45,4	32,5	15,7	4,0	0,3	2,2	12,0	40,6	37,7	3,2	2,1	4,4
7 pers et +	43,2	29,8	18,8	3,6	2,4	2,2	10,3	33,4	42,1	1,5	7,8	4,8
<b>Groupe socio-économique</b>												
Salarié du public	62,2	28,3	7,0	0,5	0,0	2,0	23,9	40,0	28,7	4,3	1,6	1,6
Salarié du privé	54,0	36,1	7,9	1,5	0,0	0,4	11,1	39,7	42,4	2,3	2,4	2,1
Agriculteur indépendant	33,2	31,9	23,4	4,3	2,1	5,1	11,6	37,6	36,5	4,3	6,8	3,3
Autres indépendants	64,5	22,6	9,9	2,7	0,3	0,0	16,3	42,0	35,4	3,2	1,7	1,5

## Annexes

Actifs saisonniers	55,9	28,1	12,7	2,6	0,0	0,6	13,1	39,7	35,9	2,0	9,2	0,0
Apprentis, aides familiaux, autres actifs	36,5	34,0	20,6	3,3	2,7	2,8	10,0	34,2	42,5	2,4	4,1	6,9
Chômeurs	54,6	38,5	7,0	0,0	0,0	0,0	17,5	61,9	20,6	0,0	0,0	0,0
Inactifs	54,4	28,6	11,5	3,5	0,7	1,3	11,2	51,4	34,6	2,3	0,5	0,0
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Sexe</b>												
Homme	48,5	29,9	15,8	3,2	1,2	1,5	12,8	37,9	38,8	2,9	3,7	3,9
Femme	49,7	33,7	11,2	1,5	1,4	2,5	12,4	43,8	37,6	2,4	2,0	1,8

**Annexe 6. 8 : Répartition (%) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre le marché alimentaire et les transports publics les plus proches**

	Marché des produits alimentaires - Temps						Transport public - Temps					
	Moins de 5 min	6 - 14 min	15 - 29 min	30 - 44 min	45 - 59 min	Plus d'une heure	Moins de 5 min	6 - 14 min	15 - 29 min	30 - 44 min	45 - 59 min	Plus d'une heure
Ensemble	9,0	23,9	32,3	9,8	8,4	16,6	20,7	28,4	21,5	7,5	4,5	17,4
Milieu de résidence												
Urbain	9,3	29,4	49,7	6,0	2,8	2,9	27,9	36,4	29,4	3,4	1,7	1,2
Rural	8,8	18,9	16,4	13,2	13,5	29,2	14,0	21,1	14,2	11,3	7,1	32,3
Domaine												
Grand Lomé	10,9	29,4	59,7	0,0	0,0	0,0	29,5	37,9	32,6	0,0	0,0	0,0
Autre Urbain	6,4	29,2	32,5	16,3	7,7	7,8	25,2	33,9	23,8	9,2	4,7	3,2
Milieu Rural	8,8	18,9	16,4	13,2	13,5	29,2	14,0	21,1	14,2	11,3	7,1	32,3
Taille des ménages												
1 à 2 pers	13,4	25,4	35,1	9,3	5,4	11,5	26,4	31,8	23,2	6,5	2,6	9,5
3 à 4 pers	7,5	28,3	34,3	8,0	9,3	12,6	20,3	30,8	23,6	6,3	5,4	13,7
5 à 6 pers	8,4	22,2	31,0	11,5	6,2	20,7	19,9	28,1	20,1	8,8	3,3	19,8
7 pers et +	7,1	18,6	28,4	10,6	13,0	22,2	15,9	22,2	18,5	8,6	6,9	27,8
Groupe socio-économique												
Salarié du public	11,9	26,4	40,8	6,0	5,5	9,3	22,3	37,9	21,2	5,2	2,9	10,6
Salarié du privé	10,6	32,1	35,8	7,5	5,2	8,8	29,2	32,3	22,3	6,0	2,1	8,1
Agriculteur indépendant	5,5	12,2	16,5	17,4	16,6	31,7	11,2	23,3	12,9	13,5	4,9	34,1
Autres indépendants	10,1	28,8	39,7	6,3	5,5	9,6	27,2	34,0	23,9	4,5	2,6	7,9

## Annexes

Actifs saisonniers	10,7	26,5	36,6	9,9	7,5	8,8	16,2	36,0	24,7	4,1	10,0	9,1
Apprentis, aides familiaux, autres actifs	7,9	18,7	25,8	11,6	11,0	24,9	14,6	21,9	19,7	9,6	6,5	27,7
Chômeurs	11,8	25,3	45,4	16,0	0,0	1,5	25,3	23,6	36,7	9,5	4,9	0,0
Inactifs	8,8	27,0	41,9	8,0	5,3	9,0	23,2	30,2	27,0	5,2	4,4	9,9
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Sexe</b>												
Homme	9,2	22,4	33,4	9,5	8,4	17,2	20,2	27,7	21,5	6,9	4,9	18,8
Femme	8,7	28,3	29,2	10,6	8,5	14,8	22,0	30,4	21,3	9,2	3,6	13,6

<b>Annexe 6. 9: Répartition (%) des ménages selon le temps nécessaire pour atteindre le centre de santé le plus proche</b>						
	Centre de Santé - Temps					
	Moins de 5 min	6 - 14 min	15 - 29 min	30 - 44 min	45 - 59 min	Plus d'une heure
Ensemble	4,0	16,5	48,4	6,6	6,4	18,1
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	4,1	23,2	58,9	8,0	3,4	2,4
Rural	3,9	10,3	38,8	5,3	9,0	32,6
<b>Domaine</b>						
Grand Lomé	4,4	23,5	72,1	0,0	0,0	0,0
Autre Urbain	3,4	22,9	36,1	21,9	9,3	6,5
Milieu Rural	3,9	10,3	38,8	5,3	9,0	32,6
<b>Taille des ménages</b>						
1 à 2 pers	5,2	21,2	50,3	7,9	5,2	10,1
3 à 4 pers	3,8	17,4	51,7	6,5	5,4	15,2
5 à 6 pers	3,3	14,6	48,9	6,3	7,3	19,6
7 pers et +	3,8	12,5	41,7	5,7	7,6	28,6
<b>Groupe socio-économique</b>						
Salarié du public	6,9	22,5	51,9	8,7	2,4	7,6
Salarié du privé	5,0	21,8	51,6	7,2	4,4	10,0
Agriculteur indépendant	2,0	12,2	36,9	7,9	12,5	28,5
Autres indépendants	5,4	22,6	54,9	7,4	3,3	6,5
Actifs saisonniers	2,1	20,9	49,7	5,9	7,6	13,8
Apprentis, aides familiaux, autres actifs	3,2	9,4	42,5	5,2	7,6	32,1
Chômeurs	2,3	21,2	64,7	1,6	5,6	4,7
Inactifs	3,3	17,8	57,4	7,6	7,6	6,3
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Sexe</b>						
Homme	3,8	16,0	48,1	6,0	6,7	19,5
Femme	4,6	18,0	49,4	8,5	5,3	14,2

**Annexe 7.1 : Répartition (%) des chefs de ménages et leurs époux (ses) par sexe et le type de mariage selon le milieu de résidence, le domaine et le niveau d'instruction du chef de ménage**

	Masculin														Féminin				
	Type de mariage							Type de mariage											
	Civil	Religieux	Coutumier	Civil/Religieux	Civil/Coutumier	Religieux/Coutumier	Civil Religieux/Coutumier	Civil	Religieux	Coutumier	Civil/Religieux	Civil/Coutumier	Religieux/Coutumier	Civil Religieux/Coutumier					
<b>Ensemble</b>	3,4	10,3	66,9	1,8	3,4	10,3	3,9	3,3	10,8	69,1	1,1	3,4	10,0	2,3					
<b>Milieu de résidence</b>																			
Urbain	5,9	9,4	59,0	2,5	5,3	10,4	7,6	6,4	9,6	59,2	1,4	5,6	12,4	5,4					
Rural	1,6	11,0	72,7	1,3	1,9	10,3	1,3	1,2	11,5	75,8	1,0	1,9	8,3	,2					
<b>Domaine</b>																			
Grand Lomé	6,7	8,1	62,1	2,4	4,4	8,3	8,1	7,5	8,3	62,6	1,4	4,0	10,7	5,5					
Autre Urbain	4,5	11,6	53,8	2,6	6,9	13,8	6,8	4,1	12,3	52,0	1,2	9,2	16,0	5,2					
Milieu Rural	1,6	11,0	72,7	1,3	1,9	10,3	1,3	1,2	11,5	75,8	1,0	1,9	8,3	,2					
<b>Niveau d'instruction</b>																			
Aucun niveau	0,0	14,2	70,1	0,0	,4	14,9	,4	1,8	12,0	74,6	,8	1,5	8,7	,6					
Maternel	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0					
Primaire	1,8	11,1	73,0	1,9	1,3	8,7	2,1	3,8	12,8	68,5	,2	2,5	10,6	1,6					
Secondaire 1er cycle	3,1	6,1	71,8	1,1	2,9	8,4	6,7	5,5	5,8	59,7	3,5	6,4	12,0	7,0					
Secondaire 2e cycle	12,5	7,5	53,2	5,8	8,4	5,6	7,0	8,5	2,6	54,3	1,4	19,3	7,1	6,9					
Supérieur	10,4	6,9	34,1	5,7	20,3	8,1	14,5	9,6	0,0	38,5	5,4	24,0	10,3	12,1					
NSP	11,4	10,8	44,0	0,0	0,0	33,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0					

**Annexe 7. 2: Répartition (%) des femmes chef de ménage et épouses des chefs de ménage par degré d'ancienneté de la femme dans l'union selon le milieu de résidence, domaine et niveau d'instruction du chef de ménage**

	Degré d'ancienneté de la femme				
	Première épouse	Deuxième épouse	Troisième épouse	Quatrième épouse	Cinquième épouse ou plus
<b>Ensemble</b>	48,5	41,7	7,7	1,6	,5
<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	45,9	46,4	7,0	,6	0,0
Rural	49,3	40,2	7,9	1,9	,6
<b>Domaine</b>					
Grand Lomé	45,2	47,3	7,5	0,0	0,0
Autre Urbain	47,0	45,1	6,3	1,6	0,0
Milieu Rural	49,3	40,2	7,9	1,9	,6
<b>Niveau d'instruction</b>					
Aucun niveau	49,9	38,5	8,2	2,7	,8
Maternel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Primaire	48,2	50,5	1,2	0,0	0,0
Secondaire 1er cycle	42,0	39,8	18,2	0,0	0,0
Secondaire 1er cycle Supérieur	40,0	25,0	35,0	0,0	0,0
NSP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

<b>Annexe 7.3 : Répartition (%) des chefs de ménages et leurs époux (ses) ayant contracté une union antérieure par sexe</b>		
	Sexe	
	Masculin	Féminin
<b>Ensemble</b>	26,6	28,1
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	22,8	28,1
Rural	29,9	28,1
<b>Domaine</b>		
Grand Lomé	21,0	25,5
Autre Urbain	25,6	33,1
Milieu Rural	29,9	28,1
<b>Niveau d'instruction</b>		
Aucun niveau	28,8	33,7
Maternel	43,1	0,0
Primaire	31,4	25,0
Secondaire 1er cycle	29,8	20,8
Secondaire 1er cycle	14,7	19,8
Supérieur	9,2	13,1
NSP	43,5	0,0

<b>Annexe 7. 4: Répartition (%) des chefs de ménages et leurs époux (ses) suivant les raisons de la dernière séparation par milieu de résidence, domaine et niveau d'instruction</b>										
	Sexe									
	Masculin					Féminin				
	Raison de la dernière séparation					Raison de la dernière séparation				
	Divorce	Répu diation	Abandon de foyer par l'épouse	Mort de l'épouse	Autre	Divorce	Répu diation	Abandon de foyer par l'époux	Mort de l'époux	Autre
<b>Ensemble</b>	19,8	6,4	36,7	22,8	14,3	18,0	4,0	16,2	54,3	7,6
<b>Milieu de résidence</b>										
Rural	15,6	2,2	38,4	28,2	15,5	16,8	1,2	13,8	59,0	9,2
Urbain	26,1	12,6	34,1	14,7	12,5	19,5	7,6	19,2	48,2	5,6
<b>Domaine</b>										
Grand Lomé	28,3	16,6	35,2	10,5	9,4	20,7	7,4	23,2	44,5	4,2
Autre Urbain	23,0	7,2	32,6	20,4	16,7	17,8	7,8	13,2	53,7	7,5
Milieu Rural	15,6	2,2	38,4	28,2	15,5	16,8	1,2	13,8	59,0	9,2
<b>Niveau d'instruction</b>										
Aucun niveau	10,4	6,9	29,7	40,9	12,0	13,9	2,2	11,1	65,6	7,4
0,0Maternel	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Primaire	17,5	6,5	36,0	20,2	19,9	25,4	5,6	22,4	41,3	5,3

## Annexes

Secondaire 1er cycle	23,0	7,9	42,7	13,3	13,0	22,2	9,2	27,7	32,1	8,7
Secondaire 1er cycle	45,9	1,5	40,6	8,5	3,6	20,0	0,0	8,5	52,4	19,1
Supérieur	38,9	0,0	31,7	16,3	13,1	10,3	0,0	30,7	17,4	41,6
NSP	46,2	0,0	31,4	0,0	22,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

<b>Annexe 7.5 : Répartition (%) des chefs de ménages et leurs époux (ses) suivant les raisons de séparation par milieu de résidence, domaine et niveau d'instruction</b>		
	Sexe	
	masculin	Féminin
<b>Ensemble</b>	46,6	38,8
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	57,2	51,3
Rural	37,4	28,9
<b>Domaine</b>		
Grand Lomé	61,1	53,9
Autre Urbain	50,9	46,5
Milieu Rural	37,4	28,9
<b>Niveau d'instruction</b>		
Aucun niveau	34,0	29,5
Maternel	68,6	0,0
Primaire	42,2	41,1
Secondaire 1er cycle	49,6	53,9
Secondaire 1er cycle	62,3	63,3
Supérieur	67,5	65,6
NSP	46,3	0,0

**Annexe 7. 6 : Répartition (%) des chefs de ménages et leurs époux (ses) selon la source principale de l'épargne par milieu de résidence et le niveau d'instruction**

	Sexe													
	Masculin							Féminin						
	Source principale de l'épargne							Source principale de l'épargne						
	Salaire	Profits issus d'une activité économique (AGR, petit commerce, transport, ...)	Héritage	Rente	Pension	Activité Agricole	Autre	Salaire	Profits issus d'une activité économique (AGR, petit commerce, transport, ...)	Héritage	Rente	Pension	Activité Agricole	Autre
<b>Ensemble</b>	28,5	53,0	,3	1,1	3,5	11,8	1,9	9,7	76,3	,2	2,8	,6	5,1	5,3
<b>Milieu de résidence</b>														
Urbain	41,0	49,8	,4	,8	3,8	1,2	3,0	14,0	75,0	0,0	1,9	1,0	0,0	8,1
Rural	11,7	57,3	0,0	1,4	3,2	25,9	,5	3,7	78,1	,6	4,0	0,0	12,3	1,3
<b>Domaine</b>														
Grand Lomé	43,3	48,4	,3	1,0	3,3	0,0	3,7	15,6	70,6	0,0	2,6	1,0	0,0	10,2
Autre Urbain	36,5	52,6	,8	,3	4,7	3,5	1,5	10,4	84,8	0,0	,4	,8	0,0	3,6
Milieu Rural	11,7	57,3	0,0	1,4	3,2	25,9	,5	3,7	78,1	,6	4,0	0,0	12,3	1,3
<b>Niveau d'instruction</b>														
Aucun niveau	4,4	60,9	0,0	1,0	0,0	31,9	1,9	2,8	79,7	0,0	5,6	,4	9,1	2,3
Maternel	0,0	37,2	0,0	62,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Primaire	11,3	69,5	,4	,8	3,9	13,7	,4	2,7	88,5	,8	1,1	,3	3,6	3,1
Secondaire 1er cycle	28,7	57,1	0,0	1,0	5,8	4,9	2,4	14,2	70,0	0,0	1,6	,8	2,9	10,5
Secondaire 2 <sup>e</sup> cycle	50,6	39,6	,9	0,0	2,1	4,9	1,9	44,9	45,5	0,0	0,0	2,2	0,0	7,4
Supérieur	73,9	13,1	0,0	1,7	5,3	1,8	4,2	61,6	20,1	0,0	0,0	0,0	0,0	18,3
NSP	24,6	75,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

<b>Annexe 7. 7 : Proportion (%) des chefs de ménages et leurs époux (ses) selon la mise au courant de l'existence d'épargne et de besoin d'autorisation pour son utilisation par milieu de résidence, domaine et le niveau d'instruction</b>				
	Sexe			
	masculin		Féminin	
	Au courant de l'existence	besoin d'autorisation	Au courant de l'existence	Besoin d'autorisation
<b>Ensemble</b>	60,8	2,3	58,3	2,3
<b>Milieu de résidence</b>				
Urbain	62,1	2,2	57,5	2,7
Rural	59,1	2,5	59,4	1,8
<b>Domaine</b>				
Grand Lomé	62,2	2,1	59,3	2,7
Autre Urbain	61,9	2,3	53,4	2,7
Milieu Rural	59,1	2,5	59,4	1,8
<b>Niveau d'instruction</b>				
Aucun niveau	48,5	2,4	59,0	1,6
Maternel	0,0	0,0	0,0	0,0
Primaire	61,9	2,3	56,7	1,8
Secondaire 1er cycle	68,9	3,3	61,9	4,4
Secondaire 1er cycle	65,2	1,5	53,0	0,0
Supérieur	54,6	1,3	46,2	4,7
NSP	70,5	0,0	0,0	0,0

**Annexe 7. 8: Répartition (%) des chefs de ménages et leurs époux (ses) selon le type de dépense avec autorisation effectuée par milieu de résidence, domaine et le niveau d'instruction**

	Type de dépense avec autorisation							
	Masculin				Féminin			
	Dépense courante	Investissement immobilier	Dépense équipement	Autre dépense	Dépense courante	Investissement immobilier	Dépense équipement	Autre dépense
<b>Ensemble</b>	77,7	9,1	6,9	6,3	65,4	18,0	5,5	11,1
<b>Milieu de résidence</b>								
Urbain	58,8	16,9	12,7	11,7	48,2	26,9	8,3	16,6
Rural	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
<b>Domaine</b>								
Grand Lomé	66,2	21,6	12,2	0,0	43,6	28,9	12,1	15,5
Autre Urbain	44,8	7,9	13,6	33,7	58,5	22,6	0,0	18,9
Milieu Rural	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
<b>Niveau d'instruction</b>								
Aucun niveau	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Maternel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Primaire	75,0	0,0	0,0	25,0	83,1	0,0	0,0	16,9
Secondaire 1er cycle	79,5	20,5	0,0	0,0	45,3	26,4	12,4	15,9
Secondaire 2 <sup>e</sup> cycle	23,5	13,7	62,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Supérieur	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0
NSP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

<b>Annexe 7.9 : Répartition (%) des chefs de ménages et leurs époux (ses) selon la détention d'un compte dans une banque ou dans une autre institution d'épargne par milieu de résidence, domaine et le milieu de résidence</b>										
	Avoir un compte dans une banque ou dans une autre institution d'épargne à votre nom									
	Masculin					Féminin				
	Oui, avec l'époux	Oui, à mon propre nom	Oui, avec quelqu'un d'autre du ménage	Oui, avec quelqu'un d'autre en dehors du ménage	Non	Oui, avec l'époux	Oui, à mon propre nom	Oui, avec quelqu'un d'autre du ménage	Oui, avec quelqu'un d'autre en dehors du ménage	Non
<b>Ensemble</b>	0,8	28,3	0,1	0,1	70,8	0,3	17,0	0,0	0,3	82,4
<b>Milieu de résidence</b>										
Urbain	1,2	45,8	0,1	0,1	52,7	0,6	29,3	0,1	0,2	69,8
Rural	0,4	13,0	0,0	0,2	86,5	0,2	7,2	0,0	0,3	92,3
<b>Domaine</b>										
Grand Lomé	0,9	50,2	0,0	0,0	48,8	0,6	31,2	0,1	0,1	67,9
Autre Urbain	1,7	38,5	0,4	0,2	59,2	0,6	25,7	0,0	0,4	73,3
Milieu Rural	0,4	13,0	0,0	0,2	86,5	0,2	7,2	0,0	0,3	92,3
<b>Niveau d'instruction</b>										
Aucun niveau	0,1	7,9	0,0	0,1	91,9	0,0	8,0	0,1	0,0	91,9
Maternel	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Primaire	1,5	20,7	0,0	0,4	77,4	0,2	18,5	0,0	0,7	80,6
Secondaire 1er cycle	0,1	33,3	0,1	0,0	66,5	0,8	29,2	0,0	0,6	69,4
Secondaire 1er cycle	0,2	47,1	0,2	0,0	52,4	0,7	43,8	0,0	0,0	55,5
Supérieur	3,3	73,9	0,0	0,0	22,8	5,6	67,3	0,0	0,0	27,1
NSP	0,0	46,3	0,0	0,0	53,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0

**Annexe 7. 10** : Répartition (%) des chefs de ménages et son conjoint (es) selon les causes entraînant qu'une Femme soit frappée par milieu de résidence, domaine et niveau d'instruction

	Les causes entraînant qu'une femme soit battue ou frappée								
	sort sans lui dire	Néglige les enfants	Argumente ou tient tête à son mari	Refuse les rapports sexuels	Gaspille la nourriture	Prépare mal	Mauvais caractère	Boire de l'alcool	Visiteurs inconnus/suspicieux
	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Ensemble</b>	12,3	13,1	19,5	8,6	10,6	6,8	14,0	22,2	17,7
<b>Milieu de résidence</b>									
Urbain	9,6	8,1	15,0	5,3	7,3	4,3	10,2	19,4	13,4
Rural	14,4	17,2	23,1	11,3	13,3	8,9	17,1	24,4	21,2
<b>Domaine</b>									
Grand Lomé	9,1	6,9	14,6	4,8	7,2	4,5	9,9	21,5	13,8
Autre Urbain	10,6	10,3	15,7	6,1	7,5	3,9	10,6	15,7	12,5
Milieu Rural	14,4	17,2	23,1	11,3	13,3	8,9	17,1	24,4	21,2
<b>Sexe</b>									
Masculin	10,6	10,4	17,0	7,9	9,6	5,5	11,7	20,1	15,9
Féminin	13,7	15,6	21,7	9,2	11,5	8,0	16,0	24,0	19,2
<b>Niveau d'instruction</b>									
Aucun niveau	16,5	17,4	26,4	12,1	13,4	9,9	18,5	29,2	23,5
Maternel	31,4	31,4	31,4	0,0	31,4	0,0	0,0	31,4	0,0
Primaire	12,3	13,8	19,6	8,6	10,5	7,0	15,3	21,2	17,0
Secondaire 1er cycle	9,4	8,8	13,1	5,0	9,0	3,9	8,0	16,1	12,8
Secondaire 2 <sup>e</sup> cycle	4,6	7,4	9,8	5,0	5,2	2,5	7,9	14,6	11,3
Supérieur	4,1	3,4	6,5	1,4	4,2	1,1	6,3	9,6	7,2
NSP	0,0	0,0	18,2	11,1	0,0	0,0	8,8	18,2	0,0

**Annexe 7. 11 : Répartition (%) des chefs de ménages et leurs époux (ses) selon le type de violence conjugale de résidence, région et niveau d'instruction**

	Manifestation de la violence conjugale						
	Vous menace	Bouscule/S ecoue	Frappe	Etrangler/ Bruler	Menace avec couteau	Attaquer avec couteau	Forcer pour rapport sexuel
<b>Ensemble</b>	16,9	13,7	12,1	2,1	0,8	0,3	7,0
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	14,2	12,7	10,7	1,4	0,5	0,1	7,4
Rural	19,1	14,4	13,2	2,6	1,1	0,5	6,6
<b>Domaine</b>							
Grand Lomé	14,3	12,2	10,3	1,1	0,4	0,0	8,3
Autre Urbain	14,0	13,7	11,6	1,9	0,8	0,4	5,8
Milieu Rural	19,1	14,4	13,2	2,6	1,1	,5	6,6
<b>Niveau d'instruction</b>							
Aucun niveau	18,6	13,8	12,9	2,6	1,0	0,3	6,9
Maternel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Primaire	18,0	15,7	13,7	2,1	0,8	0,4	8,7
Secondaire 1er cycle	12,6	11,8	8,6	1,2	0,8	0,5	4,9
Secondaire 1er cycle	15,0	11,4	9,6	0,0	,0	,0	6,6
Supérieur	1,3	0,0	2,7	0,0	0,0	0,0	2,7
NSP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

<b>Annexe 7. 12: Répartition des ménages (%) suivant la prise de décision selon le milieu de résidence, le domaine et le niveau d'instruction</b>													
		Milieu de résidence		Domaine			Niveau d'instruction						
		Urbain	Rural	Grand Lomé	Autre Urbain	Milieu Rural	Aucun niveau	Materne l	Primair e	Secondair e 1er cycle	Secondair e 1er cycle	Supérieur	NSP
Prise de décision par rapport aux dépenses liées à l'alimentation	Chef de ménage	44,8	55,2	28,5	16,3	55,2	38,3	,1	27,9	20,6	7,9	4,9	,3
	Epoux (ses)	36,9	63,1	22,8	14,1	63,1	40,7	0,0	29,9	20,9	6,3	1,9	,4
	Conjointement avec le CM et son époux (se)	57,9	42,1	42,8	15,2	42,1	27,9	0,0	36,1	23,6	7,8	4,6	0,0
	Homme hors du ménage	65,8	34,2	30,5	35,3	34,2	32,1	0,0	19,4	13,8	19,7	13,5	1,6
	Femme hors du ménage	43,2	56,8	25,4	17,8	56,8	51,9	0,0	22,7	4,0	5,9	15,5	0,0
	N'a jamais pris cette décision	100,0	0,0	74,9	25,1	0,0	0,0	0,0	0,0	66,7	0,0	33,3	0,0
Prise de décision par rapport aux dépenses liées aux vêtements	Chef de ménage	44,6	55,4	28,0	16,5	55,4	36,6	,2	28,2	21,1	8,7	4,9	,4
	Epoux(ses)	41,8	58,2	27,8	13,9	58,2	45,1	0,0	31,0	18,0	4,1	1,8	0,0
	Conjointement avec le CM et son époux(se)	52,1	47,9	37,9	14,1	47,9	30,4	0,0	33,1	25,2	7,0	4,1	,2
	Homme hors du ménage	52,8	47,2	25,1	27,8	47,2	54,4	0,0	10,8	14,0	10,8	10,1	0,0
	Femme hors du ménage	28,5	71,5	16,9	11,7	71,5	73,9	0,0	14,2	5,8	0,0	6,1	0,0
	N'a jamais pris cette décision	60,7	39,3	36,7	24,0	39,3	23,5	0,0	27,8	18,2	13,3	17,2	0,0
Prise de décision par rapport aux dépenses liées aux médicaments	Chef de ménage	45,4	54,6	29,3	16,1	54,6	36,3	,1	28,2	21,4	8,6	4,9	,3
	Epoux(ses)	33,3	66,7	20,1	13,2	66,7	51,4	0,0	25,3	20,0	2,4	,9	0,0
	Conjointement avec le CM et son époux(se)	50,7	49,3	35,1	15,6	49,3	34,4	0,0	39,5	20,0	3,9	2,2	0,0
	Homme hors du ménage	59,2	40,8	28,2	31,0	40,8	49,6	0,0	18,6	8,6	10,3	12,8	0,0

## Annexes

	Femme hors du ménage	22,9	77,1	6,1	16,7	77,1	56,4	0,0	25,9	5,6	5,6	6,5	0,0
	N'a jamais pris cette décision	60,2	39,8	60,2	0,0	39,8	0,0	0,0	20,5	0,0	60,9	18,6	0,0
Prise de décision par rapport aux dépenses liées aux médicaments de l'époux(ses)	Chef de ménage	42,1	57,9	27,2	14,8	57,9	38,1	,1	29,2	21,3	7,9	3,3	,2
	Epoux(ses)	36,1	63,9	21,0	15,0	63,9	35,2	0,0	31,8	17,3	9,4	3,8	2,6
	Conjointement avec le CM et son époux(se)	48,9	51,1	34,9	14,0	51,1	35,0	0,0	32,2	22,8	4,4	5,3	,3
	Homme hors du ménage	54,5	45,5	28,3	26,2	45,5	44,2	0,0	25,9	17,5	7,4	4,9	0,0
	Femme hors du ménage	21,4	78,6	7,2	14,2	78,6	50,8	0,0	41,7	3,2	0,0	4,3	0,0
	N'a jamais pris cette décision	56,3	43,7	35,6	20,7	43,7	36,5	,3	23,6	20,0	9,6	10,1	0,0
Prise de décision par rapport aux dépenses liées aux médicaments des enfants	Chef de ménage	41,0	59,0	26,3	14,8	59,0	39,3	,1	29,2	20,4	7,3	3,3	,3
	Epoux(ses)	37,5	62,5	24,3	13,3	62,5	50,1	0,0	25,5	18,0	4,4	1,5	,6
	Conjointement avec le CM et son époux(se)	49,4	50,6	32,9	16,5	50,6	30,4	0,0	35,2	24,2	6,3	3,1	,7
	Homme hors du ménage	57,6	42,4	30,7	26,9	42,4	48,6	0,0	21,2	16,8	8,0	5,4	0,0
	Femme hors du ménage	37,3	62,7	34,0	3,3	62,7	69,0	0,0	17,7	5,4	7,9	0,0	0,0
	N'a jamais pris cette décision	66,3	33,7	42,7	23,6	33,7	24,5	,3	22,7	22,4	14,4	15,7	0,0
Prise de décision par rapport aux mariage des fils	Chef de ménage	28,1	71,9	16,4	11,7	71,9	55,6	,2	26,4	12,4	4,5	,8	,2
	Epoux(ses)	11,3	88,7	6,6	4,8	88,7	55,6	0,0	14,2	22,3	7,9	0,0	0,0
	Conjointement avec le CM et son époux(se)	31,8	68,2	19,6	12,2	68,2	52,1	0,0	24,5	17,0	4,8	1,5	0,0
	Homme hors du ménage	40,2	59,8	11,6	28,7	59,8	46,7	0,0	28,1	15,4	6,5	2,8	,5
	Femme hors du ménage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

## Annexes

	N'a jamais pris cette décision	52,2	47,8	34,9	17,4	47,8	30,4	,1	29,6	23,9	9,3	6,3	,3
Prise de décision par rapport au mariage des filles	Chef de ménage	28,7	71,3	16,3	12,4	71,3	55,1	,2	27,1	12,1	5,0	,6	0,0
	Epoux(ses)	19,6	80,4	14,9	4,7	80,4	40,8	0,0	25,4	26,1	7,7	0,0	0,0
	Conjointement avec le CM et son époux(se)	31,9	68,1	18,0	13,9	68,1	47,4	0,0	25,7	21,3	3,8	1,8	0,0
	Homme hors du ménage	43,1	56,9	17,2	25,8	56,9	45,1	0,0	28,4	17,0	5,0	4,0	,5
	Femme hors du ménage	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	N'a jamais pris cette décision	52,1	47,9	34,9	17,2	47,9	30,9	,1	29,3	23,6	9,5	6,4	,4
Prise de décision par rapport à la scolarisation des fils	Chef de ménage	39,5	60,5	24,7	14,8	60,5	41,0	,1	29,4	19,5	6,9	2,8	,3
	Epoux (ses)	34,9	65,1	20,0	14,9	65,1	50,9	0,0	23,6	17,6	7,9	0,0	0,0
	Conjointement avec le CM et son époux(se)	47,7	52,3	28,9	18,8	52,3	32,3	0,0	34,6	24,9	4,3	3,5	,4
	Homme hors du ménage	53,4	46,6	28,5	24,9	46,6	44,4	0,0	24,6	16,9	8,9	5,2	0,0
	Femme hors du ménage	38,7	61,3	35,4	3,3	61,3	61,8	0,0	15,8	5,3	0,0	17,1	0,0
	N'a jamais pris cette décision	58,3	41,7	40,0	18,2	41,7	28,7	,1	26,1	23,7	11,2	9,8	,4
Prise de décision par rapport à la scolarisation des filles	Chef de ménage	40,1	59,9	25,2	14,9	59,9	41,1	,1	29,4	19,4	6,7	3,1	,3
	Epoux(ses)	30,1	69,9	15,2	14,8	69,9	44,4	0,0	27,6	20,6	5,7	0,0	1,7
	Conjointement avec le CM et son époux(se)	45,3	54,7	27,6	17,8	54,7	29,9	0,0	36,3	25,6	5,0	2,9	,4
	Homme hors du ménage	50,8	49,2	27,8	23,0	49,2	48,0	0,0	24,0	15,9	6,8	5,3	0,0
	Femme hors du ménage	41,4	58,6	28,1	13,4	58,6	49,7	0,0	38,5	0,0	3,2	8,5	0,0
	N'a jamais pris cette décision	56,5	43,5	38,3	18,2	43,5	30,4	,1	25,3	23,4	11,7	8,8	,3
	Chef de ménage	42,3	57,7	26,9	15,4	57,7	36,6	,3	30,1	20,4	7,6	4,8	,3

## Annexes

Prise de décision par rapport à l'alphabétisation	Epoux(ses)	38,5	61,5	22,0	16,5	61,5	46,6	0,0	25,0	20,3	7,3	,9	0,0
	Conjointement avec le CM et son époux(se)	42,5	57,5	26,5	16,0	57,5	29,5	0,0	32,9	26,6	5,0	5,1	,9
	Homme hors du ménage	52,1	47,9	23,6	28,4	47,9	47,1	0,0	21,8	17,3	8,5	5,3	0,0
	Femme hors du ménage	31,1	68,9	25,4	5,7	68,9	41,6	0,0	0,0	27,3	12,9	18,2	0,0
	N'a jamais pris cette décision	47,3	52,7	31,2	16,2	52,7	38,2	0,0	27,8	20,8	8,3	4,6	,3
Prise de décision par rapport à l'endettement ou au remboursement d'une dette	Chef de ménage	43,1	56,9	26,6	16,5	56,9	39,0	,1	28,6	19,5	7,9	4,8	,1
	Epoux(ses)	42,9	57,1	27,0	15,9	57,1	41,9	0,0	33,9	18,8	4,3	,4	,7
	Conjointement avec le CM et son époux(se)	56,1	43,9	40,5	15,6	43,9	25,8	0,0	33,8	26,5	7,7	5,6	,6
	Homme hors du ménage	60,0	40,0	29,3	30,7	40,0	40,3	0,0	25,9	15,4	10,3	8,2	0,0
	Femme hors du ménage	30,8	69,2	30,8	0,0	69,2	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	N'a jamais pris cette décision	47,0	53,0	32,3	14,7	53,0	37,4	,3	23,8	23,7	9,1	4,9	,8
Prise de décision par rapport au travail salarié	Chef de ménage	52,4	47,6	34,1	18,3	47,6	27,6	,2	28,7	25,3	10,8	7,1	,4
	Epoux(ses)	44,6	55,4	29,9	14,8	55,4	42,8	0,0	34,5	17,6	3,9	1,2	0,0
	Conjointement avec le CM et son époux(se)	61,1	38,9	42,4	18,7	38,9	18,5	0,0	33,8	29,9	11,0	6,8	0,0
	Homme hors du ménage	36,5	63,5	11,6	24,9	63,5	61,7	0,0	14,6	5,9	10,5	7,4	0,0
	Femme hors du ménage	20,8	79,2	0,0	20,8	79,2	87,7	0,0	12,3	0,0	0,0	0,0	0,0
	N'a jamais pris cette décision	27,1	72,9	15,7	11,4	72,9	57,8	,1	23,5	12,8	4,0	1,6	,2
Prise de décision par rapport aux mutilations	Chef de ménage	50,7	49,3	34,2	16,5	49,3	45,4	0,0	26,3	19,1	6,7	1,6	,9
	Epoux(ses)	26,3	73,7	14,9	11,4	73,7	36,7	0,0	15,9	33,2	8,2	6,1	0,0
	Conjointement avec le CM et son époux(se)	64,0	36,0	55,4	8,6	36,0	38,4	0,0	28,8	22,0	5,9	2,4	2,4

## Annexes

génétales des filles	Homme hors du ménage	41,1	58,9	15,7	25,4	58,9	45,9	0,0	25,3	16,9	5,4	6,0	,6
	Femme hors du ménage	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	N'a jamais pris cette décision	45,2	54,8	29,1	16,0	54,8	37,1	,1	28,8	20,8	8,1	4,8	,2
Prise de décision par rapport à l'utilisation des méthodes contraceptives modernes	Chef de ménage	54,2	45,8	34,8	19,4	45,8	29,6	0,0	27,4	25,1	10,2	7,4	,3
	Epoux(ses)	48,8	51,2	30,9	18,0	51,2	31,1	0,0	29,1	27,2	8,6	3,2	,9
	Conjointement avec le CM et son époux(se)	60,0	40,0	44,5	15,5	40,0	21,5	0,0	32,9	26,7	11,7	6,9	,3
	Homme hors du ménage	32,3	67,7	9,2	23,1	67,7	51,3	0,0	32,9	8,9	4,4	1,8	,7
	Femme hors du ménage	100,0	0,0	48,2	51,8	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	N'a jamais pris cette décision	37,7	62,3	22,6	15,1	62,3	45,6	,2	27,1	17,5	6,1	3,3	,2
Prise de décision par rapport à la détermination du nombre d'enfant	Chef de ménage	36,0	64,0	20,0	15,9	64,0	44,6	,2	28,1	18,0	6,6	2,4	,1
	Epoux(ses)	57,1	42,9	39,3	17,7	42,9	37,4	0,0	23,1	26,4	9,1	1,8	2,2
	Conjointement avec le CM et son époux(se)	53,9	46,1	37,6	16,2	46,1	28,6	,1	31,0	24,6	9,6	6,1	,2
	Homme hors du ménage	49,3	50,7	22,7	26,5	50,7	45,3	0,0	29,6	16,6	7,0	1,4	0,0
	Femme hors du ménage	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0
	N'a jamais pris cette décision	45,7	54,3	29,7	16,0	54,3	38,8	,1	26,9	19,9	7,7	6,1	,5
Prise de décision par rapport au placement d'un enfant dans le ménage	Chef de ménage	42,0	58,0	26,4	15,6	58,0	42,6	,1	27,9	19,2	6,8	3,2	,2
	Epoux(ses)	21,5	78,5	13,3	8,2	78,5	56,9	0,0	23,9	14,9	3,6	,7	0,0
	Conjointement avec le CM et son époux(se)	55,4	44,6	38,0	17,4	44,6	27,3	,2	30,0	25,4	10,0	6,6	,4
	Homme hors du ménage	50,6	49,4	25,0	25,6	49,4	42,3	0,0	23,0	21,9	7,0	5,7	0,0

## Annexes

	Femme hors du ménage	42,9	57,1	14,8	28,1	57,1	80,8	0,0	7,7	11,6	0,0	0,0	0,0
	N'a jamais pris cette décision	46,1	53,9	29,0	17,1	53,9	32,7	0,0	29,7	20,7	9,4	7,2	,3
Prise de décision par rapport au placement d'un enfant hors ménage	Chef de ménage	38,5	61,5	24,2	14,3	61,5	44,4	,2	27,8	18,5	6,3	2,6	,2
	Epoux(ses)	28,4	71,6	20,7	7,7	71,6	51,5	0,0	24,1	18,7	5,8	0,0	0,0
	Conjointement avec le CM et son époux(se)	53,7	46,3	36,3	17,3	46,3	29,0	,2	31,6	23,3	9,4	5,9	,7
	Homme hors du ménage	59,7	40,3	27,7	32,1	40,3	44,2	0,0	27,0	16,1	8,2	4,6	0,0
	Femme hors du ménage	42,0	58,0	32,0	10,0	58,0	48,9	0,0	28,1	11,9	11,1	0,0	0,0
	N'a jamais pris cette décision	52,4	47,6	33,4	19,0	47,6	29,4	0,0	28,0	23,8	10,3	8,4	,1
Prise de décision par rapport au choix de religion	Chef de ménage	45,3	54,7	28,1	17,2	54,7	38,2	,1	26,2	21,1	8,7	5,3	,3
	Epoux(ses)	39,3	60,7	25,1	14,3	60,7	42,1	0,0	34,6	17,5	4,1	1,4	,3
	Conjointement avec le CM et son époux(se)	66,0	34,0	47,4	18,6	34,0	8,1	,8	36,7	34,5	10,6	8,7	,6
	Homme hors du ménage	55,4	44,6	35,5	20,0	44,6	30,6	0,0	35,2	17,6	9,7	6,9	0,0
	Femme hors du ménage	100,0	0,0	65,2	34,8	0,0	32,6	0,0	67,4	0,0	0,0	0,0	0,0
	N'a jamais pris cette décision	46,4	53,6	36,6	9,8	53,6	38,7	0,0	30,9	18,0	8,0	4,5	0,0
Prise de décision par rapport au choix de religion des enfants	Chef de ménage	41,7	58,3	25,9	15,8	58,3	41,8	,2	28,6	20,4	6,2	2,5	,2
	Epoux(ses)	41,2	58,8	27,4	13,8	58,8	30,5	0,0	31,4	28,2	7,7	2,2	0,0
	Conjointement avec le CM et son époux(se)	61,2	38,8	43,2	18,0	38,8	12,0	0,0	39,3	26,8	12,4	8,6	1,0
	Homme hors du ménage	45,2	54,8	24,0	21,2	54,8	51,4	0,0	19,3	17,0	8,4	4,0	0,0
	Femme hors du ménage	88,4	11,6	88,4	0,0	11,6	0,0	0,0	34,9	29,2	25,0	10,9	0,0

## Annexes

N'a jamais pris cette décision	48,4	51,6	31,6	16,8	51,6	36,4	0,0	26,4	18,8	9,8	8,4	,3
--------------------------------	------	------	------	------	------	------	-----	------	------	-----	-----	----

<b>Annexe 8. 1: Répartition des ménages (%) suivant leur degré de satisfaction des besoins alimentaires selon le milieu de résidence, le domaine, le sexe et la taille des ménages</b>			
	Alimentation au cours du mois dernier		
	C'était moins que suffisant pour les besoins du ménage	C'était suffisant pour les besoins du ménage	C'était plus que suffisant pour les besoins du ménage
Ensemble	43,0	55,5	1,5
<b>Milieu de résidence</b>			
Urbain	38,4	60,1	1,4
Rural	47,1	51,4	1,5
<b>Domaine</b>			
Grand Lomé	40,2	58,0	1,8
Autre Urbain	35,4	63,7	0,9
Milieu Rural	47,1	51,4	1,5
<b>Groupe socio-démographique</b>			
Salarié du public	27,5	69,2	3,3
Salarié du privé	35,4	64,3	0,3
Agriculteur indépendant	45,0	53,3	1,7
Autres indépendants	42,3	56,7	1,0
Autres actifs	46,6	51,7	1,7
Apprentis, Aides familiaux	47,2	50,8	2,0
Chômeurs	58,1	36,9	4,9
Inactifs	46,8	52,5	0,7
Non déclaré	0,0	0,0	0,0
<b>Sexe</b>			
Homme	39,7	58,7	1,5
Femme	52,5	46,2	1,3
<b>Taille de ménage</b>			
1 à 2 pers.	43,5	55,4	1,1
3 à 4 pers	46,1	52,3	1,6
5 à 6 pers	41,0	57,6	1,4
7 pers. ou plus	40,8	57,5	1,7

<b>Annexe 8. 2 : Répartition des ménages (%) suivant leur degré de satisfaction des besoins en logement selon le milieu de résidence, le domaine, le sexe et la taille du ménage</b>			
	Suffisance des besoins en logement		
	Non satisfaisant	Satisfaisant	Plus que satisfaisant
Ensemble	50,9	48,3	0,8
<b>Milieu de résidence</b>			
Urbain	45,8	52,9	1,3
Rural	55,5	44,2	0,3
<b>Domaine</b>			
Grand Lomé	46,9	51,3	1,8
Autre Urbain	44,0	55,6	0,4
Milieu Rural	55,5	44,2	0,3
<b>Groupe socio-démographique</b>			
Salarié du public	36,7	59,5	3,8
Salarié du privé	48,3	51,3	0,4
Agriculteur indépendant	55,1	44,9	0,0
Autres indépendants	52,2	46,4	1,3
Autres actifs	60,7	39,3	0,0
Apprentis ,Aides familiaux	53,0	46,4	0,6
Chômeurs	45,0	55,0	0,0
Inactifs	44,9	54,8	0,3
Non déclaré	0,0	0,0	0,0
<b>Sexe</b>			
Homme	50,9	48,4	0,7
Femme	50,8	48,2	1,0
<b>Taille de ménage</b>			
1 à 2 pers.	42,3	57,2	0,4
3 à 4 pers	53,6	45,7	0,7
5 à 6 pers	53,2	45,3	1,5
7 pers. ou plus	53,5	46,1	0,4

<b>Annexe 8. 3:</b> Répartition des ménages (%) suivant leur degré de satisfaction des besoins vestimentaires selon le milieu de résidence, le domaine, le sexe et la taille du ménage			
	Satisfaction des besoins en vêtements		
	C'était moins que suffisant pour les besoins du ménage	C'était suffisant pour les besoins du ménage	C'était plus que suffisant pour les besoins du ménage
Ensemble	46,9	52,5	0,6
<b>Milieu de résidence</b>			
Urbain	32,0	67,0	1,1
Rural	60,5	39,3	0,1
<b>Domaine</b>			
Grand Lomé	29,0	69,5	1,5
Autre Urbain	37,2	62,6	0,2
Milieu Rural	60,5	39,3	0,1
<b>Groupe socio-démographique</b>			
Salarié du public	27,6	71,5	1,0
Salarié du privé	37,8	61,7	0,5
Agriculteur indépendant	66,0	34,0	0,0
Autres indépendants	41,5	57,7	0,8
Autres actifs	43,2	56,8	0,0
Apprentis, Aides familiaux	54,3	45,2	0,5
Chômeurs	46,3	53,7	0,0
Inactifs	41,4	57,3	1,3
Non déclaré	0,0	0,0	0,0
<b>Sexe</b>			
Homme	45,8	53,6	0,6
Femme	50,1	49,4	0,6
<b>Taille du ménage</b>			
1 à 2 pers.	39,3	60,2	0,6
3 à 4 pers	46,3	53,5	0,3
5 à 6 pers	49,4	49,5	1,0
7 pers. ou plus	52,7	46,8	0,4

<b>Annexe 8.4 : Répartition des ménages (%) suivant leur degré de satisfaction des besoins en santé selon le milieu de résidence, le domaine, le sexe et la taille des ménages</b>			
	Suffisance des besoins en soin de santé		
	Non satisfaisant	Satisfaisant	Plus que satisfaisant
Ensemble	50,1	49,7	0,2
<b>Milieu de résidence</b>			
Urbain	36,4	63,2	0,4
Rural	62,6	37,3	0,1
<b>Domaine</b>			
Grand Lomé	32,5	67,0	0,5
Autre Urbain	43,2	56,7	0,1
Milieu Rural	62,6	37,3	0,1
<b>Groupe socio-démographique</b>			
Salarié du public	21,7	78,3	0,0
Salarié du privé	45,4	54,6	0,0
Agriculteur indépendant	68,2	31,8	0,0
Autres indépendants	43,4	55,6	1,0
Autres actifs	52,2	47,8	0,0
Apprentis, Aides familiaux	55,7	44,2	0,1
Chômeurs	48,2	51,8	0,0
Inactifs	50,4	49,6	0,0
Non déclaré	0,0	0,0	0,0
<b>Sexe</b>			
Homme	48,1	51,8	0,2
Femme	56,0	43,5	0,5
<b>Taille de ménage</b>			
1 à 2 pers.	45,5	54,5	0,0
3 à 4 pers	50,6	49,1	0,3
5 à 6 pers	50,0	49,3	0,6
7 pers. ou plus	54,3	45,7	0,0

<b>Annexe 8. 5 : Répartition des ménages (%) suivant leur appréciation de leur situation de bien-être selon le milieu de résidence, le sexe et la taille du ménage</b>						
	Sur quelle marche êtes-vous aujourd'hui					
	1	2	3	4	5	6
Ensemble	21,6	43,0	29,3	5,1	0,8	0,1
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	11,4	43,1	37,1	7,3	0,9	0,2
Rural	30,9	43,0	22,2	3,1	0,8	0,0
<b>Domaine</b>						
Grand Lomé	9,4	42,3	39,4	7,7	0,9	0,3
Autre Urbain	14,8	44,5	33,2	6,6	0,8	0,1
Milieu Rural	30,9	43,0	22,2	3,1	0,8	0,0
<b>Groupe socio-économique</b>						
Salarié du public	5,8	24,5	56,3	11,1	1,2	0,9
Salarié du privé	13,4	49,5	30,3	6,2	0,5	0,1
Agriculteur indépendant	28,2	43,5	23,6	3,0	1,6	0,0
Autres indépendants	14,8	41,6	37,5	5,0	1,0	0,1
Autres actifs	22,2	46,5	26,3	5,0	0,0	0,0
Apprentis, Aides familiaux	28,9	43,8	22,9	3,6	0,7	0,0
Chômeurs	35,7	43,2	14,0	7,2	0,0	0,0
Inactifs	25,6	40,5	25,6	7,6	0,8	0,0
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Sexe</b>						
Homme	20,3	42,1	31,3	5,3	0,8	0,1
Femme	25,4	45,7	23,7	4,6	0,6	0,0
<b>Taille de ménages</b>						
1 à 2 pers.	24,2	42,4	27,0	5,8	0,3	0,2
3 à 4 pers	19,7	48,0	28,6	3,6	0,2	0,0
5 à 6 pers	20,7	42,2	29,8	5,4	1,7	0,2
7 pers. ou plus	22,3	38,2	32,2	6,1	1,2	0,0

<b>Annexe 8. 6:</b> Répartition des ménages (en %) suivant leur appréciation de la situation de bien-être des voisins selon le milieu de résidence, le domaine, le sexe et la taille du ménage						
	Sur quelle marche se situe la plupart de vos voisins aujourd'hui					
	1	2	3	4	5	6
Ensemble	15,9	45,4	29,4	7,2	1,7	0,3
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	7,6	39,4	38,4	11,6	2,6	0,4
Rural	23,3	50,9	21,2	3,3	1,0	0,2
<b>Domaine</b>						
Grand Lomé	5,9	34,6	43,0	13,2	2,8	0,6
Autre Urbain	10,7	47,4	30,7	8,8	2,2	0,2
Milieu Rural	23,3	50,9	21,2	3,3	1,0	0,2
<b>Groupe socio-démographique</b>						
Salarié du public	12,2	37,9	37,6	9,8	2,5	0,0
Salarié du privé	11,2	40,9	38,4	6,2	2,7	0,6
Agriculteur indépendant	27,8	47,3	19,1	3,9	1,9	0,0
Autres indépendants	10,5	42,8	33,9	11,0	1,4	0,4
Autres actifs	17,8	43,9	27,6	8,6	2,1	0,0
Apprentis, Aides familiaux	19,0	50,5	24,5	4,8	1,0	0,2
Chômeurs	25,0	27,7	26,8	14,2	1,4	4,9
Inactifs	11,9	46,5	28,5	10,2	2,8	0,0
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Sexe</b>						
Homme	17,1	44,6	29,1	7,0	2,0	0,3
Femme	12,4	47,9	30,3	8,0	1,1	0,4
<b>Taille de ménage</b>						
1 à 2 pers.	14,6	46,4	29,8	7,3	1,5	0,4
3 à 4 pers	14,5	44,0	31,4	8,4	1,2	0,5
5 à 6 pers	17,4	45,0	27,6	6,6	3,2	0,2
7 pers. ou plus	17,2	46,7	28,6	6,4	1,0	0,1

<b>Annexe 8.7 : Répartition des ménages (%) suivant leur appréciation de la situation de bien-être des amis selon le milieu de résidence, le domaine, le sexe et la taille du ménage</b>						
	Sur quelle marche est-elle la plupart de vos amis aujourd'hui					
	1	2	3	4	5	6
Ensemble	13,0	36,4	35,2	12,5	2,7	0,2
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	5,4	29,3	42,6	18,3	4,0	0,4
Rural	19,8	42,9	28,5	7,2	1,6	0,0
<b>Domaine</b>						
Grand Lomé	3,9	26,2	43,4	21,5	4,5	0,6
Autre Urbain	8,1	34,6	41,1	12,8	3,2	0,1
Milieu Rural	19,8	42,9	28,5	7,2	1,6	0,0
<b>Groupe socio-démographique</b>						
Salarié du public	6,9	22,1	45,9	21,9	3,1	0,0
Salarié du privé	9,0	34,1	35,2	18,2	2,9	0,5
Agriculteur indépendant	17,7	41,7	30,8	7,7	2,1	0,0
Autres indépendants	7,7	33,6	38,9	15,3	4,3	0,1
Autres actifs	10,3	35,7	43,4	5,2	5,5	0,0
Apprentis, Aides familiaux	18,5	41,6	30,4	8,1	1,1	0,3
Chômeurs	21,9	38,0	31,2	8,8	0,0	0,0
Inactifs	10,2	30,5	39,8	15,2	4,4	0,0
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Sexe</b>						
Homme	12,9	35,7	36,4	12,3	2,6	0,2
Femme	13,1	38,7	31,8	13,2	2,9	0,4
<b>Taille de ménages</b>						
1 à 2 pers.	12,9	37,0	35,6	11,2	2,8	0,5
3 à 4 pers	11,0	35,7	35,2	15,2	2,8	0,1
5 à 6 pers	13,3	37,9	32,4	12,4	3,9	0,1
7 pers. ou plus	15,2	34,9	37,9	10,5	1,2	0,2

<b>Annexe 8. 8 : Répartition des ménages (%) suivant l'utilisation faite du revenu actuel selon le milieu de résidence, le domaine, le sexe et la taille du ménage</b>					
	Revenu actuel				
	Vous permet d'augmenter votre épargner	Vous permet d'épargner un peu	A peine payer les frais	Ne suffit pas alors vous devez utiliser votre épargne pour payer frais	Ne suffit pas du tout, vous devez alors emprunter pour subvenir à vos besoins
Ensemble	1,9	33,8	43,2	8,3	12,8
<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	2,2	40,8	40,3	7,4	9,2
Rural	1,6	27,5	45,9	9,0	16,0
<b>Domaine</b>					
Grand Lomé	2,3	41,0	39,8	8,4	8,6
Autre Urbain	1,9	40,7	41,3	5,8	10,3
Milieu Rural	1,6	27,5	45,9	9,0	16,0
<b>Groupe socio-démographique</b>					
Salarié du public	4,4	58,5	23,8	7,4	6,0
Salarié du privé	0,7	39,4	49,7	5,3	5,0
Agriculteur indépendant	3,0	29,8	41,4	14,6	11,3
Autres indépendants	3,1	40,6	41,3	7,7	7,3
Autres actifs	0,9	26,7	37,0	14,4	21,1
Apprentis, Aides familiaux	1,3	28,1	45,5	7,1	18,0
Chômeurs	4,9	12,1	48,3	8,2	26,5
Inactifs	1,2	23,9	43,4	10,7	20,8
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Sexe</b>					
Homme	2,2	36,7	41,7	7,8	11,6
Femme	0,9	25,5	47,8	9,7	16,1
<b>Taille de ménages</b>					
1 à 2 pers.	1,0	31,6	44,9	7,4	15,2
3 à 4 pers	1,7	32,1	44,0	9,3	12,9
5 à 6 pers	2,3	37,9	40,8	8,0	11,0
7 pers. ou plus	2,6	33,7	43,5	8,1	12,1

<b>Annexe 8. 9: Répartition des ménages (%) suivant leur degré de satisfaction des besoins vitaux selon le milieu de résidence, le sexe et la taille du ménage</b>			
	Satisfaction des besoins vitaux		
	Non satisfait	Partiellement satisfait	Satisfait ou plus que satisfait
Ensemble	26,6	42,2	31,2
<b>Milieu de résidence</b>			
Urbain	19,5	42,3	38,1
Rural	33,1	42,0	24,9
<b>Domaine</b>			
Grand Lomé	18,9	43,3	37,8
Autre Urbain	20,6	40,7	38,7
Milieu Rural	33,1	42,0	24,9
<b>Groupe socio-économique</b>			
Salarié du public	11,7	44,3	44,0
Salarié du privé	24,8	33,7	41,5
Agriculteur indépendant	29,2	50,0	20,7
Autres indépendants	22,9	47,2	29,9
Autres actifs	27,5	47,0	25,5
Apprentis, Aides familiaux	30,8	42,0	27,2
Chômeurs	32,2	40,7	27,1
Inactifs	28,2	35,0	36,8
Non déclaré	0,0	0,0	0,0
<b>Sexe</b>			
homme	24,8	43,3	31,9
femme	31,8	39,1	29,1
<b>Taille de ménage</b>			
1 à 2 pers	23,1	39,7	37,3
3 à 4 pers	28,3	42,7	29,0
5 à 6 pers	26,8	42,8	30,4
7 pers et +	27,9	43,5	28,7

<b>Annexe 9.1 : Répartition (%) des ménages qui ont été affectés par au moins un choc au cours des douze derniers mois précédent l'enquête</b>			
		Choc subi	
		Aucun	Au moins un choc
Ensemble		18,6	81,4
<b>Milieu de résidence</b>			
	Urbain	23,3	76,7
	Rural	9,3	90,7
<b>Domaine</b>			
	Grand Lomé	23	77
	Autre Urbain	23,6	76,4
	Milieu Rural	9,3	90,7

<b>Annexe 9. 2: Répartition des ménages par choc subi et selon le milieu de résidence</b>				
	Domaine			Ensemble
	Grand Lomé	Autre Urbain	Milieu Rural	
prix élevés des produits alimentaires	49,9	39,5	22,1	30,2
sécheresse/Pluies irrégulières	2,9	18,7	26,0	20,2
taux élevé de maladies des animaux	0,6	3,9	10,8	7,7
maladie grave ou accident d'un membre du ménage	8,7	7,0	5,1	6,1
prix élevés des intrants agricoles	2,0	4,0	7,3	5,7
inondations	9,8	4,4	3,1	4,7
taux élevé de maladies des cultures	0,5	2	5,7	4,1
vol d'argent, de biens ou de récolte	5,8	4,7	2,9	3,8
destruction des cultures par les animaux en transhumance	0	1,6	4,6	3,2
dégradation des sols (érosion, baisse de fertilité,...)	0,5	1,8	4,0	3,0
un autre choc	3,6	2,7	1,8	2,3
baisse importante des prix des produits agricoles	0,7	1,6	2,9	2,3
faillite d'une entreprise non agricole du ménage	4,4	2,0	0,7	1,6
perte importante du revenu non agricole du ménage (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	3,1	0,9	0,7	1,2
décès d'un autre membre du ménage	1,6	1,3	1	1,2
décès d'un membre actif du ménage	1,5	1,4	0,9	1,1
perte importante de revenus salariaux (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie) <sup>9</sup>	2,3	1,3	0,3	0,9
perte d'emploi salarié d'un membre du ménage	2,1	1,1	0,2	0,7

<b>Annexe 9. 3: Effet des chocs sur les revenus des ménages</b>			
<b>Nature du choc</b>	<b>Effet</b>		
	<b>Augmentation</b>	<b>Stable</b>	<b>Baisse</b>
Faillite d'une entreprise non agricole du ménage	0	0,6	99,4
Perte d'emploi salarié d'un membre du ménage	3,3	0	96,7
Décès d'un membre actif du ménage	0	4,3	95,7
Perte importante du revenu non agricole du ménage	0	6,6	93,4
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	0	8,3	91,7
Sécheresse/Pluies irrégulières	0	8,6	91,4
Destruction des cultures par les animaux en transhumance	0	8,6	91,4
Perte importante de revenus salariaux	0	8,8	91,2
Taux élevé de maladies des cultures	0	9,2	90,8
Baisse importante des prix des produits agricoles	0	9,2	90,8
Taux élevé de maladies des animaux	1,4	8,5	90,2
Dégradation des sols (érosion, baisse de fertilité,...)	0	11,3	88,7
Prix élevés des intrants agricoles	0	19,4	80,6
Inondations	0	20	80
Vol d'argent, de biens ou de récolte	0	20,3	79,7
Un autre choc	0,8	22,9	76,4
Décès d'un autre membre du ménage	0	29,7	70,3
Prix élevés des produits alimentaires	0,6	32	67,4

<b>Annexe 9. 4: Effet des chocs sur les avoirs ou actifs des ménages</b>			
Nature du choc	Effet		
	Augmentation	Stable	Baisse
Décès d'un membre actif du ménage	0	15,3	84,7
Perte importante du revenu non agricole du ménage	0	35,6	64,4
Vol d'argent, de biens ou de récolte	0	36,2	63,8
Faillite d'une entreprise non agricole du ménage	0	36,2	63,8
Fécès d'un autre membre du ménage	0	40	60
Perte d'emploi salarié d'un membre du ménage	0	40,1	59,9
Inondations	0	40,9	59,1
Perte importante de revenus salariaux	0	41,3	58,7
Baisse importante des prix des produits agricoles	0	43,5	56,5
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	0	43,9	56,1
Un autre choc	0,8	43,8	55,5
Sécheresse/Pluies irrégulières	0	45,6	54,4
Prix élevés des produits alimentaires	0,2	45,6	54,2
Dégradation des sols (érosion, baisse de fertilité,...)	0	46,1	53,9
Taux élevé de maladies des cultures	0	47,4	52,6
Taux élevé de maladies des animaux	0	47,6	52,4
Destruction des cultures par les animaux en transhumance	0	55,1	44,9
Prix élevés des intrants agricoles	0,3	60,4	39,2

<b>Annexe 9. 5: Effet des chocs de la production agricoles des ménages</b>			
Nature du choc	Effet		
	Augmentation	Stable	Baisse
Sécheresse/Pluies irrégulières	0	6,2	93,8
Taux élevé de maladies des cultures	0	9,3	90,7
Destruction des cultures par les animaux en transhumance	0	11,5	88,5
Dégradation des sols (érosion, baisse de fertilité,...)	0	13,1	86,9
Prix élevés des intrants agricoles	0	15,8	84,2
Décès d'un membre actif du ménage	0	16,5	83,5
Baisse importante des prix des produits agricoles	1,1	30,7	68,2
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	0	32,4	67,6
Inondations	0	33,7	66,3
Prix élevés des produits alimentaires	0,4	35,2	64,3
Taux élevé de maladies des animaux	0	36,5	63,5
Perte importante du revenu non agricole du ménage	0	38,7	61,3
Un autre choc	0	39	61
Perte importante de revenus salariaux	0	43,8	56,2
Vol d'argent, de biens ou de récolte	0	45,3	54,7
Faillite d'une entreprise non agricole du ménage	0	48,6	51,4
Décès d'un autre membre du ménage	0	54,2	45,8
Perte d'emploi salarié d'un membre du ménage	0	61,5	38,5

<b>Annexe 9. 6 : Effet des chocs sur l'achat des produits des ménages</b>			
Nom du choc	Effet		
	Augmentation	Stable	Baisse
Décès d'un membre actif du ménage	1,3	7,0	91,6
Prix élevés des produits alimentaires	3,5	12,2	84,3
Perte importante du revenu non agricole du ménage	0,0	16,9	83,1
Perte importante de revenus salariaux	0,0	17,1	82,9
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	1,4	16,6	82,0
Un autre choc	2,3	23,9	73,8
Perte d'emploi salarié d'un membre du ménage	0,0	27,4	72,6
Sécheresse/Pluies irrégulières	12,4	16,4	71,2
Faillite d'une entreprise non agricole du ménage	0,0	28,8	71,2
Inondations	9,7	21,5	68,8
Destruction des cultures par les animaux en transhumance	12,0	19,4	68,5
Baisse importante des prix des produits agricoles	16,2	20,8	63,1
Taux élevé de maladies des animaux	3,4	33,7	62,9
Taux élevé de maladies des cultures	9,5	28,1	62,4
Prix élevés des intrants agricoles	16,8	20,9	62,4
Vol d'argent, de biens ou de récolte	4,0	36,0	60,0
Dégradation des sols (érosion, baisse de fertilité,...)	12,4	29,8	57,7
Décès d'un autre membre du ménage	5,4	40,7	53,9

<b>Annexe 9. 7: Proportion des ménages ayant développés au moins une stratégie de survie</b>			
		Stratégie	
		Aucun	Au moins une stratégie
Ensemble		26,9	73,1
Milieu de résidence			
	Urbain	33,6	66,4
	Rural	20,8	79,2
Domaine			
	Grand Lomé	33,5	66,5
	Autre Urbain	33,8	66,2
	Milieu Rural	20,8	79,2

**Annexe 9.8 : Stratégies des ménages face aux chocs les plus récurrents**

Stratégie adoptée	Chocs les plus récurrents				
	Prix élevés des produits alimentaires	Sécheresse/Pluies irrégulières	Taux élevé de maladies des animaux	Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	Prix élevés des intrants agricoles
Utilisation de son épargne	44,8	24,7	33,5	53,4	45,2
Aucune stratégie	15,6	35,6	39,2	2,3	20,2
Aide de parents ou d'amis	16,5	13,8	9,6	26,2	10,8
Obtention d'un crédit	3,2	3,1	1,8	7,4	9,7
Vente de bétail	1,3	2,7	10,8	2,6	6,1
Changement des habitudes de consommation	16,2	7,9	0,7	1	3,5
Vente du stock de vivres	1	2,3	0,8	3,3	1,2
Autres	0,4	1	1,9	0,9	0,8
Pratique de la culture de contre saison	0	2,1	0	0	0,8
Pratique plus importante des activités de pêche	0	0	0	0	0,8
Vente des actifs agricoles	0,4	2	0,7	0,6	0,7
Aide du gouvernement/l'Etat	0,2	0,3	0,5	0	0,2
Les membres actifs occupés du ménage ont pris des emplois supplémentaires	0	0,3	0	0	0,1
Aide d'organisations religieuses ou d'ONG	0	0,4	0	0,3	0
Les membres inactifs ou chômeurs ont pris des emplois	0,1	0,4	0	0	0
Migration d'un ou plusieurs membres du ménage	0	0,2	0	0	0
Réduction des dépenses de santé/d'éducation	0,1	0,1	0	0,6	0
Vente des biens durables du ménage	0,1	0	0	1	0
Vente de terrain/immeubles/Maisons	0	0	0	0,1	0
Confiance des filles à d'autres ménages	0	0	0	0	0
Confiance des garçons à d'autres ménages	0	0	0	0	0
Engagé dans des activités spirituelles	0	3,3	0,6	0,3	0

**Annexe 10. 1: Proportion des ménages (%) ayant des difficultés à subvenir aux besoins alimentaires par domaine et par groupes socio-économiques du CM**

	Proportion
Ensemble	33,9
<b>Milieu de résidence</b>	
Urbain	31,8
Rural	35,7
<b>Domaine</b>	
Grand Lomé	33,1
Autre Urbain	29,4
Milieu Rural	35,7
<b>Groupe socio-économique</b>	
Salarié du public	20,8
Salarié du privé	28,3
Agriculteur indépendant	38,1
Autres indépendants	32,7
Autres actifs	39,1
Apprentis, Aides familiaux	31,2
Chômeurs	39,9
Inactifs	37,1
Non déclaré	54,3

**Annexe 10. 2 : Proportion (%) des ménages qui ont eu un changement dans leur habitude alimentaire par milieu de résidence, domaine et groupe socio-économique du chef de ménage.**

	Consommer des aliments moins chers que d'habitude	Réduire les quantités consommées chaque fois	Réduire le nombre de repas par jour	réduire les quantités consommées des adultes au profit des enfants	Emprunter des vivres ou compte sur l'aide des parents ou amis
<b>Ensemble</b>	30,8	25,9	23,9	20,2	14,1
<b>Milieu de Résidence</b>					
Urbain	28,7	23,5	21,1	17,6	12,3
Rural	32,5	28,1	26,3	22,5	15,7
<b>Domaine</b>					
Grand Lomé	30,3	24,9	22,8	18,5	12,3
Autre Urbain	26,0	21,0	18,2	16,1	12,2
Milieu Rural	32,5	28,1	26,3	22,5	15,7
<b>Groupe socio-économique</b>					
Salarié du public	17,6	15,5	13,6	13,6	4,1
Salarié du privé	27,1	21,3	17,4	13,5	13,8
Agriculteur indépendant	34,9	29,6	28,0	27,6	16,3
Autres indépendants	26,8	24,2	23,1	18,1	8,2
Autres actifs	37,2	34,3	30,8	22,7	16,3
Apprentis, Aides familiaux	28,5	24,0	23,7	16,6	11,6
Chômeurs	39,9	31,0	30,4	20,5	26,0
Inactifs	34,2	27,5	24,8	17,4	19,8
Non déclaré	54,3	54,3	54,3	54,3	18,3

**Annexe 10. 3 : Proportion des ménages (%) selon le groupe d'âge et selon le nombre de repas pris par jour au cours des 7 derniers jours**

	Groupe d'âge								
	6-59 ans			5-17 ans			18 ans et plus		
	un repas	Entre 2 et 3 repas	Plus de 4 repas	un repas	Entre 2 et 3 repas	Plus de 4 repas	un repas	Entre 2 et 3 repas	Plus de 4 repas
Ensemble	0,1	61,5	38,3	0,6	87,3	12,1	3,1	93,6	3,2
<b>Milieu de résidence</b>									
Urbain	0,0	54,7	45,3	0,5	83,5	16,1	1,7	93,6	4,7
Rural	0,2	66,0	33,8	0,7	90,1	9,2	4,4	93,7	1,9
<b>Domaine</b>									
Grand Lomé	0,0	52,1	47,9	0,5	82,7	16,8	2,0	92,9	5,1
Autre Urbain	0,0	59,1	40,9	0,4	84,7	14,9	1,2	94,7	4,0
Milieu Rural	0,2	66,0	33,8	0,7	90,1	9,2	4,4	93,7	1,9
<b>Groupe socio-économique</b>									
Salarié du public	0,0	59,1	40,9	0,3	87,3	12,4	1,2	97,1	1,6
Salarié du privé	0,0	56,0	44,0	0,0	91,3	8,7	0,5	98,3	1,2
Agriculteur indépendant	0,3	65,0	34,7	0,2	90,4	9,4	5,0	93,5	1,6
Autres indépendants	0,0	58,1	41,9	0,7	79,4	20,0	2,9	90,2	6,9
Autres actifs	0,0	62,4	37,6	0,0	85,6	14,4	3,5	92,3	4,2
Apprentis, Aides familiaux	0,0	55,7	44,3	0,0	86,1	13,9	1,8	90,7	7,5
Chômeurs	0,0	84,5	15,5	2,8	76,3	20,8	3,1	95,8	1,1
Inactifs	0,0	64,7	35,3	2,9	86,5	10,5	3,9	92,1	4,0
Non déclaré	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	18,3	81,7	0,0

**Annexe 10. 4 : Proportion(%) des ménages qui ont eu à faire face aux manques de nourriture au cours des 12 derniers mois**

	Proportion
Ensemble	46,6
<b>Milieu de résidence</b>	
Urbain	41,5
Rural	51,2
<b>Domaine</b>	
Grand Lomé	41,7
Autre Urbain	41,1
Milieu Rural	51,2
<b>Groupe socio-économique</b>	
Salarié du public	30,9
Salarié du privé	42,5
Agriculteur indépendant	55,1
Autres indépendants	42,3
Autres actifs	51,8
Apprentis, Aides familiaux	41,5
Chômeurs	51,4
Inactifs	44,2
Non déclaré	18,3

**Annexe 10. 5 : Proportion des ménages selon les causes de l'insécurité alimentaire**

	Faibles récoltes du fait de la sécheresse	Cherté des produits sur le marché	Faibles ressources financières	Autres causes
Ensemble	28,0	13,2	46,1	12,6
<b>Milieu de résidence</b>				
Urbain	5,8	19,3	68,4	6,5
Rural	44,7	8,7	29,5	17,1
<b>Domaine</b>				
Grand Lomé	1,0	23,2	70,3	5,6
Autre Urbain	14,2	12,5	65,1	8,1
Milieu Rural	44,7	8,7	29,5	17,1
<b>Groupe socio-économique</b>				
Salarié du public	5,4	31,0	49,9	13,7
Salarié du privé	15,2	11,9	64,5	8,4
Agriculteur indépendant	49,4	7,6	21,6	21,4
Autres indépendants	15,7	12,9	67,3	4,1
Autres actifs	27,6	14,4	52,9	5,1
Apprentis, Aides familiaux	4,4	37,1	54,7	3,8
Chômeurs	0,0	11,3	82,3	6,4
Inactifs	20,5	14,3	55,6	9,7
Non déclaré	0,0	0,0	100,0	0,0

**Annexe 10. 6 : Proportion des ménages par moyens d'adaptation à la pénurie alimentaire**

	Réduire le nombre de repas pris dans la journée	Limiter la taille des portions au moment du repas	Compter sur des aliments moins appréciés et/ou moins coûteux	Changer la préparation des aliments	Emprunter de l'argent, de la nourriture ou compter sur l'aide d'un ami ou parent	Reporter l'achat de thé/café ou d'autre article ménager	Reporter le paiement de frais liés à l'éducation (frais de scolarité, livres, etc.)	Reporter le paiement de frais de loyers, d'électricité, d'eau, etc	Vendre des animaux du ménage (bétail ou volaille, etc.)	Vendre des biens mobiliers ou matériels du ménage, terrains, maisons, pagnes, bijoux, etc.
Ensemble	60,6	49,6	69,3	39,7	39,2	2,2	3,8	6,0	17,6	1,9
<b>Milieu de résidence</b>										
Urbain	60,7	42,7	65,9	36,9	43,6	3,7	6,5	12,7	2,3	2,4
Rural	60,2	54,8	71,8	41,8	35,4	1,0	1,9	1,0	28,9	1,5
<b>Domaine</b>										
Grand Lomé	63,7	42,2	64,2	36,9	45,4	5,4	8,1	17,2	0,3	3,7
Autre Urbain	55,5	43,6	68,7	37,0	40,5	0,8	3,5	4,8	5,6	0,3
Milieu Rural	60,2	54,8	71,8	41,8	35,4	1,0	1,9	1,0	28,9	1,5
<b>Groupe socio-économique</b>										
Salarié du public	50,5	33,0	61,3	42,0	40,3	2,7	2,4	12,0	18,6	0,0
Salarié du privé	47,7	40,4	71,1	34,5	34,0	1,9	3,2	7,4	5,8	0,4
Agriculteur indépendant	64,3	54,6	66,9	44,2	35,2	1,4	3,1	1,4	34,7	1,7
Autres indépendants	65,4	49,8	66,7	34,6	39,5	2,7	4,6	11,3	4,6	3,1
Autres actifs	73,6	68,9	75,2	46,3	35,1	2,5	2,0	3,9	20,9	5,8
Apprentis, Aides familiaux	63,7	42,8	71,7	30,9	44,3	1,1	6,4	8,5	1,8	0,9
Chômeurs	73,7	51,6	72,8	39,4	64,3	9,2	5,9	19,6	0,0	5,3
Inactifs	54,0	47,6	76,6	41,8	49,8	2,9	5,4	6,0	7,2	1,6
Non déclaré	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0

**Annexe 10. 7 : Proportion des ménages selon le nombre de stratégies adoptées pour faire face à la pénurie alimentaire**

	Pas de stratégie	Une stratégie	2 ou 3 stratégies	Plus de 3 stratégies
Ensemble	0,6	19,4	48,7	31,3
<b>Milieu de résidence</b>				
Urbain	0,9	21,6	51,5	26,1
Rural	0,4	18,0	46,6	35,0
<b>Domaine</b>				
Grand Lomé	1,0	20,2	51,8	27,1
Autre Urbain	0,7	24,0	51,0	24,3
Milieu Rural	0,4	18,0	46,6	35,0
<b>Groupe socio-économique</b>				
Salarié du public	0,0	29,8	44,3	25,9
Salarié du privé	0,4	34,7	42,3	22,6
Agriculteur indépendant	0,8	14,8	49,6	34,9
Autres indépendants	0,0	20,1	51,9	28,0
Autres actifs	0,0	7,7	46,6	45,7
Apprentis, Aides familiaux	3,8	15,5	53,7	27,0
Chômeurs	0,0	15,1	38,5	46,3
Inactifs	0,0	16,3	52,6	31,1
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	100,0

**Annexe 10. 8 : Répartition des ménages selon ceux qui mangent moins en cas de pénurie**

	Les garçons entre 0 et 15 ans	Les filles entre 0 et 15 ans	Les garçons et les filles entre 0 et 15 ans	Les hommes entre 16 et 65 ans	Les femmes entre 16 et 65 ans	Les hommes et les femmes entre 16 et 65 ans	Les personnes âgées de plus de 65 ans	Tout le monde mange des portions égales
Ensemble	0,3	0,1	0,4	13,2	12,1	46,0	2,9	25,1
<b>Milieu de résidence</b>								
Urbain	0,5	0,3	0,4	18,3	14,7	38,6	1,7	25,7
Rural	0,2	0,0	0,4	9,4	10,1	51,6	3,7	24,5
<b>Domaine</b>								
Grand Lomé	0,7	0,4	0,6	18,7	15,3	36,3	1,7	26,4
Autre Urbain	0,0	0,0	0,0	17,5	13,7	42,7	1,7	24,5
Milieu Rural	0,2	0,0	0,4	9,4	10,1	51,6	3,7	24,5
<b>Groupe socio-économique</b>								
Salarié du public	0,0	3,1	0,0	4,9	10,2	55,1	0,0	26,8
Salarié du privé	0,8	0,0	0,0	14,1	10,6	20,7	1,2	52,6
Agriculteur indépendant	0,0	0,0	0,6	10,0	8,0	62,2	4,0	15,2
Autres indépendants	0,0	0,0	0,5	16,6	22,1	42,5	0,0	18,3
Autres actifs	2,7	0,0	0,0	25,6	3,8	51,2	2,5	14,2
Apprentis, Aides familiaux	0,0	0,0	1,1	13,9	16,9	37,0	5,2	25,9
Chômeurs	0,0	0,0	0,0	22,4	14,6	31,0	4,2	27,8
Inactifs	0,8	0,0	0,0	14,1	14,2	37,0	4,4	29,4
Non déclaré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0

